

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



PLUi-14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

Approuvé en conseil communautaire le 11 Février 2020

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



PLU-i-4

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12

ANNEXES

SOMMAIRE

12.1 Diagnostic agricole

12.2. Atlas de l'origine de la consommation des espaces NAF

12.3. Atlas de la destination de la consommation des espaces NAF

12.4. Inventaire du patrimoine bâti à protéger

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



PLUi-14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.1

Diagnostic agricole

La Rochelle, septembre 2017

Les activités agricoles de la CdC Aunis Sud

Diagnostic agricole

**aGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME
Entreprise certifiée
ISO 9001



Document vérifié le :

Par :

Signature :

Sommaire

Préambule

1 Evolution des activités agricoles	6
1.1 Typologie des exploitations	9
1.1.1 Définition des critères de la typologie	9
1.1.2 Les exploitations agricoles de la CdC Aunis sud	9
2 Les surfaces exploitées	12
2.1 Les surfaces agricoles.....	12
2.2 Les cultures pratiquées.....	13
3 Les caractéristiques sociales des exploitations agricoles	14
3.1 L'emploi dans les exploitations agricoles et celui du territoire	14
3.2 L'évolution démographique au sein des exploitations agricoles.....	15
3.3 Les structures juridiques des exploitations agricoles	16
4 Le foncier et les aménagements agricoles	17
4.1 Le mode de faire valoir.....	17
4.2 Les bâtiments agricoles	18
4.3 L'irrigation	18
4.4 Le drainage.....	19
4.5 Les épandages agricoles	19
5 La diversification.....	19
6 La situation économique des exploitations et leurs évolutions.....	20
6.1 La situation économique des exploitations.....	20
6.2 Evolution des exploitations.....	21
6.3 Les projets.....	21
6.4 La dynamique d'installation	22
7 Eléments environnementaux liés aux exploitations agricoles	22
7.1 Les haies	22
7.2 La perception des enjeux environnementaux par les exploitants	23
8 Enjeux entre les exploitations et le document d'urbanisme	23
8.1 Synthèse des enjeux	23
8.2 Indicateurs pour suivre l'évolution des activités	25

9 Conclusion.....	26
--------------------------	-----------

ANNEXES	27
---------------	----

Liste des graphes

Graphe n° 1 : Evolution du nombre d'exploitation du territoire d'Aunis sud	6
Graphe n° 2 : Typologie des exploitations	9
Graphe n° 3 : Principales utilisations de la SAU de CdC Aunis sud	13
Graphe n° 4 : Pyramide des âges	15
Graphe n° 5 : Tendances démographiques par classe d'âge	15
Graphe n° 6 : Statut juridique des exploitations.....	16
Graphe n° 7 : Mode faire valoir.....	17
Graphe n° 8 : Typologie des exploitations irrigant	18
Graphe n° 9 : Perception par les exploitants de leur situation économique en 2017	20
Graphe n° 10 : Nature des projets par type d'exploitation	21

Liste des tableaux

Tableau n° 1 : Nombre d'exploitation enqu^étepar commune.....	7
Tableau n° 2 : Evolution 2009/2014.....	9
Tableau n° 3 : Exploitations possédant des animaux.....	10
Tableau n° 4 : Nombre d'exploitations et SAU moyenne par types	12
Tableau n° 5 : Autres usages (en ha)	13
Tableau n° 6 : Age moyen par type d'exploitation	16
Tableau n° 7 : Age moyen par structure juridique	16
Tableau n° 8 : Part des irrigants selon la principale production	18

Tableau n° 9 : Les types de diversification	19
Tableau n° 10 : Evolution récente situation économique des exploitations	20
Tableau n° 11 : Avenir des exploitations cessant leur activité d'ici 5 ans	21
Tableau n° 12 : Historique récent des installations aidées dans le cadre du parcours à l'installation	22
Tableau n° 13 : Indicateurs	25

Préambule

Objectifs du diagnostic agricole

L'objectif du diagnostic agricole est d'établir un état des lieux des activités et des espaces agricoles sur le territoire d'Aunis Sud afin d'inscrire au mieux les enjeux des activités agricoles au sein du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) et de suivre à long terme leurs évolutions.

Ce diagnostic se découpe donc en deux phases :

- Phase 1 : Diagnostic de l'agriculture pour une photographie précise des diverses activités. Cette analyse permettra d'identifier des indicateurs mesurant l'évolution des activités et d'établir un bilan de type AFOM (Atouts/Faiblesses/Opportunités/Menaces)
- Phase 2 : Réflexion sur l'avenir et les évolutions agricoles du territoire.

Méthodologie d'enquête :

Pour réaliser la phase 1 du diagnostic en cherchant l'exhaustivité de connaissance des activités agricoles, la démarche retenue se base sur la conduite d'enquêtes individuelles. Ce sont les exploitants identifiés dans l'étude « *Les exploitations agricoles du Pays d'Aunis – Les principales caractéristiques* » éditées en mai 2010 dans le cadre du SCOT du Pays d'Aunis qui ont constitué la base du listing des personnes à contacter.

La liste s'est enrichie au fur et à mesure des rencontres individuelles, des échanges avec les divers partenaires.

Tous les exploitants agricoles préalablement identifiés ont été contactés pour une rencontre individuelle soit dans une salle communale soit sur l'exploitation. Les entretiens ont été conduits à partir d'un questionnaire et d'une cartographie individuelle.

Ces enquêtes permettent d'établir l'analyse statistique présentée dans ce document.

Pour avoir une vision cartographique la plus exhaustive possible du territoire agricole des agriculteurs référents par commune ont permis de compléter l'identification des exploitations.

Cette phase a permis d'appréhender géographiquement l'emprise du territoire agricole, les aménagements et la nature de l'occupation du sol. Des exploitations n'ayant pas été rencontrées lors des enquêtes individuelles ont pu être recensées sur le plan cartographique.

Ainsi ce sont 70% des exploitants identifiés en 2010 qui ont été enquêtés en 2017, lors de la première phase d'enquête.

Interprétation des résultats

Les résultats présentés dans les tableaux et graphes de ce rapport sont issus des enquêtes et des informations que les exploitants ont complétées. Concernant les données de 2017, le taux de réponse de 70% permet d'interpréter les résultats d'enquêtes en ayant une très bonne représentativité.

D'autre part, ce taux de réponse a permis d'identifier cartographiquement 80% du territoire. Cette représentation permet aussi d'assurer une bonne représentativité des résultats et des tendances qui en résultent.

Les résultats sont uniquement basés sur les réponses fournies lors des enquêtes. Les « non réponses » ne sont pas incluses dans les résultats.

Limites de la méthode

Les enquêtes individuelles sont basées exclusivement sur le volontariat des exploitants agricoles.

Les analyses sont effectuées sur les éléments déclarés par les exploitants lors des entretiens individuels. Les parallèles avec les données réglementaires existantes par ailleurs ne sont pas à établir en comparaison directe.

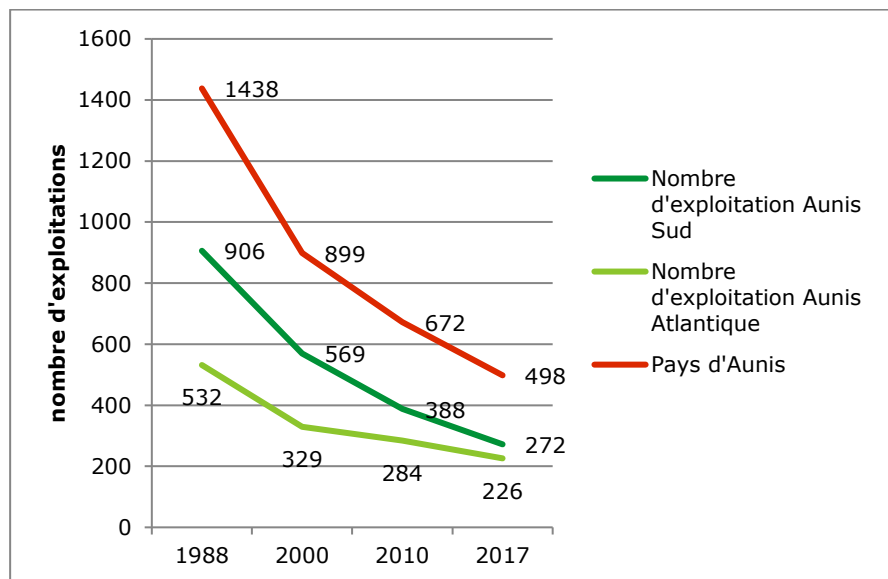
Les comparaisons entre les résultats de 2010 et ceux de 2017 permettent de montrer des tendances, mais ne permettent pas d'établir des comparaisons strictes. En effet, les méthodes d'investigation sont différentes : en 2010, l'analyse a été conduite par jury communal alors que celle de 2017 par rencontre individuelle. Les données recensées ne sont donc pas à la même échelle.

L'objectif d'exhaustivité recherché se trouve limité par la participation volontaire des exploitants : lors des contacts téléphoniques pour fixer les rendez-vous, quelques exploitants indiquaient ne pas être concernés car « isolé de tout voisin », « que les constructions ne se feront pas à côté de chez eux ».

Un certain nombre d'exploitations n'a pu être rencontré lors des entretiens qui se sont déroulés au printemps 2017.

Une seconde phase d'enquête est en cours de réalisation visant à identifier l'ensemble des exploitations qui auront accepté le principe de l'entretien individuel. Les résultats de ces entretiens seront introduits dans l'analyse finale.

1 EVOLUTION DES ACTIVITES AGRICOLES



Graphe 1 : Evolution du nombre d'exploitations du territoire d'Aunis Sud

Remarques sur l'interprétation des résultats :

Le graphe ci-contre représente diverses données à utiliser uniquement pour appréhender les tendances d'évolution :

- Les données de 2017 sont issues des enquêtes individuelles ;
- Les données de 2010 sont issues du recensement par jury communal du SCOT du Pays d'Aunis (partie agricole) ;
- Les données de 1988 et 2000 sont issues du recensement général agricole à l'échelle des anciens cantons. Elles introduisent un biais dans le découpage géographique. Les anciens cantons ne correspondent pas exactement au même territoire que celui des CdC pour quelques communes qui ont été rattachées administrativement à d'autres collectivités. Par exemple, quelques communes ont été rattachées au territoire de la CdA La Rochelle.

Ces éléments permettent tout de même de montrer une tendance.

Le territoire de la CdC Aunis Sud, lors de la première phase d'enquête, compte 272 exploitations agricoles en 2017, ce qui représente un peu plus de la moitié (54%) du nombre d'exploitations de l'ancienne entité Pays d'Aunis.

Une très forte diminution du nombre d'exploitations s'est produite depuis 1988 sur Aunis Sud, comme à l'échelle Pays d'Aunis. Elle était de l'ordre de 37% pour la période 1988/ 2000 à l'échelle du Pays et une évolution similaire sur les deux CdC, alors qu'elle est très différente pour la dernière période 2010/2017 : Aunis Sud connaît une réduction de 30% du nombre d'exploitations sur cette période alors qu'Aunis Atlantique une diminution de 20%.

Ces évolutions semblent plus marquées qu'au niveau national : sur la période 2010 à 2013, la diminution annuelle était de 3% (source Agreste), ce qui permet d'estimer une évolution entre 2010 et 2017 à l'échelle nationale de à hauteur de 21%.

Le territoire d'Aunis Sud connaît donc une évolution plus rapide de son nombre d'exploitation.

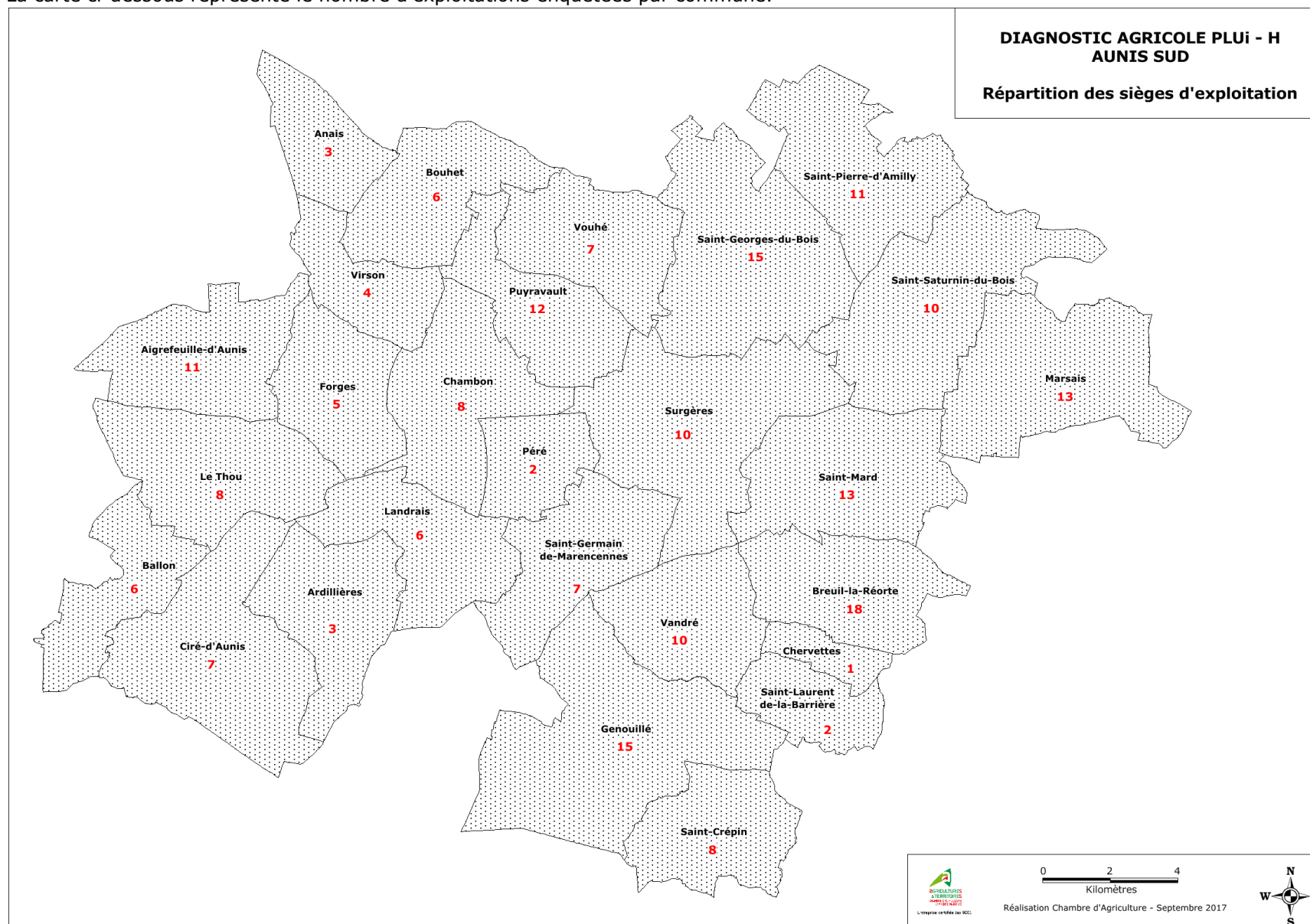
Tableau n°1 : Nombre d'exploitations enquêtees par commune

Commune	Nombre d'exploitations enquêtees
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS	13
17290 ARDILLIERES	3
17290 BALLON	8
17290 CHAMBON	11
17290 CIRE D'AUNIS	9
17290 FORGES	8
17290 LANDRAIS	7
17290 LE THOU	10
17290 VIRSON	7
17380 CHERVETTES	1
17380 ST CREPIN	9
17380 ST LAURENT DE LA BARRIERE	2
17430 GENOUILLE	17
17540 ANAIS	7
17540 BOUHET	6
17700 BREUIL LA REORTE	17
17700 MARSAIS	17
17700 PERE	2
17700 PUYRAVAULT	11
17700 ST GEORGES DU BOIS	18
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES	12
17700 ST MARD	16
17700 ST PIERRE D AMILLY	17
17700 ST SATURNIN DU BOIS	12
17700 SURGERES	16
17700 VANDRE	11
17700 VOUHE	5
Total général	272

Le tableau ci-contre présente le nombre d'exploitations agricoles enquêtees par commune.

Remarque : une exploitation dont le siège se situe à St Pierre d'Amilly n'exploite aucune terre en Charente-Maritime, mais en Vienne.

La carte ci-dessous représente le nombre d'exploitations enquêtées par commune.



1.1 Typologie des exploitations

1.1.1 Définition des critères de la typologie

Critères définissant la typologie des exploitations.

La typologie des exploitations agricoles est établie selon la proportion des productions de l'exploitation :

- Lorsque la surface de la production représente plus de 50% de la Surface Agricole Utile (SAU), cette production est considérée comme prépondérante dans le revenu de l'exploitation.
- Lorsqu'elle représente de 21 à 50% de la SAU, elle est considérée comme secondaire dans le revenu de l'exploitation,
- Lorsqu'elle est inférieure à 20%, c'est un revenu considéré comme accessoire.

Concernant les élevages, c'est le nombre d'animaux déterminant le statut sanitaire (RSD, ICPE) qui définit cette orientation : au-delà de 50 animaux, l'activité est prépondérante ; entre 20 et 50 animaux c'est un atelier secondaire ; en dessous, l'atelier n'est pas une caractéristique de l'exploitation.

Pour les exploitations ayant un élevage et des cultures, c'est le critère élevage qui est prépondérant par rapport à celui des surfaces en culture.

1.1.2 Les exploitations agricoles de la CdC Aunis Sud

Graphe 2 : Typologie des exploitations

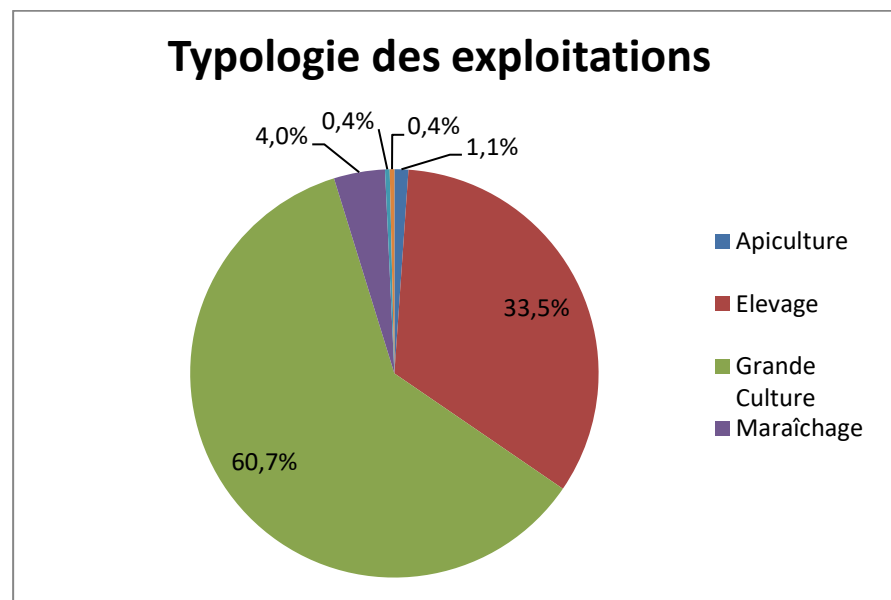


Tableau 2 : Evolution 2009/2014

Orientation	Nombre d'exploitations	
	2010	2017
Apiculture	164	3
Elevage		91
Gibier		1
Maraîchage	224	11
Grande Culture		164
Vigne		1
Total	388	271

Les évolutions des exploitations montrent une transformation des activités agricoles du territoire qui s'oriente vers les productions végétales :

- les exploitations d'élevages (bovin, caprin, apiculteur, gibier, ovin, lapin, porc, équidé, volaille) ont subi la diminution la plus marquante par une réduction de 42% de leur nombre entre 2010 et 2017
- les exploitations de production végétale (grande culture, maraîchage) ont connu une diminution deux fois moins importante de 20% entre 2010 et 2017.

Une grande diversité des types d'élevage est présente sur le territoire de la CdC Aunis Sud : 126 exploitations ont des animaux, comme l'illustre le tableau n°2 ci-dessous, qui représente 10 types d'espèces animales.
Parmi les élevages, il y a 3 producteurs de lapins dont un qui se consacre à l'élevage d'Orylag.

Tableau n °3 : Exploitations possédant des animaux

Types d'animaux	Vaches laitières	Vaches allaitantes	Chevaux	Volailles	Caprins	Ovins	Porcins	Gibiers	Apiculteurs	Lapins	Total
Nombre d'exploitations	37	50	7	8	7	8	2	1	3	3	126
	<i>Avec plus de 20 VL</i>	<i>Avec plus de 20 VA</i>			<i>Avec plus de 50 caprins</i>	<i>Avec plus de 50 ovins</i>					
Nombre d'exploitations	32	33	7	8	5	7	2	1	3	3	100

En prenant en compte les critères de typologie déterminant les orientations économiques des exploitations, ce sont alors 97 exploitations ayant un atelier d'élevage. Elles constituent donc un peu plus d'un tiers (35%) des exploitations du territoire alors qu'elles constituaient 42 % des exploitations en 2010, soit 53 élevages qui ont cessé leurs activités.

Les raisons sont multiples : la première est liée à la diminution du nombre d'exploitations total ; la seconde est liée à la conjoncture de l'élevage qui a conduit des éleveurs à cesser cette activité et à se tourner vers des productions végétales.

Les grandes cultures, présentes dans 244 exploitations, sont la production exclusive pour 165 entreprises.

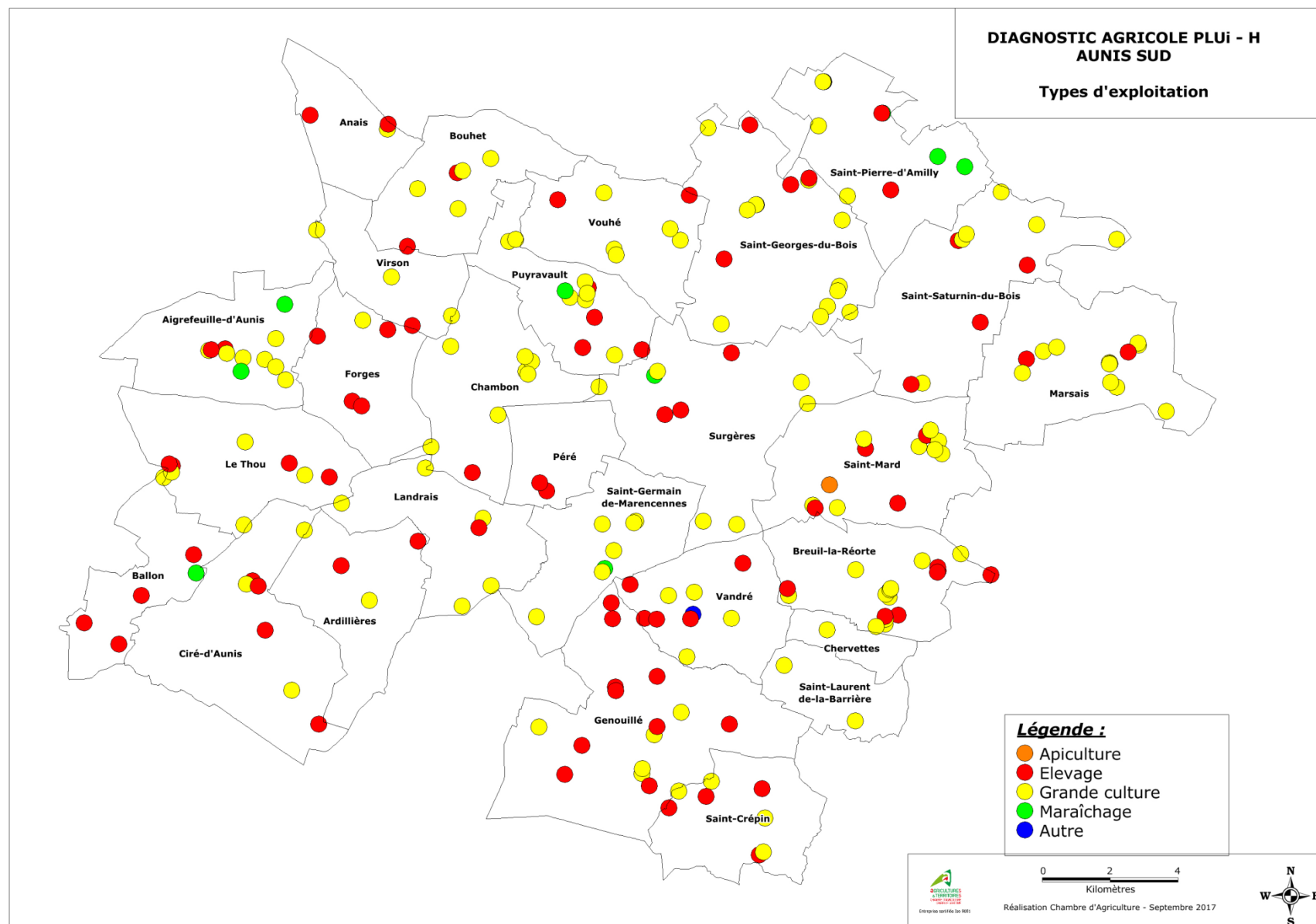
Le territoire compte également 11 maraîchers, dont un développe également des plantes aromatiques et médicinales.

Une exploitation d'élevage développe également un atelier maraîchage.

Les cartes thématiques des « *Orientations économiques des exploitations* » à l'échelle communale, présentent la répartition géographique des exploitations agricoles selon leur principale orientation.

La carte figurant ci-après représente les sièges d'exploitations par commune selon leur typologie.

Les activités de grandes cultures et les élevages sont présentes sur l'ensemble du territoire de la CdC Aunis Sud, sans spécificité de répartition géographique très marquée sauf pour les activités de maraîchage qui sont principalement localisées dans la partie nord-ouest du territoire et les élevages plus présents sur les communes proches des marais de Rochefort, notamment au sud.



2 LES SURFACES EXPLOITEES

2.1 Les surfaces agricoles

La surface agricole utile (SAU) de l'ensemble des exploitations enquêtées dont le siège d'exploitation se situe sur la CdC Aunis Sud est de 32 527 ha. Ces surfaces correspondent aux surfaces exploitées sur le territoire de la CdC Aunis Sud et celles que les exploitations mettent en valeur à l'extérieur de la CdC.

Sur le territoire de la CdC, les 271 exploitations enquêtées occupent 26 220 ha, soit 56% de la SAU de la CdC Aunis Sud dont le territoire total est de 46 300 ha.

Les exploitations dont le siège se situe sur la CdC exploitent majoritairement le territoire : 80% de la SAU des exploitations de la CdC se situent sur ce même territoire.

Tableau n° 4 : Nombre d'exploitations et SAU moyenne par types

Typologie d'exploitation	Nombre d'exploitations	SAU moyenne / exploitation (ha)
Apiculture	3	0,1
Elevage	91	130,3
Grandes Cultures	164	122,0
Maraîchage	11	58,9
Gibier	1	3,5
Vigne	1	6,0
Total général	271	120,0

L'évolution entre 2010 et 2017 montre une augmentation de la SAU par exploitation : en 2017 la moyenne par exploitation est de 120 ha alors qu'elle était de 112 ha en 2010.

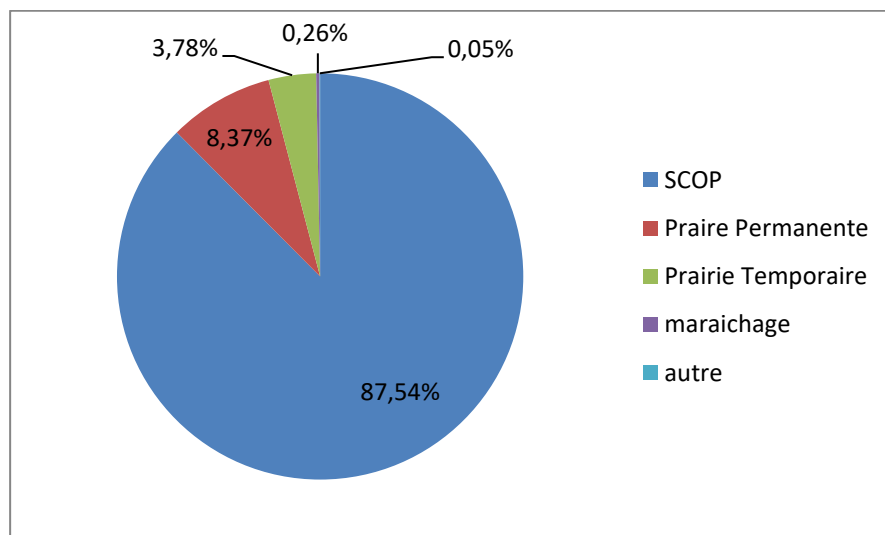
Entre 2010 et 2017, la surface moyenne des ateliers d'élevages et de grandes cultures ont fortement augmenté :

- Les exploitations avec des bovins viande ont une SAU moyenne de 143 ha, alors qu'elle était de 120 en 2010 ;
- Les exploitations avec des bovins lait ont une SAU moyenne de 160 ha alors qu'elle était de 130 en 2010 ;
- Les exploitations avec des grandes cultures ont une SAU moyenne de 125 ha alors qu'elle était de 120 ha en 2010.

Cette évolution montre donc un agrandissement important des structures d'exploitations en 7 ans.

2.2 Les cultures pratiquées

Graph 3 : Principales utilisations de la SAU de CdC Aunis Sud



SCOP : surface céréale oléo-protéagineuse

Les grandes cultures, correspondant à la SCOP, représentent près de 88% de la SAU des exploitations du territoire.

En ne prenant en compte que les surfaces cultivées sur la CdC, elles correspondent à 83% des surfaces cultivées.

Le second usage de la SAU correspond aux prairies (3 800 ha environ). Plus de 80% des prairies sont situées sur le territoire de la CdC.

Les deux tiers des prairies sont des prairies permanentes. Elles sont localisées majoritairement dans les zones de marais et à proximité des exploitations d'élevages.

Il n'y pas eu d'évolution entre 2010 et 2017 dans la répartition des principales utilisations de la SAU.

Le tableau des autres usages illustre également des productions marginales : l'arboriculture est présente chez trois exploitants, les PAM dans une exploitation, les chênes truffiers sont présents dans 3 exploitations, et la pépinière est chez une exploitation.

La vigne est développée par une seule entreprise qui montre une dynamique de développement de son domaine viticole.

Tableau 5 : Autres usages (en ha)

arboriculture	Plantes Aromatiques et Médicinales	vigne	chêne truffier	pépinière
6	1	6	1,2	0,5

Sur l'ensemble des exploitations de la CdC, 3% sont en agriculture biologique (AB) :

- 3 élevages dont 1 éleveur de bovins viande, 1 éleveur laitier, et 1 éleveur de porcs
- 3 maraîchers,
- 3 exploitations de grandes cultures.

La SAU cultivée en AB couvre également 3% de la SAU du territoire, soit 1093 ha.

3 LES CARACTERISTIQUES SOCIALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

3.1 L'emploi dans les exploitations agricoles et celui du territoire

En 2017, 344 actifs agricoles (chef d'exploitation à titre individuel et gérant actif de l'exploitation) constituent les 271 exploitations de la CdC, soit un nombre d'associés actifs par exploitation de l'ordre de 1,26 alors qu'il était de 1,2 en 2010.

Cette tendance montre que les entreprises agricoles développent une forme d'entreprise à plusieurs gestionnaires qui sont actifs à temps complet ou partiel au sein des entreprises.

Parmi l'ensemble des exploitations agricoles du territoire, 62 d'entre elles emploient des salariés, représentant 87 ETP. Ils sont majoritairement à temps partiel ou saisonnier.

Certains associés non exploitants (ils ne sont pas reconnus juridiquement comme gestionnaire de l'entreprise agricole) s'impliquent pourtant dans quelques activités de l'exploitation (par exemple dans la comptabilité, au moment des moissons,...).

Ce n'est pas anecdotique en terme de temps travaillé sur les exploitations puisque cela représente un cumul de jours travaillés de 1 530 jours/an.

En additionnant, les temps d'emplois des actifs agricoles, celui des salariés et celui des associés non exploitants, l'emploi global lié directement aux exploitations agricoles représente 440 ETP.

L'emploi induit par les exploitations agricoles sur les filières amont et aval, représenterait entre 650 et 800 ETP sur le territoire.

Cette appréciation est établie en s'appuyant sur des références nationales (Agreste) qui apprécient qu'un emploi dans une exploitation agricole génère de 1,5 à 2 emplois dans les filières.

Ces emplois se situent entre autres dans les coopératives et négoce maillant le territoire de la CdC Aunis Sud comme Ocealia, le groupe Soufflet. Sur le territoire, se sont développées des structures de recherches comme l'INRA du Magneraud et des stations d'expérimentation de recherche comme l'ENILIA à Surgères. Dans le domaine laitier, la coopérative terra Lacta collecte la majeure partie du lait produit sur Aunis Sud. La coopérative Orylag, implantée sur ce territoire, est également un élément de dynamisme.

Une structure de formation agricole, l'AMFR de St germain de Marencennes, est également bien implantée sur le territoire.

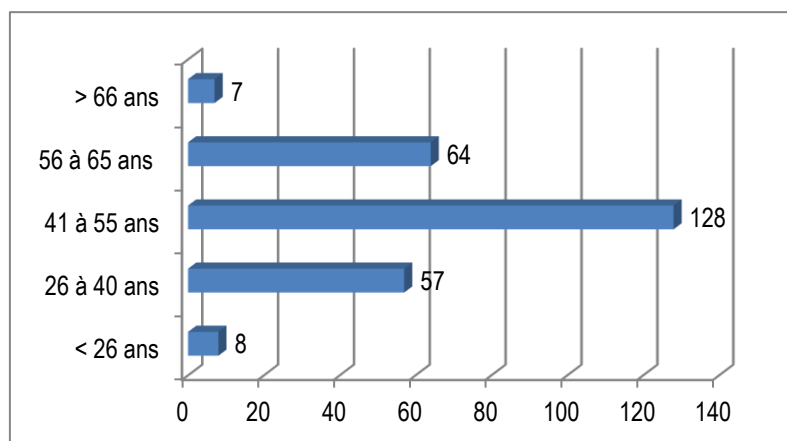
L'ensemble de ces structures contribuent au dynamisme agricole du territoire.

L'emploi de la filière agricole (coopératives, négoce, centre comptables, conseils, ...) représente donc de l'ordre de 10% de l'emploi du territoire.

3.2 L'évolution démographique au sein des exploitations agricoles

Les données démographiques sont analysées en ne prenant en compte que l'âge du plus jeune des exploitants dans le cas d'une société. Ce parti est choisi car il s'agit d'analyser les tendances d'évolutions démographiques. Ce sont les plus jeunes exploitants de ces structures qui permettent d'envisager les évolutions et la pérennité des entreprises.

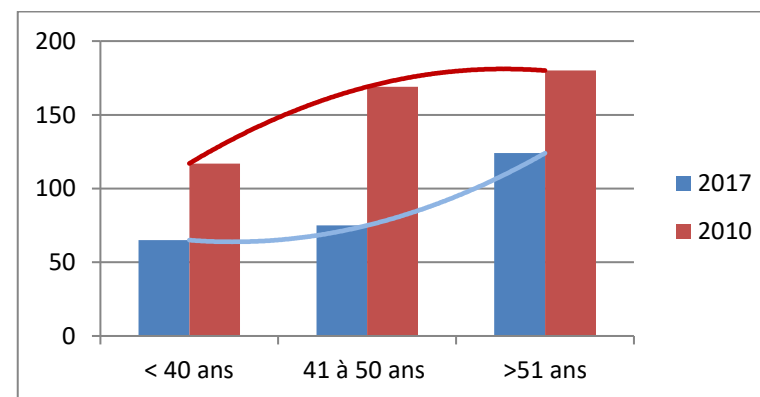
Graphe n° 4 : Pyramide des âges



Cette pyramide des âges montre que la population agricole d'Aunis sud, bien qu'elle soit relativement équilibrée en nombre d'exploitants de part et d'autre de l'âge moyen (48 ans), met en avant qu'il s'agit d'une population qui connaît un vieillissement : le nombre d'exploitants de moins de 40 ans est inférieur à celui des plus de 56 ans, ce qui ne montre pas un renouvellement démographique.

Le pronostic du vieillissement de démographie agricole envisagé dans le cadre du SCOT est donc avéré et la répartition démographique laisse supposer que cette tendance va continuer.

Graphe n° 5 : Tendances démographiques par classe d'âge



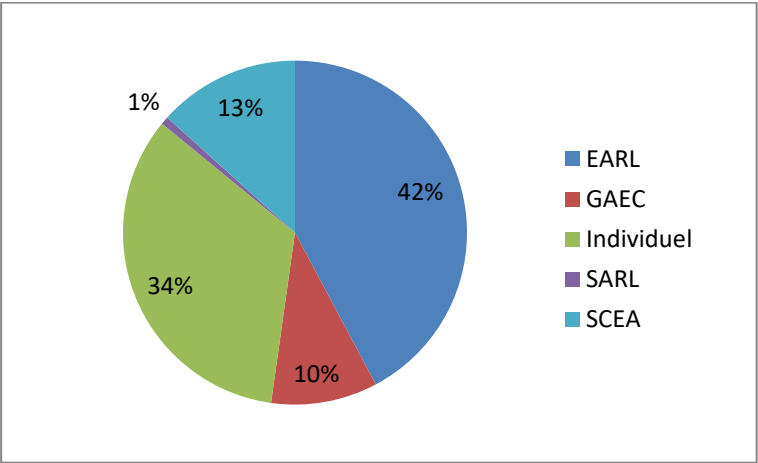
La comparaison de la courbe des tendances entre 2010 et 2017 confirme le vieillissement global de la population : autant en 2010 la répartition par catégorie d'âge pouvait laisser supposer un certain rééquilibrage en faveur des jeunes (les moins de 40 ans), autant en 2017 cette répartition montre plutôt une part du nombre des plus de 51 ans nettement plus importante qu'en 2010.

Tableau n° 6 : Age moyen par type d'exploitation

Type d'exploitation	Age moyen	Age moyen le plus grand	Age moyen le plus petit
Apiculture	50	53	44
Autre	45	52	38
Elevage	45	70	21
Grandes Cultures	49	69	Inconnu
Maraîchage	49	62	35

3.3 Les structures juridiques des exploitations agricoles

Graphe n° 6 : Statut juridique des exploitations



L'âge moyen de l'ensemble des exploitants est de 48 ans. Ce sont les exploitations maraîchères et les grandes cultures qui ont la population la plus âgée avec une moyenne d'âge de 49, après les apiculteurs. Les exploitations d'élevages sont gérées par les exploitants les plus jeunes. L'amplitude des âges, entre « l'âge moyen le plus grand » et « l'âge moyen plus petit », est la plus importante pour l'élevage suivi du maraîchage. Cela montre que ce sont ces activités qui sont gérées par les plus jeunes exploitants.

Les exploitations agricoles sous forme sociétaire sont majoritaires et représentent 66% des exploitations.

La prépondérance des formes sociétaires est une évolution constatée à l'échelle de l'ensemble du territoire national : les formes de type GAEC et EARL sont en fort développement depuis la fin des années 1990 au détriment des formes individuelles. Cette évolution résulte de plusieurs facteurs notamment du fait qu'elles permettent l'installation / transmission des entreprises, et qu'elles présentent des intérêts renforcés d'un point de vue réglementaire

L'âge moyen des exploitants est de 48 ans. Cet âge est établi à partir des âges retenus pour le plus jeune des exploitants dans le cas des sociétés.

Le tableau n° 5 ci-dessous met en avant que les formes sociétaires sont gérées par des exploitants plus jeunes en 2017 que les exploitations individuelles dont l'âge moyen est de 50 ans.

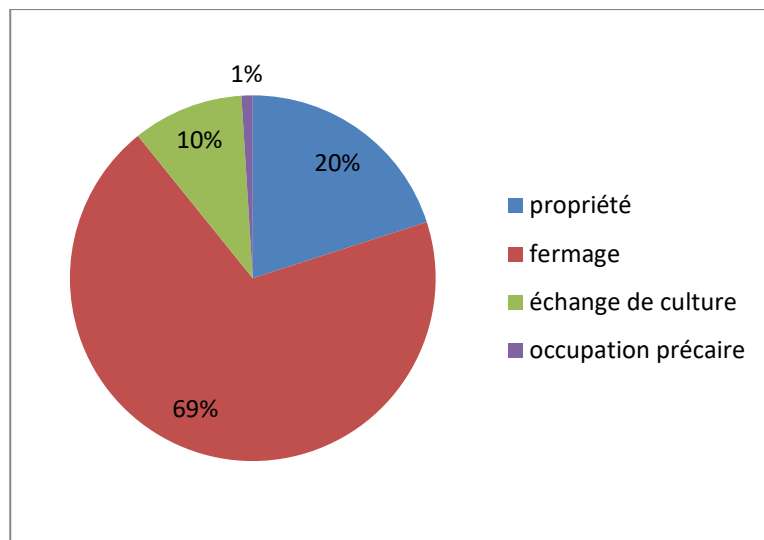
Tableau n° 7 : Age moyen par structure juridique

Forme juridique	EARL	GAEC	Individuel	SARL	SCEA
Age moyen	49	40	50	37	44

4 LE FONCIER ET LES AMENAGEMENTS AGRICOLES

4.1 Le mode de faire valoir

Graphe n° 7 : Mode faire valoir



Remarque : le fermage est déterminé pour toutes les exploitations, sans distinguer du fermage familial. Pour les sociétés, les surfaces qu'elles exploitent par bail sont rattachées au fermage, même si le gérant de la société en est propriétaire.

L'ensemble des surfaces détenues par les propriétaires, qui sont gérant d'une société ne modifieront pas les grands équilibres du graphe.

Le fermage est le mode faire valoir principal des exploitations agricoles en représentant près de 70% des surfaces exploitées soit plus de 24 000 ha.

Les échanges de cultures, à hauteur de 10% des surfaces exploitées (plus de 3 400 ha), montre une réorganisation foncière entre exploitant assez importante.

Cette réorganisation comporte souvent des accords multi-latéraux entre plusieurs exploitants. La modification d'un accord pour une parcelle agricole a dans la majeure partie des cas des conséquences sur d'autres surfaces.

Le territoire est peu concerné par des occupations précaires.

Les cartes thématiques du « *Mode de faire-valoir en propriété* » illustre la répartition du mode de faire-valoir : la légende représente la part de la surface exploitée en faire valoir direct dans la SAU de l'exploitation, donc mise en valeur par des propriétaires exploitants. Les parcelles représentées en jaune regroupent les exploitations dont la part de propriété est inférieure à 25% de la SAU : c'est une large majorité des surfaces exploitées

4.2 Les bâtiments agricoles

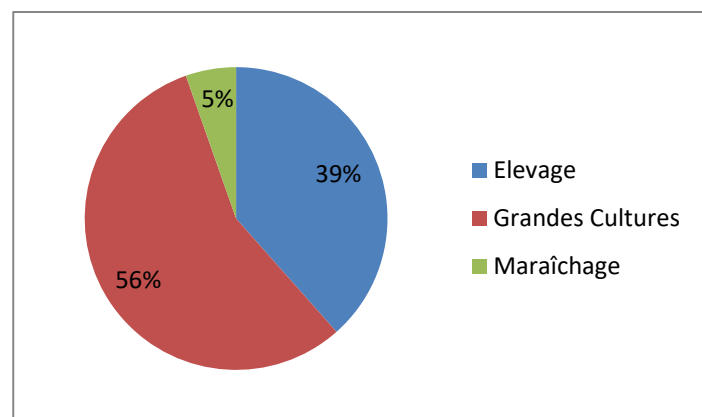
Les cartes communales localisent les divers bâtiments et leurs usages spécifiques.
Une majeure partie des bâtiments agricoles sont à proximité de constructions de tierces personnes.

4.3 L'irrigation

L'irrigation est présente chez 48% des exploitations de la CdC Aunis sud, soit 132 exploitations.
La surface irrigable dans la sole des exploitations est de 7 257 ha soit 22% de la SAU du territoire de la CdC Aunis Sud.
L'irrigation s'est développée également par des investissements importants pour la création de réseau enterré qui représentent 63% des surfaces irriguées.

Ce sont 282 forages et 47 prises d'eau superficielles qui sont identifiées cartographiquement.

Graphe n° 8 : Typologie des exploitations irrigantes



Majoritairement, ce sont les exploitations grandes cultures qui sont les plus représentées (56 %).
Mais la part des activités d'élevages est importante avec 36% des exploitations ayant une irrigation.
Pour ces dernières, l'irrigation est utilisée soit pour les cultures servant à l'alimentation animale (maïs ensilage, luzerne ...) soit pour les cultures de ventes.
L'enquête ne permet pas de faire le distinguo des rapports entre ces deux usages de l'irrigation.

Tableau n°8 : Part des irrigants selon la principale production

Typologie	% du nombre de la catégorie
Elevage	55%
Grandes Cultures	45%
Maraîchage	64%

55% des élevages sont irrigants, devant les grandes cultures. Ceci confirme que l'irrigation, quelle que soit sa vocation est un élément important dans les équilibres de ces systèmes.
Quant au maraîchage, l'usage de l'irrigation est nécessaire pour ces exploitations. Cependant, quelques-unes n'ont pas d'irrigation car elles sont situées dans des sols humides (marais, motte).

L'irrigation est un facteur important pour la sécurité des exploitations car elle permet d'assurer des volumes et des qualités de production aux entreprises. Toutefois, les crises liées aux périodes de sécheresses printanières et estivales amènent une certaine fragilité des cultures irriguées, ayant conduit à des projets de réserves de substitution : actuellement, plusieurs sont en cours d'instruction administrative. Elles sont portées par le SYRES, un syndicat départemental.

Cet enjeu amène aussi 9 exploitants à avoir des projets de création de réseau enterré d'irrigation pour pouvoir irriguer 186 ha.

4.4 Le drainage

Le drainage a été installé dans 98 exploitations et représente 9% des surfaces exploitées (3 242 ha).
La majeure partie des surfaces drainées sont avec des systèmes enterrés, 2 395 ha, soit 7% de la surface drainée.

Les cartes communales identifient les surfaces irriguées et drainées ainsi que les points de prélèvement d'eau pour l'irrigation.

4.5 Les épandages agricoles

Les plans d'épandages des exploitations d'élevage regroupent 7 804 ha pour 1 432 parcelles culturales. Ce sont 110 exploitants qui ont déclaré ces parcelles d'épandages.

Les cartes communales localisent les parcelles incluses dans un plan d'épandage.

5 LA DIVERSIFICATION

Tableau n° 9 : Les types de diversification

Types d'activités	Nombre d'exploitations
Pension de chevaux	1
Tourisme (gîte, camping à la ferme...)	4
Transformation/Tourisme	1
Transformation	1
Vente directe	31
Vente directe/tourisme	1
Vente directe/transformation	7
Total	46

Les 46 exploitations ayant une activité de diversification représentent 17% de l'ensemble. Parmi elles, 40 ont une activité de vente directe, soit 14% de l'ensemble des exploitations.

Le territoire connaît également un développement des ateliers de transformation qui représentent 3% de l'ensemble des exploitations.

Entre 2010 et 2017, il y a donc eu une forte progression des ateliers de vente directe qui étaient présents dans 8% des exploitations.

Ces deux types de diversification correspondent à une attente de la société, attente qui tend à se développer.

La vente directe est également organisée sur le territoire de la CdC Aunis Sud travers un magasin de producteurs situé à Surgères.

Le tourisme lié à une activité agricole est peu présente sur le territoire avec 5 exploitations qui ont développé cette activité d'accueil.

En annexe figure la liste des communes accueillant les activités de diversification selon son type de production dominant sur l'exploitation

La répartition géographique de ces ateliers ne fait pas ressortir de spécificité géographique car la répartition est homogène sur tout le territoire de la CdC Aunis Sud.

En annexe figure la liste des communes sur laquelle se situent les exploitations ayant une activité de diversification.

6 LA SITUATION ECONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ET LEURS EVOLUTIONS

6.1 La situation économique des exploitations

Cette situation est appréciée aux dires de l'exploitant selon sa propre perception de la situation de son entreprise.

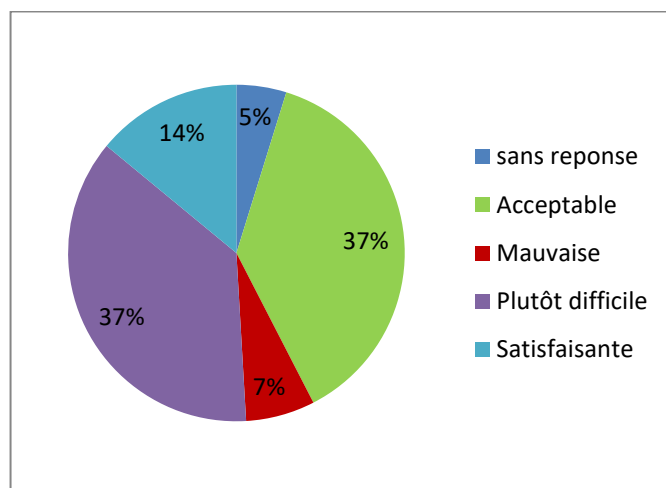
Tableau n°10 : Evolution récente de la situation économique des exploitations

type	S'est améliorée	S'est dégradée	Est stationnaire	Total général
apiculture	0,00%	0,40%	0,79%	1,19%
Autre	0,00%	0,40%	0,00%	0,40%
Elevage	11,07%	15,81%	7,51%	34,39%
Grandes Cultures	5,93%	30,83%	23,32%	60,08%
Maraîchage	1,58%	0,79%	1,58%	3,95%
Total général	18,58%	48,22%	33,20%	100,00 %

Globalement, la situation économique des exploitants s'est dégradée pour la moitié d'entre elles.

Les exploitations grandes cultures expriment de façon plus marquée cette dégradation de leur revenu, tandis que 20% des exploitations d'élevage considèrent que leur situation économique s'est améliorée.

Graphe n°9 : Perception par les exploitants de leur situation économique en 2017



La situation économique de l'ensemble des exploitants est partagée : 51% des exploitants considèrent leur situation économique comme acceptable ou satisfaisante, alors que 44% la considèrent comme plutôt difficile ou dégradée. Cette perception permet d'appréhender un état des exploitations qui laisse percevoir une situation économique générale acceptable.

La situation est appréciée par les exploitations grandes cultures comme plutôt mauvaise ou difficile dans une plus grande proportion (26 %) que chez les éleveurs (18%). Cette perception trouve une part d'explication dans l'évolution des résultats d'exploitations des grandes cultures qui diminue depuis 2012.

6.2 Evolution des exploitations

Dans les 5 prochaines années, une part importante des exploitants (17%) va cesser son activité. Cela concerne 47 exploitations dont le chef d'entreprise arrêtera son activité qui vont mettre à disposition d'autres exploitations (installation, confortement d'exploitation) environ 4 126 ha.

44% des exploitants considèrent leur entreprise en phase de croisière, alors que 27% ont des projets de développement pour les années à venir.

Tableau n°11 : Avenir des exploitations cessant leur activité d'ici 5 ans

Successeur connu et identifié	Recherche d'un successeur	Sans successeur	Total général
67%	9%	24%	100%

Parmi les exploitants ayant répondu à cette question (47 réponses), 67% des exploitations ont un successeur connu et 33 % n'ont pas encore de successeur connu.

6.3 Les projets

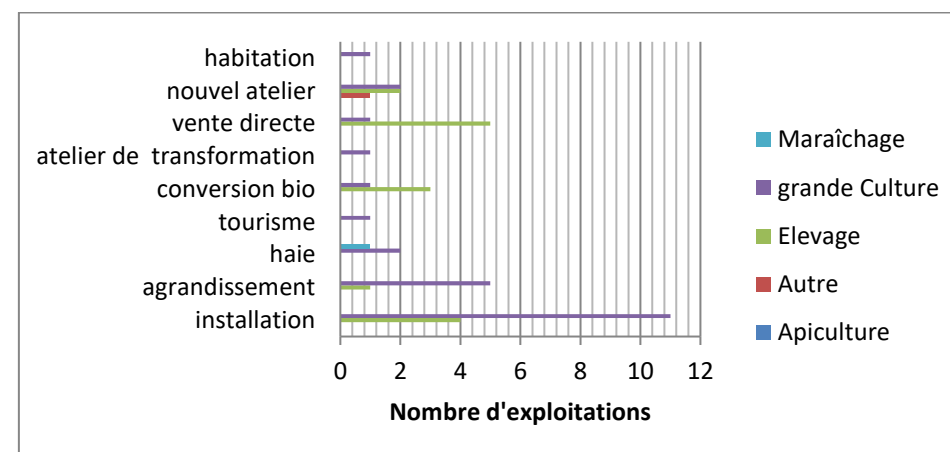
Le territoire d'Aunis Sud compte des exploitations agricoles dynamiques : 27% d'entre elles, soit 74 exploitations, ont des projets de développement ou d'aménagement comme l'illustre le graphe n° 10 qui présente les types de projets par type d'exploitation. Ces exploitants ont un âge moyen 47 ans.

Il est à remarquer que ce 35% des exploitations d'élevage ont des projets, contre 24 % des exploitations grandes cultures et 9% des maraîchers. Le détail des projets par commune se situe en annexe

Les projets concernent pour 21 des exploitations des enjeux d'installation et d'agrandissement. Ces deux enjeux sont souvent liés car l'agrandissement de la surface permet de conforter le revenu de l'exploitation qui accueille un nouveau gérant.

La création d'atelier de vente directe est notoire : 6 exploitations souhaitent s'engager dans ce type projet, dont 5 concernent des exploitations d'élevage. Le troisième type de projet concerne le développement de l'agriculture biologique : 3 exploitations d'élevages envisagent une conversion et une exploitation de grande culture.

Graphe n°10 : Nature des projets par type d'exploitation



6.4 La dynamique d'installation

Remarque : le territoire a certainement connu des installations qui ont eu lieu en dehors du cadre du parcours à l'installation. Elles ne sont pas prises en compte dans les éléments présentés ci-après.

Le territoire a connu récemment (depuis 2012) plusieurs installations (13) dont la moitié concerne des exploitations d'élevages laitiers, et un projet en maraîchage. Les autres installations sont en grandes cultures.

Ces installations représentent 5% des exploitations de l'étude.

Ce sont des installations à titre individuel pour 28 % d'entre elles. Les installations en société sont dominantes.

Tableau n°12 : Historique récent des installations aidées dans le cadre du parcours à l'installation

Commune	Production principale	Date d'installation définitive
ST MARD	Grandes Cultures	25/01/2017
ST SATURNIN DU BOIS	Grandes Cultures	21/07/2014
ARDILLIERES	Grandes Cultures	22/01/2015
LE THOU	Grandes Cultures	14/03/2014
ST SATURNIN DU BOIS	Grandes Cultures	29/01/2013
ST LAURENT LA BARRIERE	Grandes Cultures	01/04/2013
ST PIERRE D'AMILLY	Maraichage	02/06/2014
ST PIERRE D'AMILLY	Vaches laitières	EN COURS
FORGES	Vaches laitières	18/01/2016
LANDRAIS	Vaches laitières	23/06/2014
ST GEORGES DU BOIS	Vaches laitières	05/05/2013
CHAMBON	Vaches laitières	16/03/2015
CHAMBON	Vaches laitières	10/03/2013
ST GERMAIN DE MARENCENNES	Vaches laitières	09/02/2015

7 ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX LIES AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES

7.1 Les haies

ANALYSE à VENIR

7.2 La perception des enjeux environnementaux par les exploitants

Les enjeux environnementaux perçus par les exploitants montrent qu'ils sont attentifs :

- En priorité pour 55% d'entre eux à la préservation du potentiel agronomique de leurs sols et à la préservation de la ressource en eau, aussi bien d'un point de vue quantité que qualité.
- En second lieu et pour 20% d'entre eux, ils sont favorables au développement des auxiliaires de cultures (à travers des haies, des bandes enherbées), à la lutte contre l'effondrement des berges notamment dans les marais et les fonds de vallées humides (lutte contre les ravageurs comme les ragondins et les écrevisses américaines), et au développement de la biodiversité ;
- En troisième lieu et pour 15 % d'entre eux, ils souhaitent embellir le paysage par la plantation de haies notamment autour des corps de ferme.

Pour favoriser la mise en œuvre de ces enjeux, les exploitants identifient les freins suivants :

- Pour 50% d'entre eux, les contraintes réglementaires (toute réglementation confondue), sont les principaux éléments de blocages ;
- Et pour 30% d'entre eux, viennent ensuite le coût financier et la charge de travail que peut représenter pour leur entreprise la mise en œuvre des actions concourant à leurs préoccupations.

Cette perception de l'environnement des exploitations agricoles montre une réelle préoccupation des exploitants sur leur cadre de vie et les intérêts et avantages qu'ils perçoivent. En parallèle, ils sont très sensibles aux enjeux réglementaires que les thématiques environnementales peuvent revêtir.

8 ENJEUX ENTRE LES EXPLOITATIONS ET LE DOCUMENT D'URBANISME

Le document d'urbanisme PLUi-H est amené à construire un projet de territoire dont une partie se traduit par un zonage et un règlement ayant trait au droit des sols en terme de constructibilité et à la prise en compte des sujets environnementaux comme la préservation des paysages, la gestion des Trames Vertes et Bleues.

8.1 Synthèse des enjeux

Les éléments du diagnostic agricole du territoire permettent de mettre en avant des sujets dont le PLUi-H doit traiter pour assurer le maintien et le développement de ses activités agricoles gérant une part importante du territoire rural de la collectivité.

Le territoire de la CdC Aunis Sud est constitué d'un maillage dense d'exploitations agricoles qui sont situées la majeure partie du temps à proximité de constructions de tierces personnes.

La majeure partie de ces exploitations sont pérennes, et pour celles qui voient leur chef d'exploitation cesser leur activité dans les prochaines années, la succession est en partie assurée.

Dans le cadre du PLUi-H, la préservation des sièges d'exploitations et des bâtiments agricoles et ce, quel que soit leur usage, est nécessaire pour assurer le maintien des entreprises agricoles. La définition d'une vaste zone dédiée aux activités agricoles autour de ces bâtiments et sièges sera à établir afin de contribuer au maintien et au développement du tissu économique agricole du territoire.

Pour mémoire, le SCOT du Pays d'Aunis approuvé en 2012 avait mis en avant le principe d'un périmètre de 100m autour des constructions agricoles. Ce principe mérite d'être repris, car il correspond également aux principes de la charte « Agriculture, urbanisme et territoire » signée en 2012.

Liées à ces installations, les questions de circulation agricoles sont à étudier pour limiter les conflits d'usages.

Bien qu'il n'y ait pas de conflits majeurs ressortis lors des enquêtes, certains aménagements de bourgs, de hameaux sont réputés sources potentielles et parfois avérées de conflits car la circulation agricole est très difficile.

C'est un point d'alerte que les enquêtes ont mis en avant : anticiper les projets de circulation, de dessertes des zones urbaines en intégrant la question de la circulation agricole aussi bien dans ces zones, que sur leur pourtour ou sur la jonction entre ces zones.

La gestion de ces problématiques de circulation nécessite d'engager des concertations entre les divers acteurs afin d'anticiper les divers besoins et de rechercher des solutions partagées.

Le maintien et le développement des entreprises agricoles nécessitent également d'accompagner les transmissions : en lien avec le PLUi-H, cette thématique repose sur la préservation des bâtiments agricoles existants même s'ils n'ont plus d'usage agricole momentanément. C'est leur caractère fonctionnel qui est à prendre en compte pour leur identification à usage agricole et leur maintien en zone agricole.

Les enjeux de transmission des exploitations vont s'amplifier selon la courbe démographique. Il est nécessaire d'appréhender les bâtiments agricoles dans la perspective de conserver un patrimoine à usage agricole.

Le territoire de la CdC Aunis Sud compte des entreprises agricoles ayant développé une diversification, notamment par la vente directe.

Pour le territoire, le développement d'une économie de proximité, circulaire passe par le développement de la vente directe nécessitant parfois la création d'atelier de transformation.

L'accompagnement de ces démarches individuelles, en termes de document d'urbanisme, consistera dans l'adaptation du règlement du PLUi-H à ces projets qui pourront aboutir à la création de point de vente, la construction d'ateliers de transformation en zone agricole.

Les activités agricoles portent des enjeux liés à la gestion de l'espace, notamment l'entretien des haies. Le territoire comporte un linéaire de haies important dont la gestion et la valorisation peut contribuer à l'économie circulaire du territoire par la valorisation des éléments de coupe. Cette gestion pourrait également être génératrice d'emplois.

Le choix des outils de gestion à travers le PLUi-H est également à apprécier en tenant compte de cet enjeu tout autant que dans la protection des paysages ou les outils pour la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue.

Les enjeux environnementaux du territoire, identifiés dans la partie environnementale du PLUi-H comme les paysages, les zones humides, les haies, méritent d'être analysés en termes d'enjeux collectifs.

Les exploitations agricoles étant concernées directement par tous ces enjeux, il est nécessaire que le PLUi-H trouve un équilibre entre ces éléments pour concilier les divers atouts du territoire que sont ses exploitations et sa qualité environnementale.

8.2 Indicateurs pour suivre l'évolution des activités

L'évolution des exploitations est assez notable par l'augmentation des surfaces exploitées, du nombre d'installations dans le cadre familial ou hors cadre familial du type d'activité par exemple. Des besoins sont également identifiés pour ces entreprises comme les bâtiments.

Le suivi de l'évolution des activités agricoles est à envisager pour apprécier les évolutions de l'agriculture ;

La fréquence de ces suivis pourrait être de 5 ans. En effet, la démographie agricole montre une population relativement vieillissante et également d'un certain dynamisme de projet de développement et d'installation. Ces deux composantes vont impacter la structuration agricole du territoire.

Les éléments proposés pour ce suivi sont identifiés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n° 13 : Indicateurs

Nature des indicateurs	Source possible
Nombre d'entreprises	Enquête
Nombre d'exploitants (chefs d'exploitations, gérants)	Enquête
Evolution de la typologie des exploitations	Enquête
Age des exploitants	Enquête
SAU	Enquête
Surface par nature de culture	Enquête, DDTM
Surface PAC (RPG)	DDTM
Surface irriguée	Enquête
Nombre d'activités équestres	Enquête
Nombre d'activités de diversification	Enquête
Surface sous contrat en agriculture biologique	DDTM
Surface de bâtiments construits	Permis de construire
Nombre de salariés (à temps plein, saisonniers)	Enquête

9 CONCLUSION

Les entreprises du secteur agricole au nombre de 271 sont dynamiques et leur situation économique semble s'être stabilisée.
Les installations récentes laissent supposer que c'est un secteur économique qui peut être source d'un certain renouvellement d'entreprise.

La pérennité de la majorité des exploitations semble assurée pour les dix prochaines années, avec tout de même un enjeu important pour 17% des entreprises qui vont cesser leur activité dans les 5 prochaines années.

La pérennisation des outils agricoles permettra le développement de nouveaux projets agricoles, non identifiés à ce jour.

Au-delà des outils existants, l'accompagnement de nouveau projet d'exploitation ou le développement des structures existantes avec l'installation de jeunes agriculteurs dans des formes sociétaires ou non permettra au territoire rural de la CdC Aunis Sud de se renouveler, d'être source d'économie de proximité et de création d'emploi.

Les atouts environnementaux du territoire concernant les exploitations agricoles sont à concilier avec le fonctionnement des exploitations agricoles et leurs enjeux économiques.

ANNEXES

Liste des communes comptant une activité de diversification de l'exploitation selon son type

	Pension de chevaux	Tourisme (gîte, camping à la ferme...)	Transformation /Tourisme	Transformation	Vente directe	Vente directe/ Tourisme	Vente directe/ Transformation	Total général
Apiculture								
17700 ST GEORGES DU BOIS				1				1
17700 VOUHE							1	1
Elevage								
17290 CIRE D'AUNIS					2			2
17290 LE THOU					1			1
17290 VIRSON					1			1
17380 ST CREPIN					1			1
17430 GENOUILLE					4			4
17540 BOUHET					1			1
17700 BREUIL LA REORTE					1		1	2
17700 PERE					1			1
17700 PUYRAVAULT					2			2
17700 ST GEORGES DU BOIS					2			2
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES			1					1
17700 ST SATURNIN DU BOIS					1			1
17700 SURGERES					2			2
17700 VANDRE					4			4
17700 VOUHE							1	1
Grandes Cultures								
17290 FORGES		1						1
17290 VIRSON	1							1
17540 ANAIS						1		1
17700 BREUIL LA REORTE							1	1
17700 ST GEORGES DU BOIS		1			1			2
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES					1		1	2

17700 ST MARD		1						1
17700 ST SATURNIN DU BOIS							1	1
17700 SURGERES		1						1
Maraichage								
17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS					1		1	2
17290 BALLON					1			1
17700 PUYRAVAULT					1			1
17700 ST GERMAIN DE MARENCENNES					1			1
17700 ST PIERRE D AMILLY					1			1
17700 SURGERES					1			1
Total général	1	4	1	1	31	1	7	46

Liste des projets par commune

NUM_VDA	commune	CDC	agrandissement	bâtiment	tourisme	transformation	vente directe	nouvel atelier	installation	irrigation	méthanisation	faire part et a	habitation	conversion bio	plantation haie	typologie	Age	Somme projet
1891	17290 AIGREFEU ILLE D'AUNIS	AS							1							GC	63	1
1894	17290 AIGREFEU ILLE D'AUNIS	AS								1						EI	51	1
1902	17540 ANAIS	AS								1						GC	63	1
1991	17290 BALLON	AS	1	1							1					EI	31	3
2099	17700 SURGERES	AS									1					EI	46	1
2107	17700 SURGERES	AS										1				GC	59	1
2116	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1			1		1							EI	47	3
2118	17700 BREUIL LA REORTE	AS						1								EI	50	1
2120	17700 BREUIL LA REORTE	AS											1			GC	43	1
2122	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1										1		EI	51	2
2523	17430 GENOUILLE	AS							1							EI	57	1
2581	17290 LANDRAIS	AS								1						GC	30	1

3125	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS						1							El	59	1
3132	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1				1		1					El	40	3
3341	17700 ST SATURNI N DU BOIS	AS		1											El	50	1
3342	17700 ST SATURNI N DU BOIS	AS												1	GC	54	1
3343	17700 ST SATURNI N DU BOIS	AS		1											El	70	1
3501	17700 SURGERE S	AS					1								El	46	1
7363	17290 CIRE D'AUNIS	AS		1											El	39	1
7594	17430 GENOUIL LE	AS						1							El	62	1
8182	17700 ST GERMAIN DE MARENCE NNES	AS		1				1							GC	49	2
8525	17290 LE THOU	AS		1											El	35	1
17056	17700 MARSAIS	AS								1					GC	55	1
18226	17290 AIGREFEU ILLE D'AUNIS	AS						1							GC	64	1
19571	17540 ANAI	AS		1											GC	39	1
22132	17700 ST PIERRE D AMILLY	AS						1							GC	67	1
24645	17700 ST PIERRE D AMILLY	AS		1											GC	57	1
25787	17700 BREUIL	AS		1											GC	43	1

	LA REORTE																	
25978	17290 CHAMBO N	AS						1								GC	65	1
26470	17430 GENUILLE	AS						1								GC	61	1
26963	17290 LE THOU	AS						1								GC	61	1
30470	17700 SURGERES	AS	1					1								GC	47	2
30541	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS						1								GC	61	1
30851	17700 MARSAIS	AS						1								GC	48	1
30859	17700 VANDRE	AS		1				1								GC	51	2
30941	17700 PUYRAVALT	AS		1												GC	52	1
31437	17700 ST MARD	AS	1											1		GC	53	2
31850	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1												GC	27	1
31924	17540 BOUHET	AS											1			GC	53	1
33015	17700 ST GERMAIN DE MARENENNES	AS		1												El	38	1
33097	17700 SURGERES	AS			1											GC	48	1
33128	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1		1	1									GC	45	3
33325	17700 MARSAIS	AS		1												El	24	1
33844	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1												GC	37	1

33899	17290 LANDRAIS	AS	1													GC	46	1
35776	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1												El	62	1
36000	17700 VANDRE	AS					1									El	44	1
36595	17700 BREUIL LA REORTE	AS					1									El	25	1
56178	17700 ST PIERRE D AMILLY	AS												1		M	52	1
78364	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS		1												GC	36	1
80024	17290 CHAMBON	AS							1							GC	46	1
116164	17700 BREUIL LA REORTE	AS	1													GC	27	1
116904	17700 ST SATURNIN DU BOIS	AS		1												El	42	1
120270	17700 BREUIL LA REORTE	AS		1			1									El	21	2
123945	17700 VANDRE	AS						1								Autre	38	1
124344	17380 ST CREPIN	AS							1							GC	64	1
125016	17700 ST GEORGES DU BOIS	AS						1								GC	55	1
126552	17290 BALLON	AS											1			El	29	1
129166	17290 LE THOU	AS											1			El	25	1
131503	17700 ST GERMAIN DE MARENCHES	AS	1	1												GC	36	2



Contact :

Chambre d'agriculture
de la Charente-Maritime
2 avenue de Fétilly
CS 85074
17074 LA ROCHELLE Cx 9
05 46 50 45 00

www.charente-maritime.chambagri.fr

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE

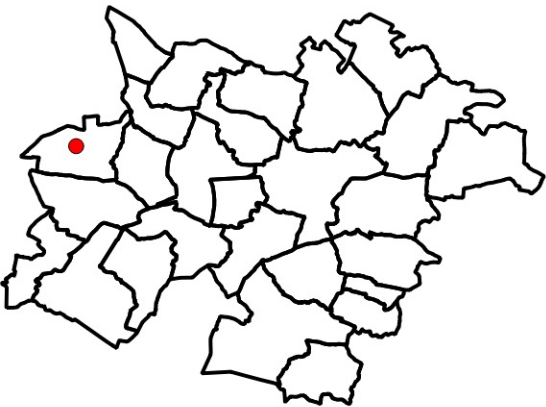


PLUi-14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.2

Atlas de l'origine de la consommation des espaces NAF



ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Aigrefeuille-d'Aunis

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

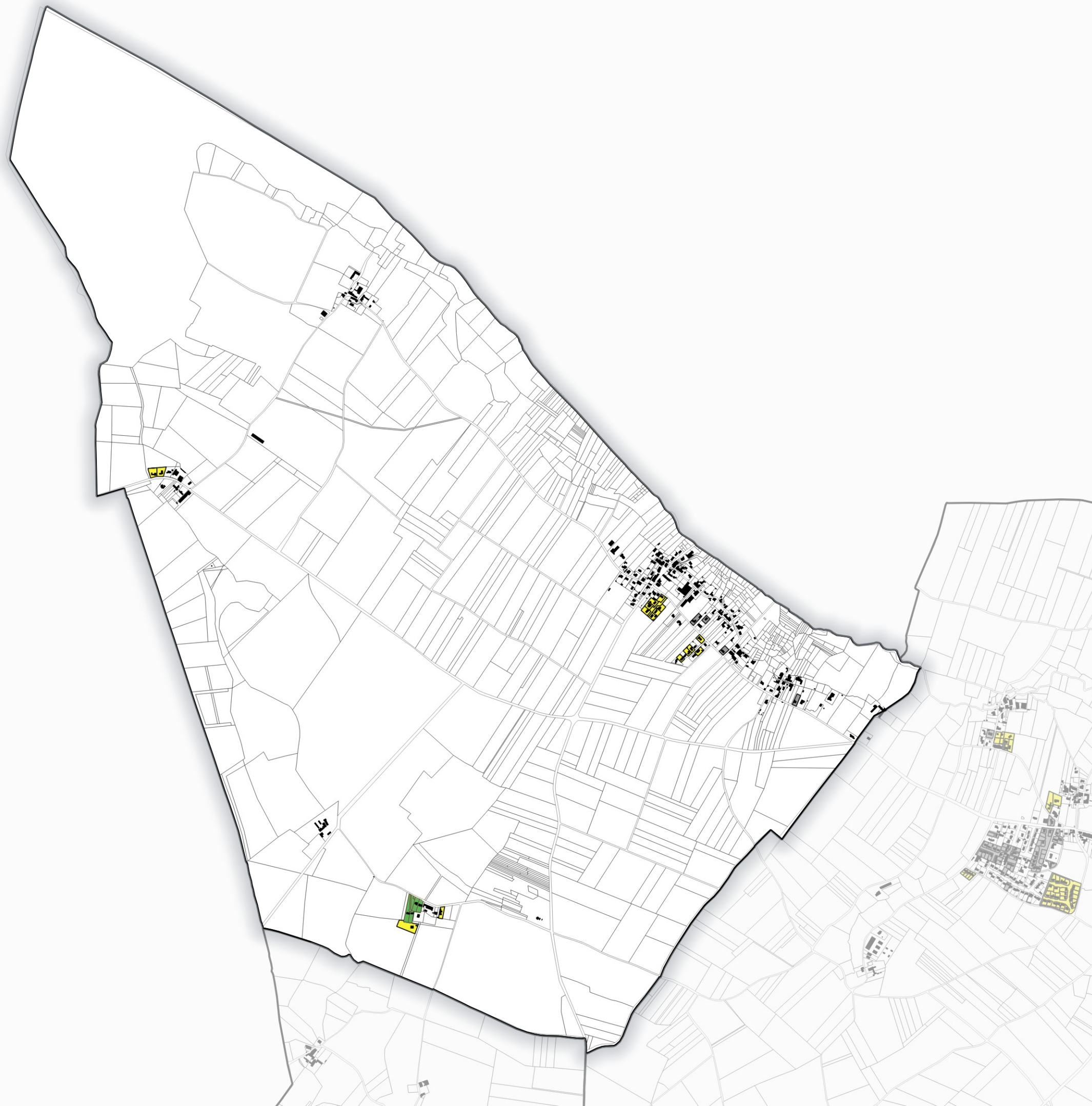
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Anais



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Anais

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

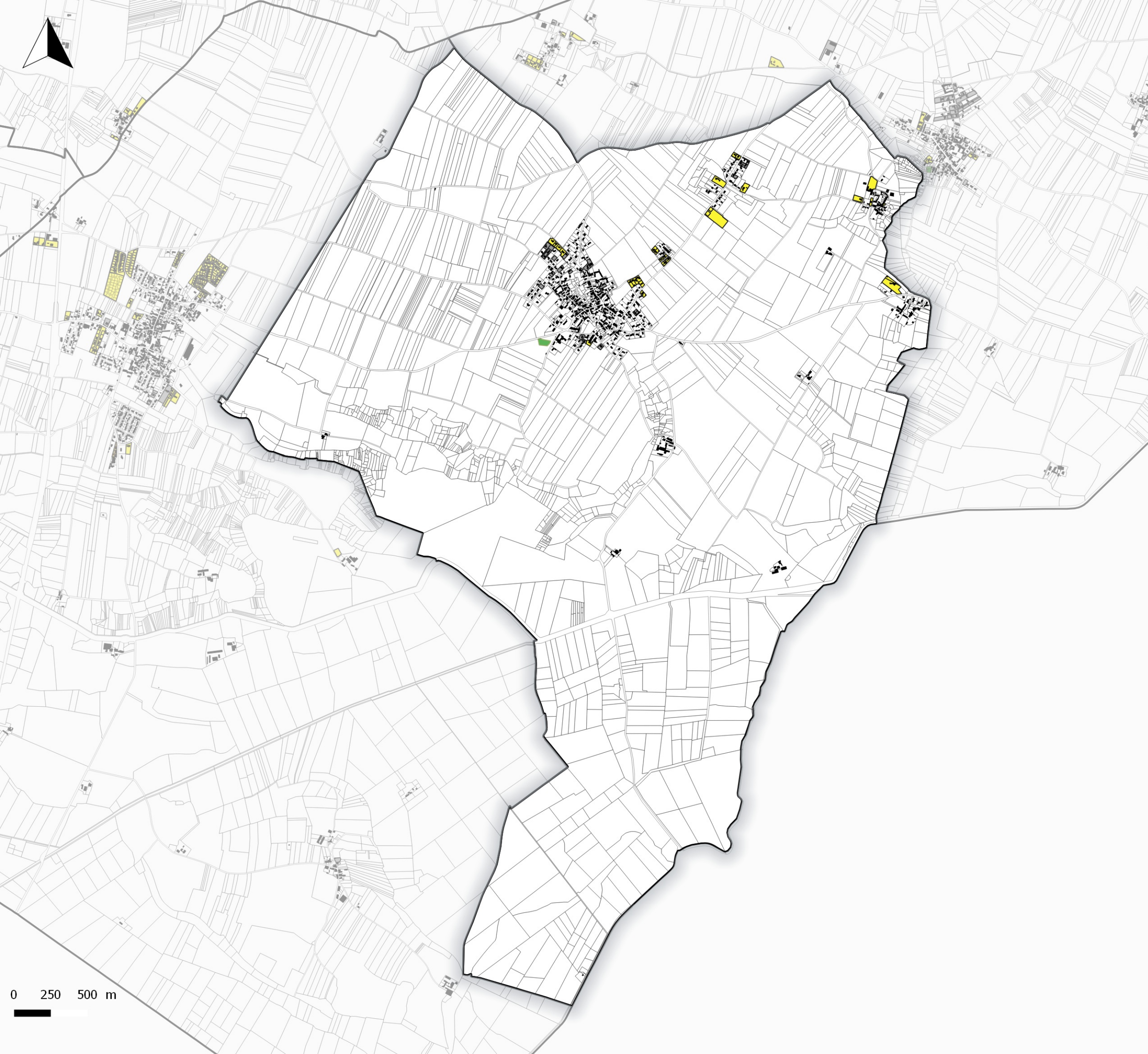
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Ardillières



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Ardillières

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Ballon



ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Ballon

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

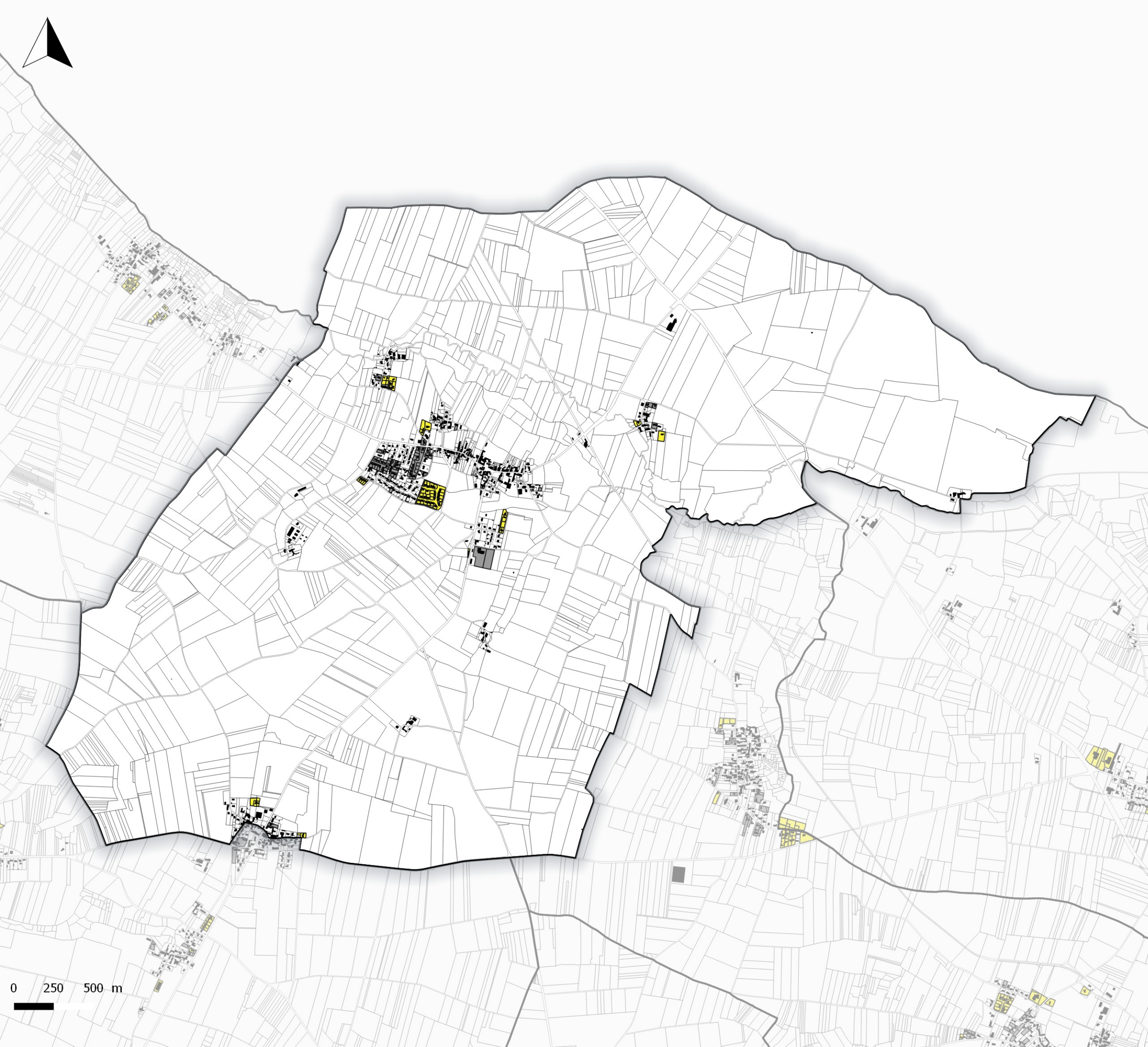
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Bouhet



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**

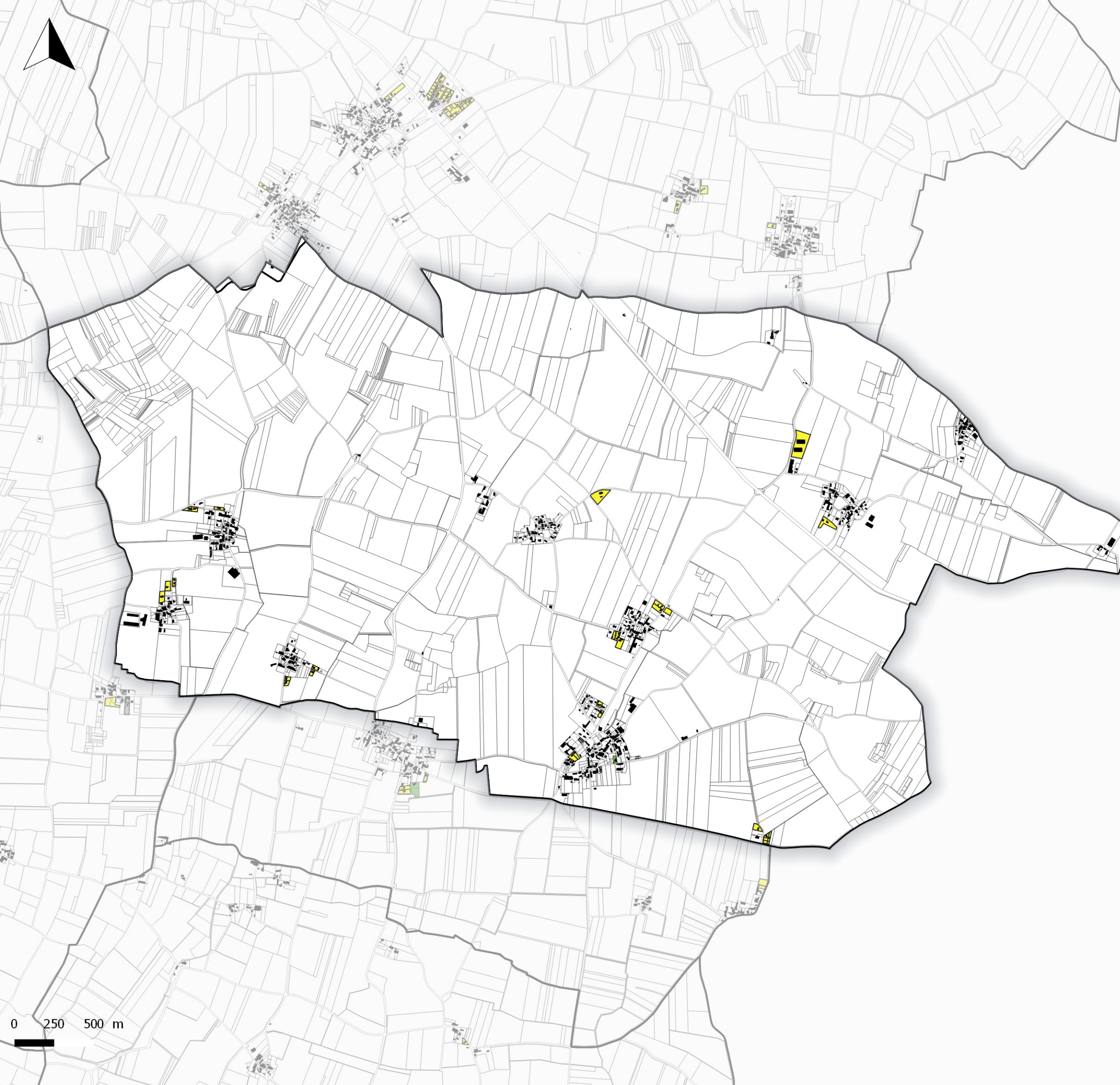


Bouhet

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud
Mission : Elaboration du PLUi-H
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil
Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Breuil-la-Réorte



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Breuil-la-Réorte

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Chambon



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Chambon

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Ciré-d'Aunis



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Ciré-d'Aunis

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

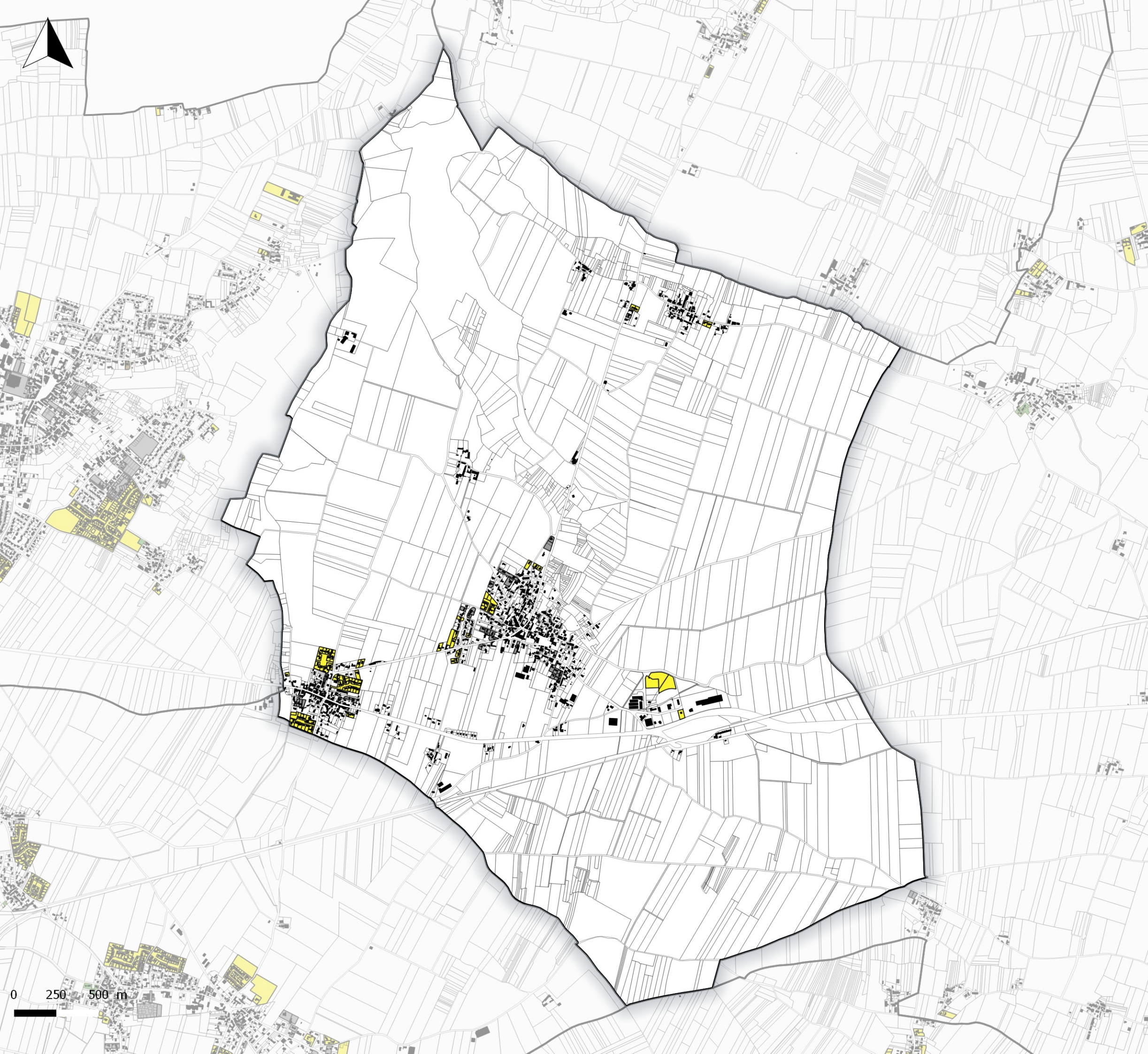
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Forges



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Forges

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



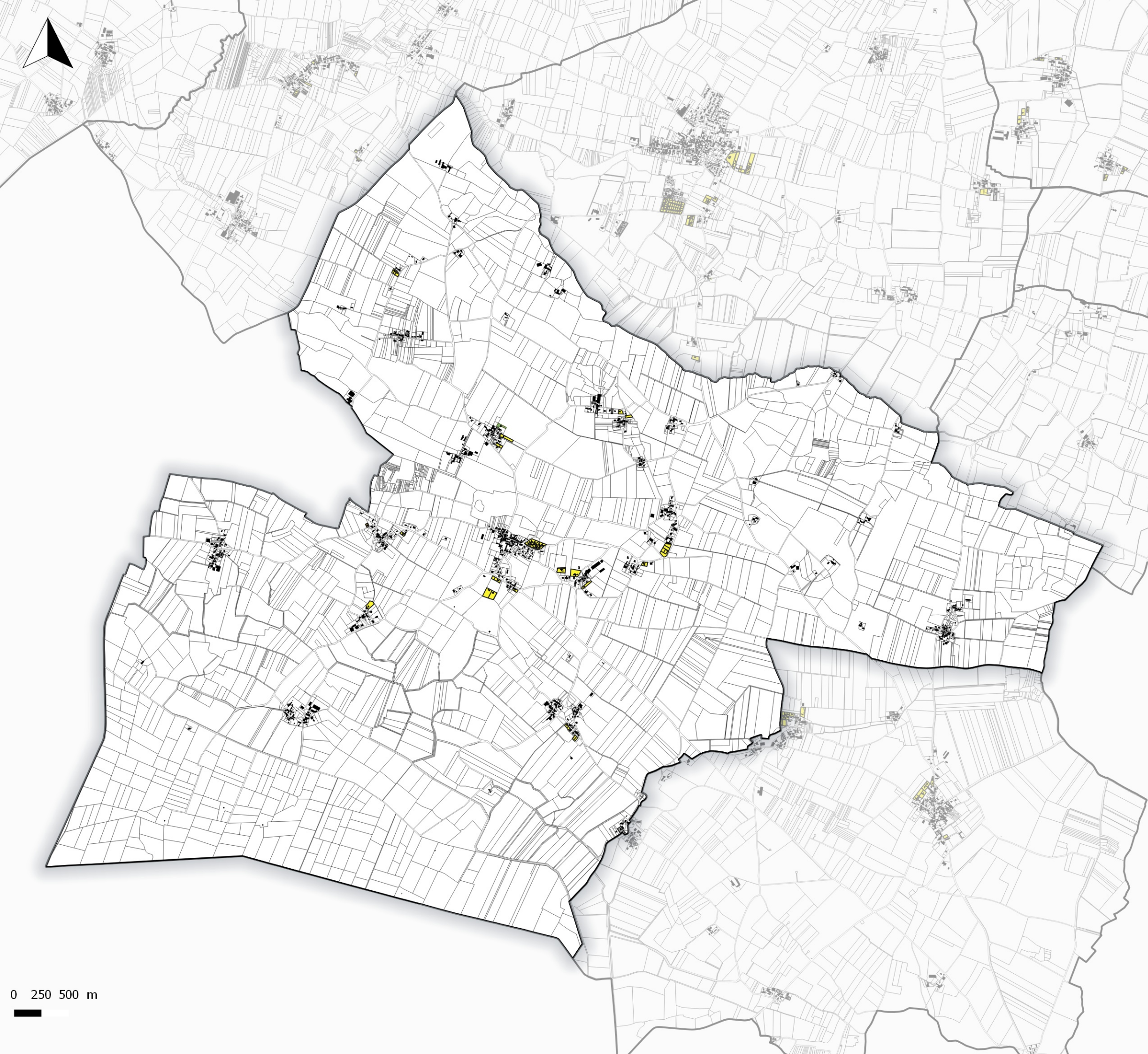
Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Genouillé



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis
- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

DONNEES DE CONTEXTE

Genouillé

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

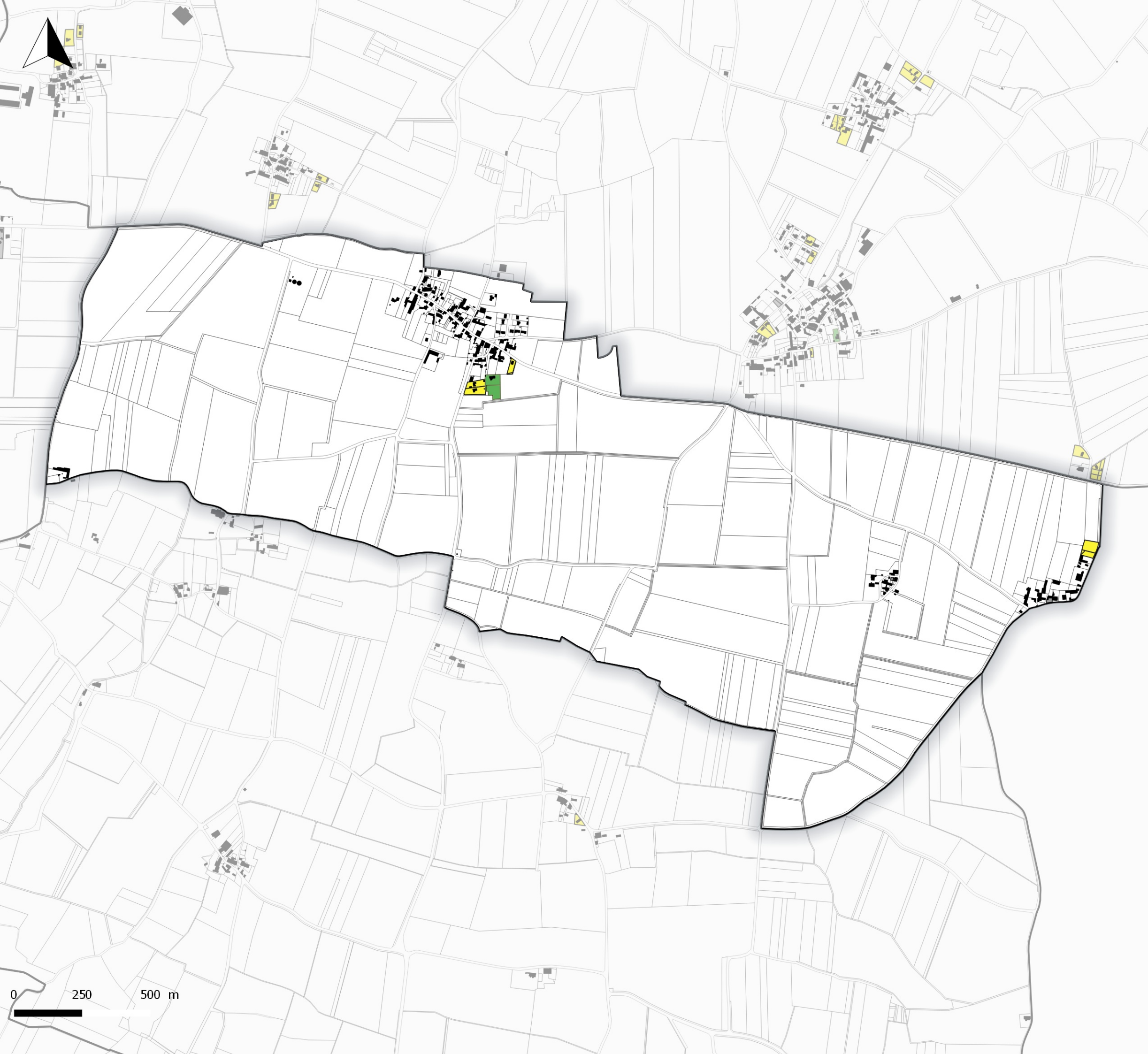
**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud
Mission : Elaboration du PLUi-H
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil
Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



La Devise (Chervettes)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Chervettes)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



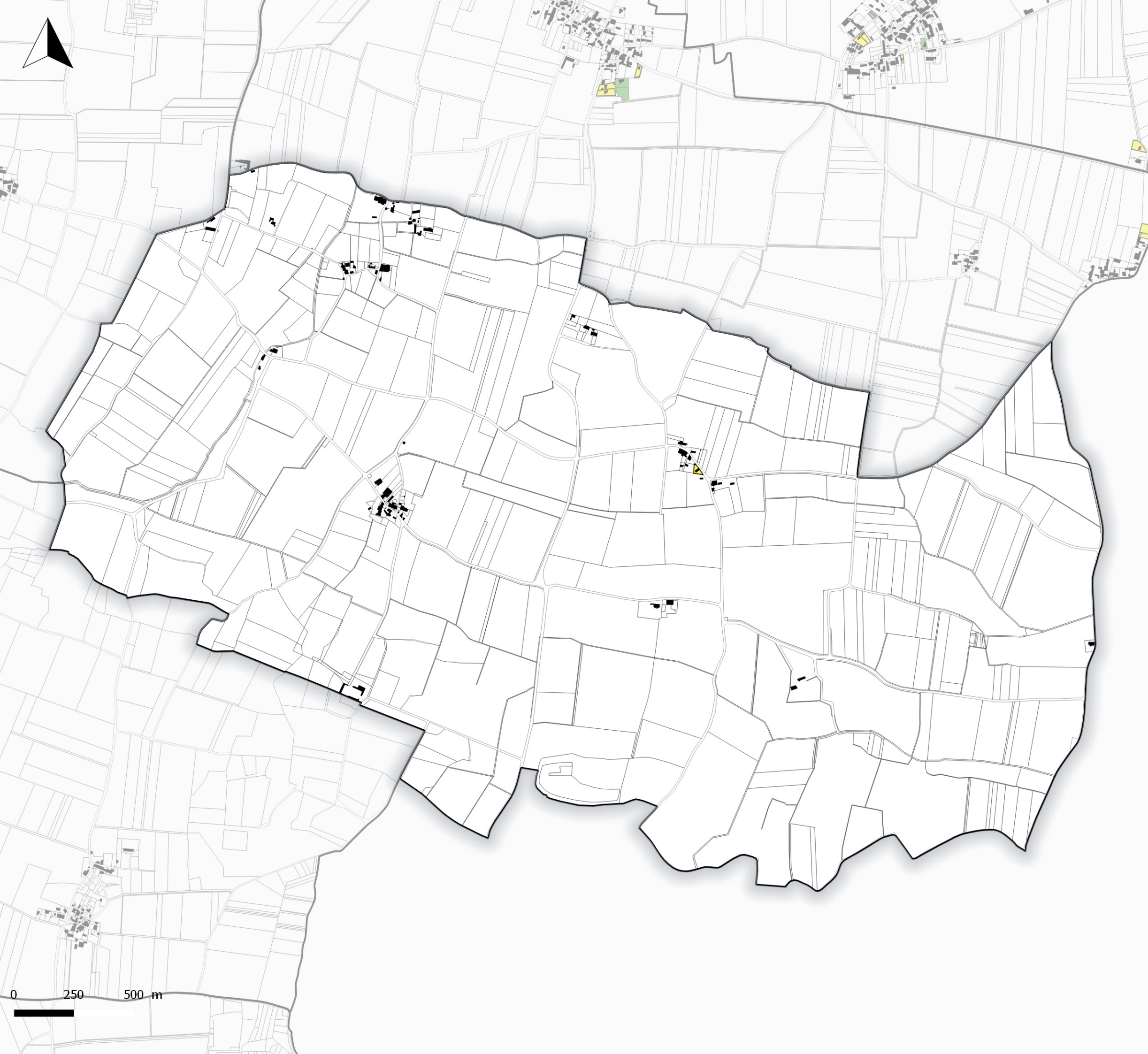
Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

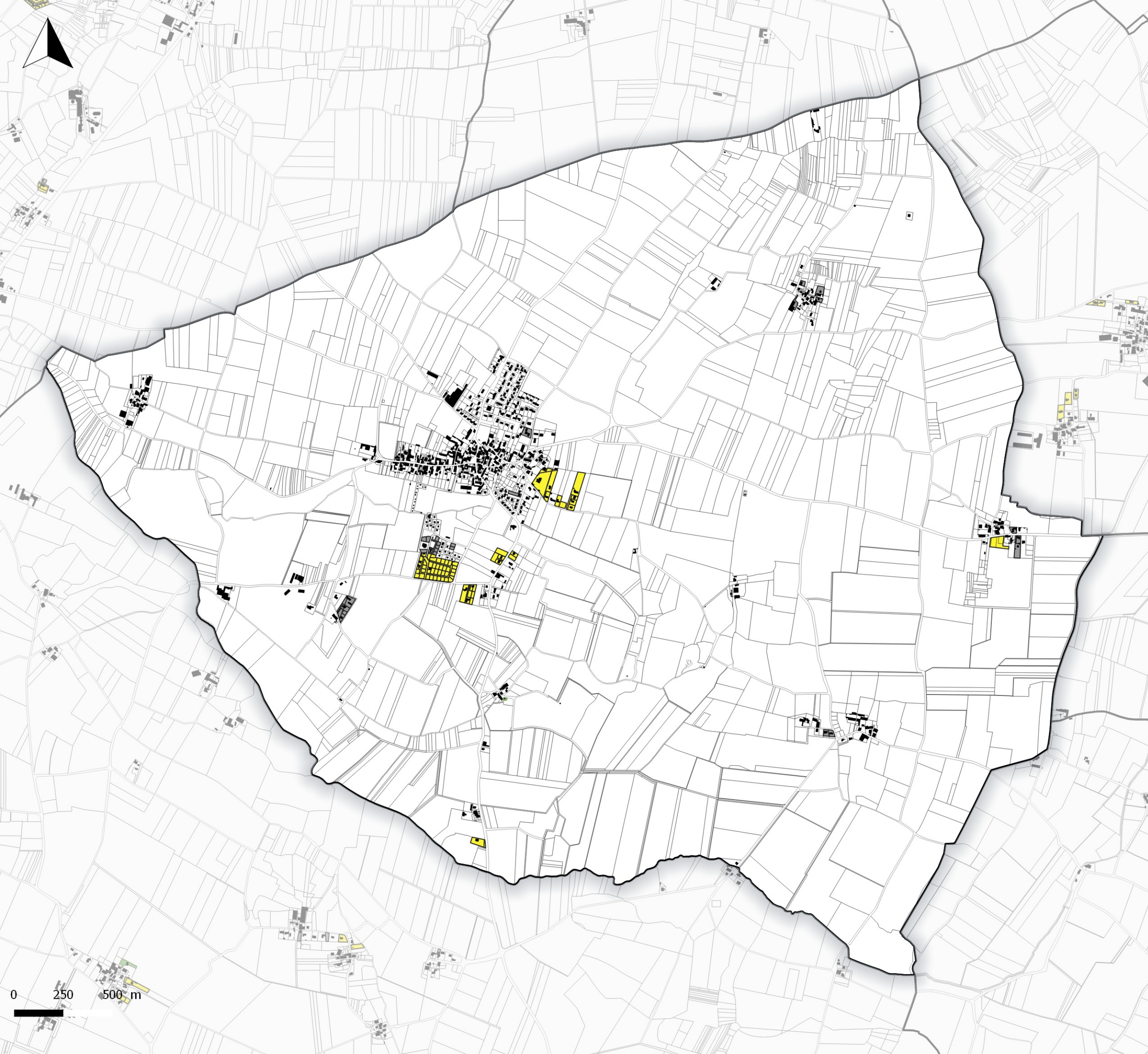
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



La Devise (Vandré)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Vandré)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

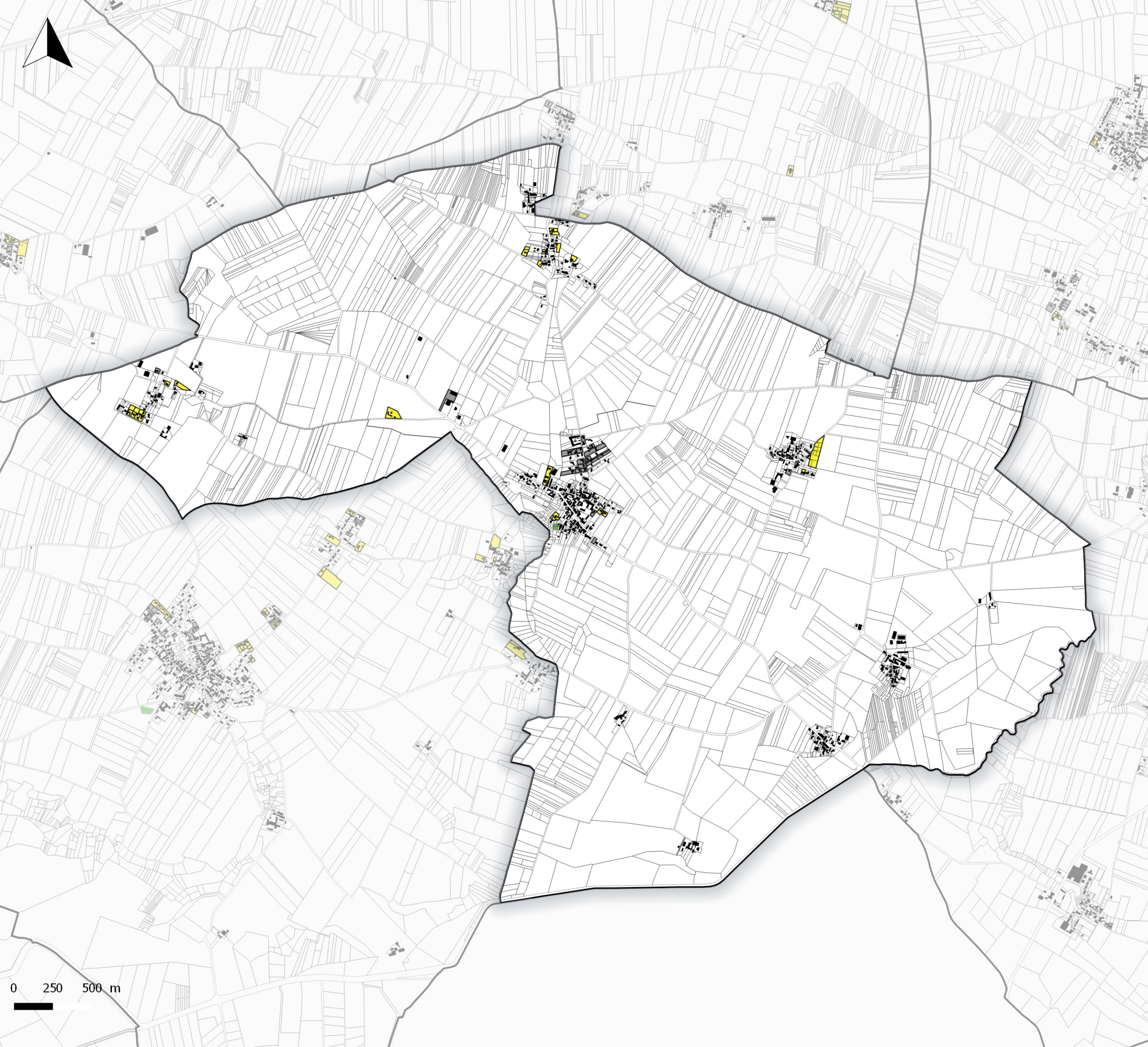
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Landrais



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Landrais

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

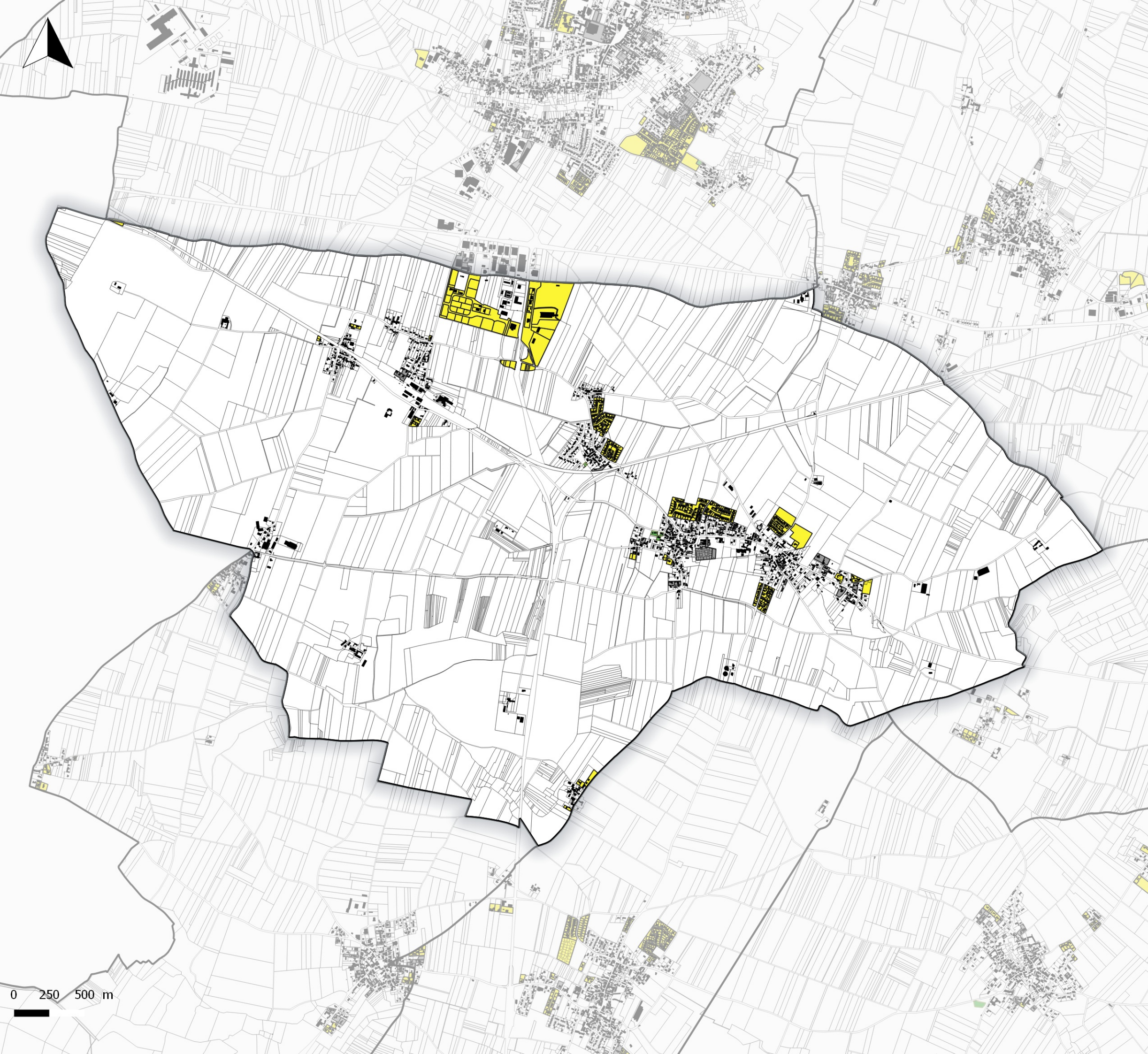
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Le Thou



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Le Thou

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

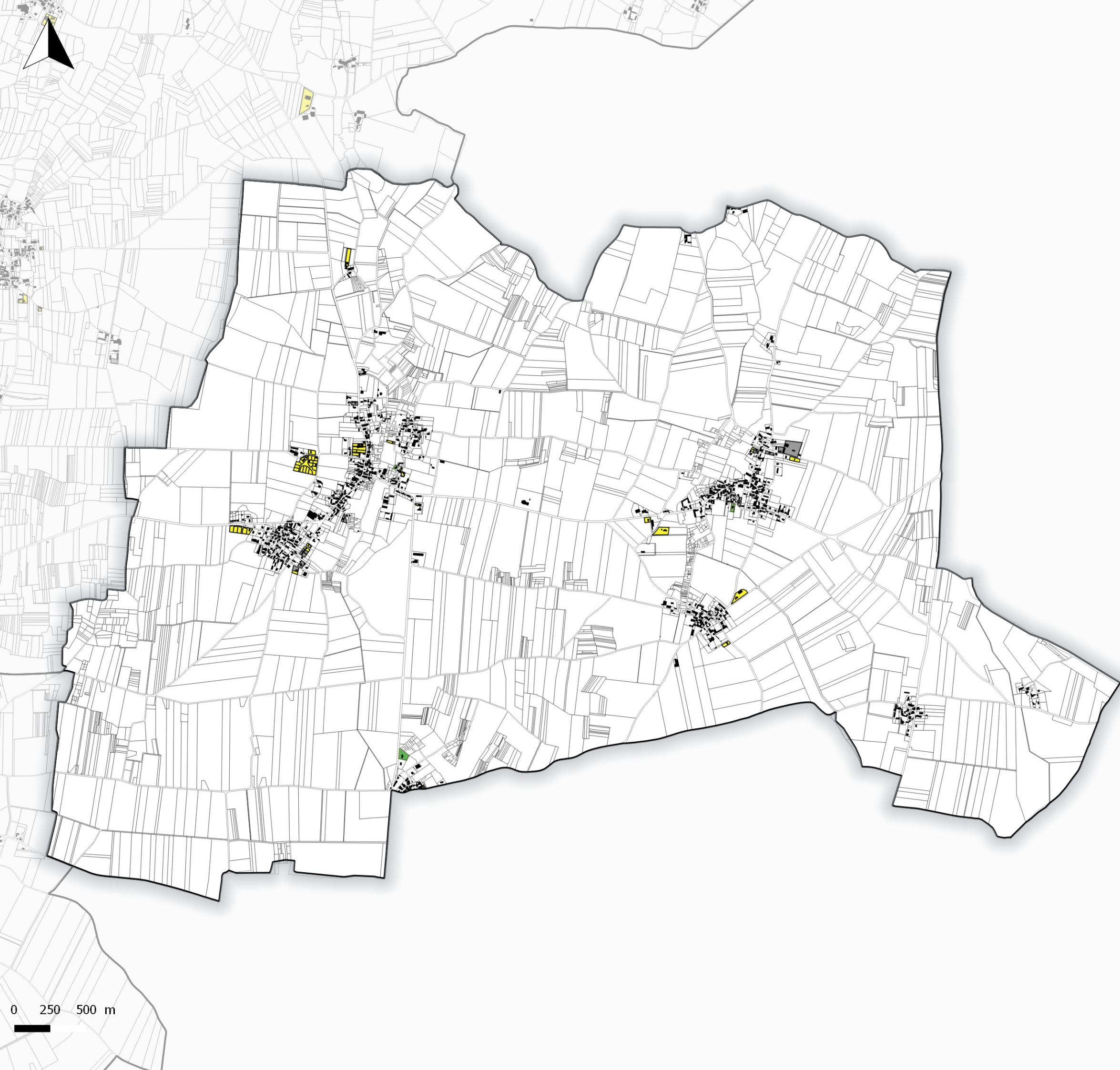
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Marsais



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Marsais

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

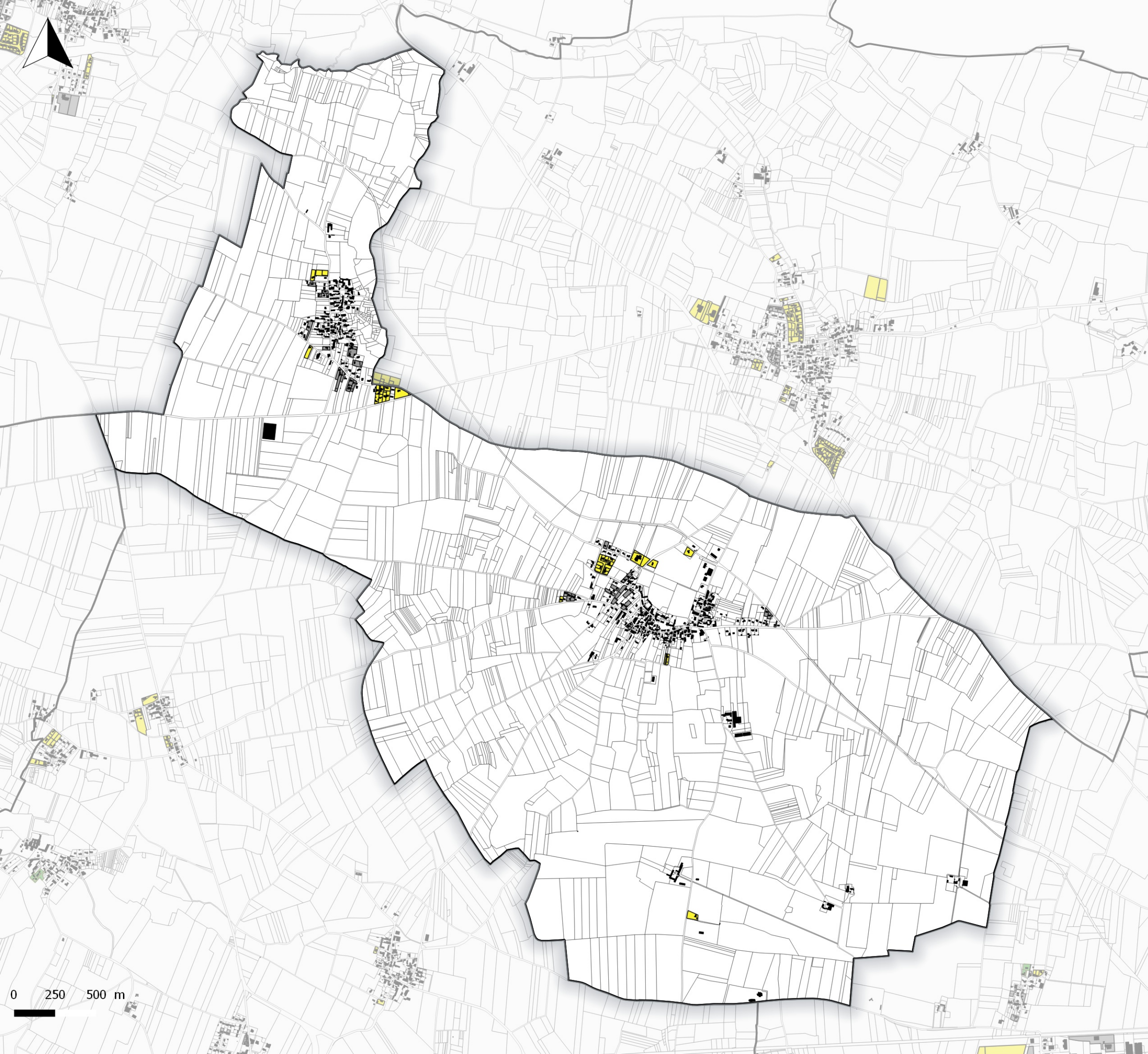
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Puyravault



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Puyravault

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

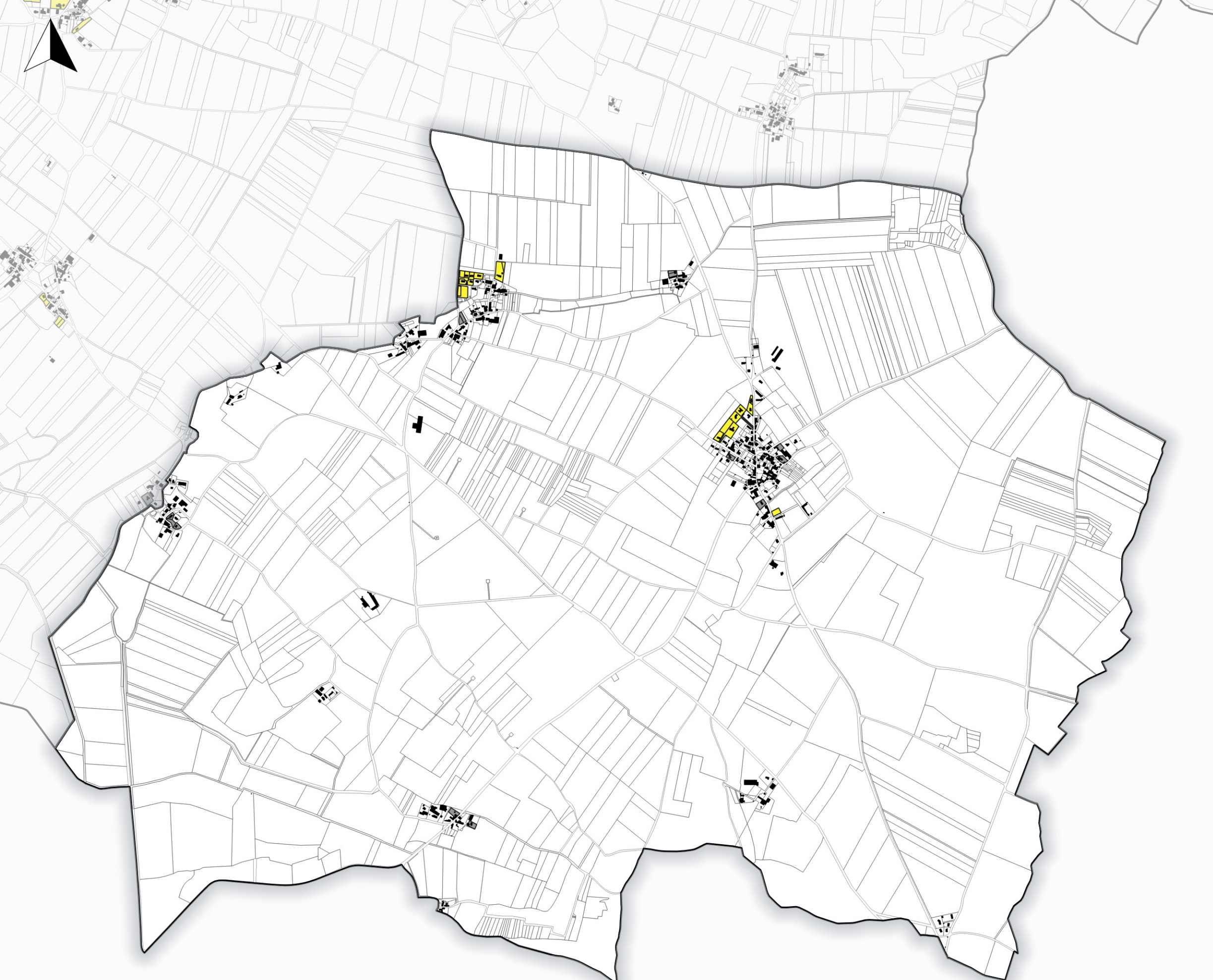
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Saint-Crépin



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Crépin

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Saint-Georges-du-Bois



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Georges-du-Bois

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

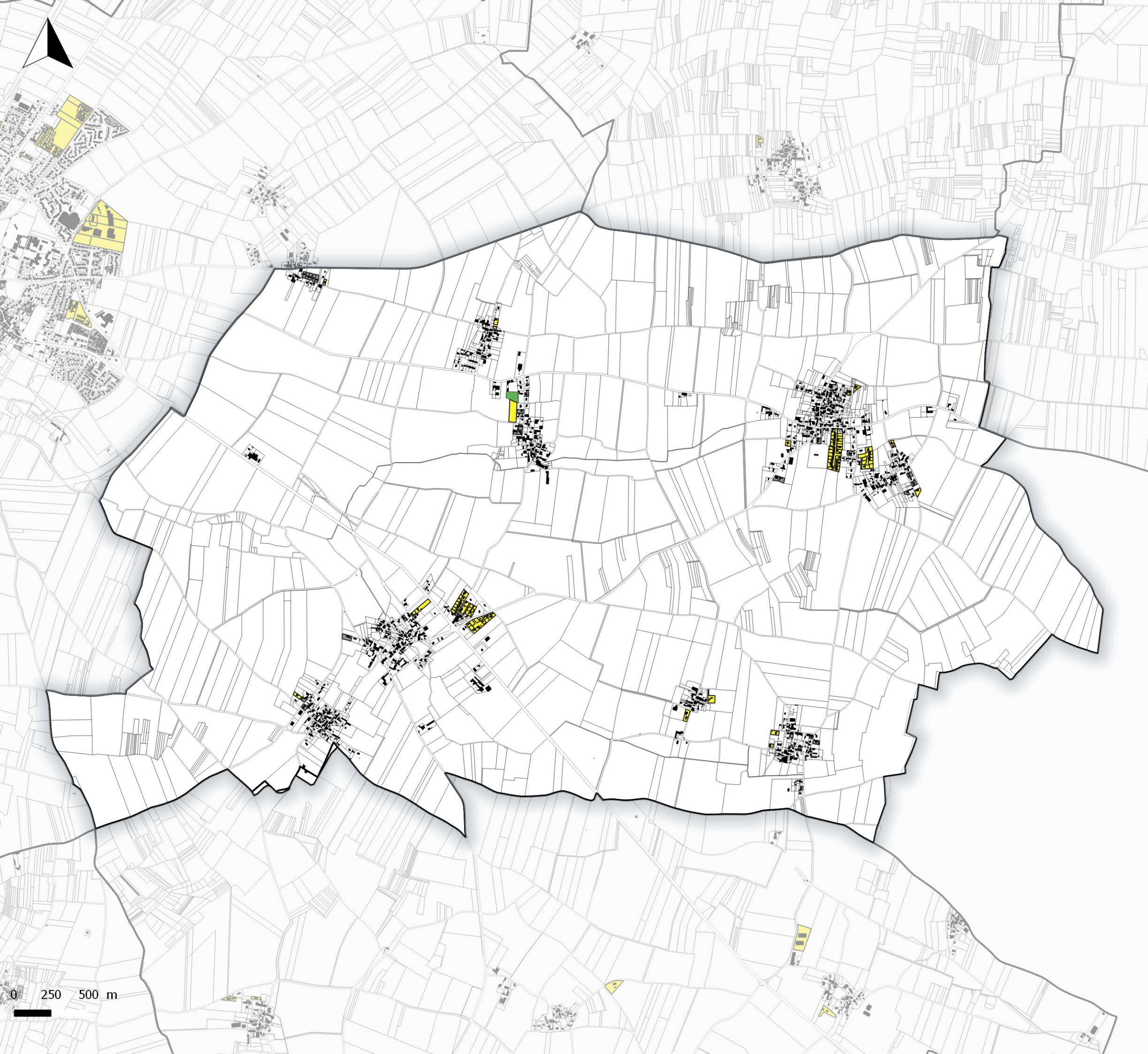
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Saint-Mard



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Mard

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



even
CONSEIL

CITADIA
CONSEIL

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

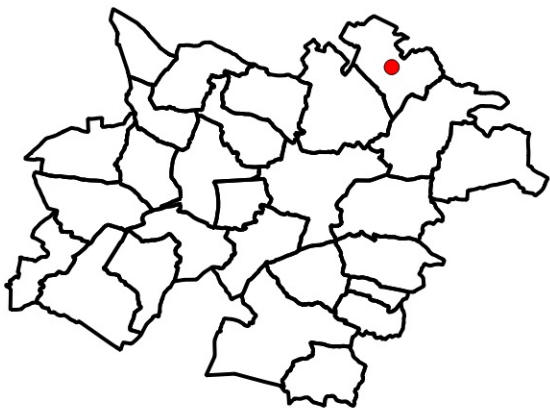
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



Saint-Pierre-d'Amilly

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

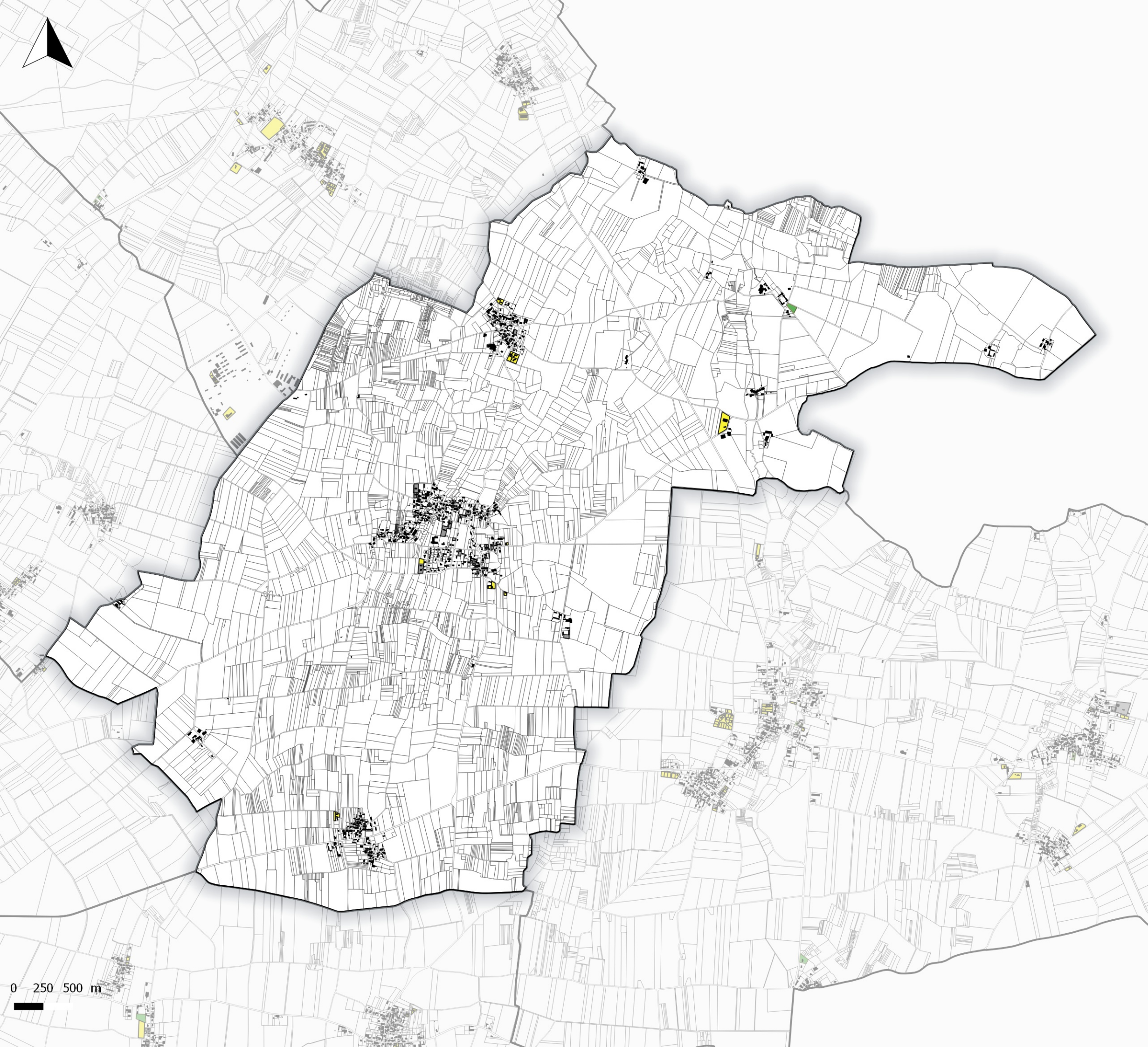
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m





Saint-Saturnin-du-Bois



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Saturnin-du-Bois

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



St-Pierre-la-Noue (Péré)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

St-Pierre-la-Noue (Péré)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



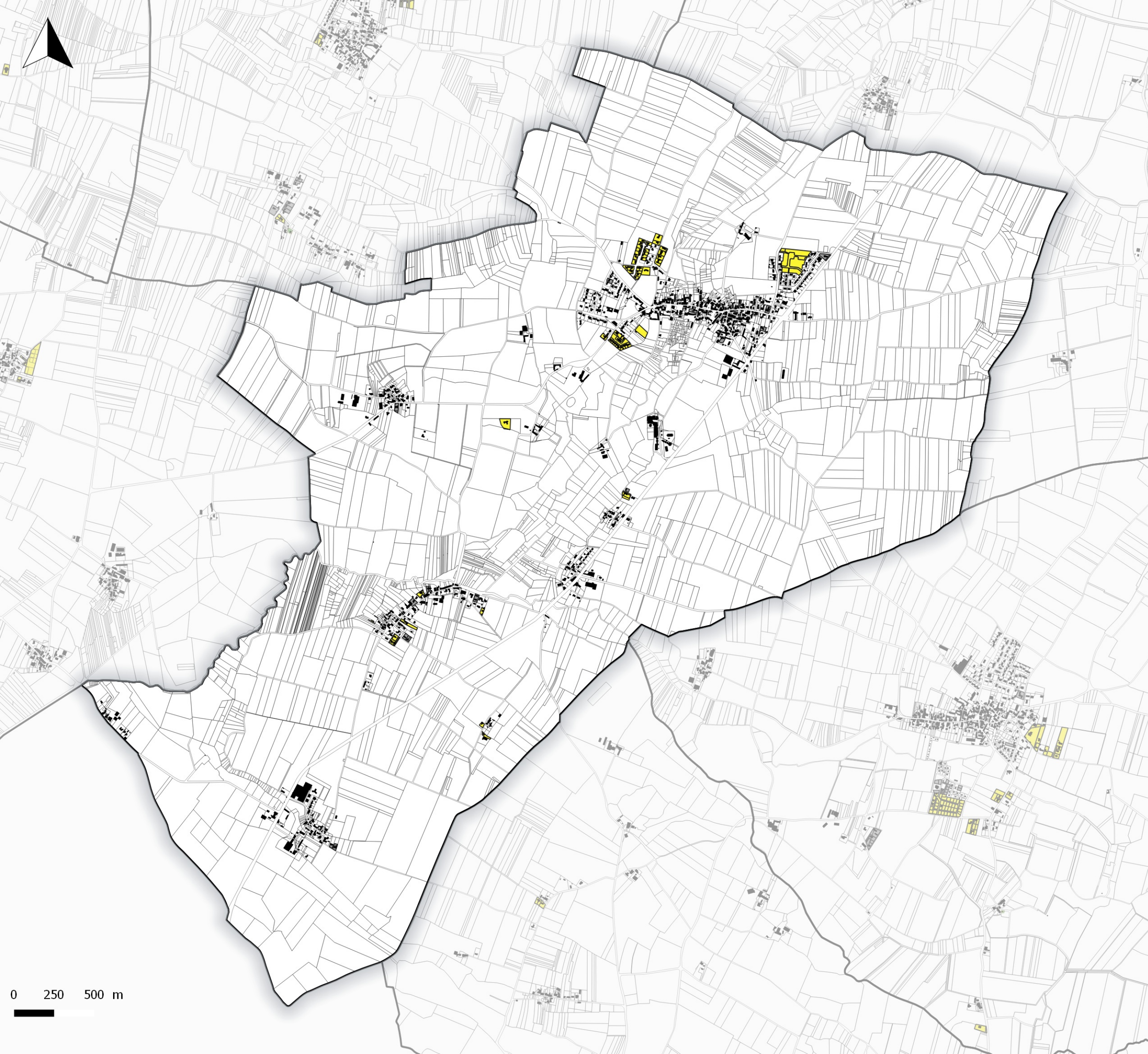
Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)



ORIGINE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF



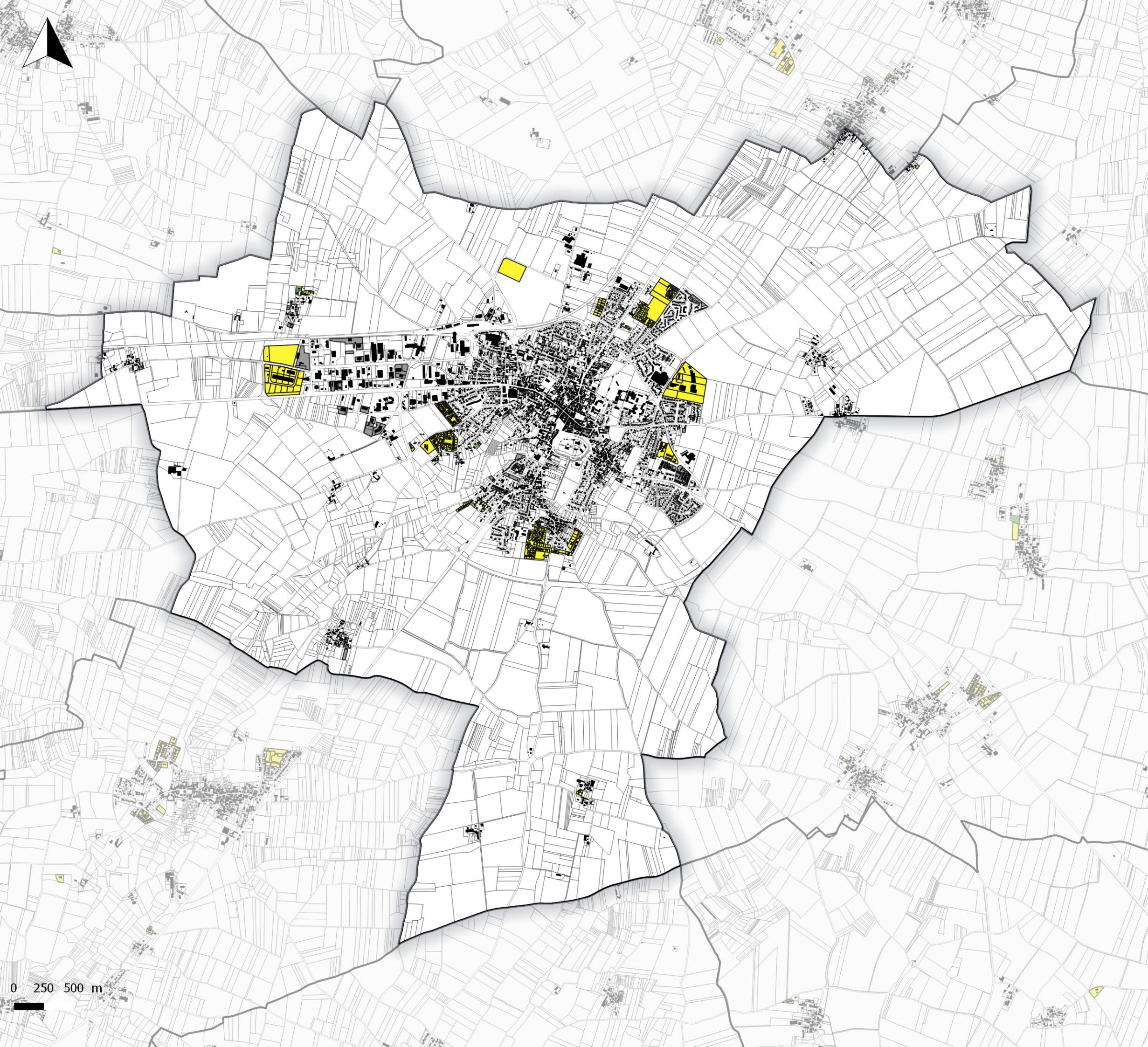
Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Surgères



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Surgères

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Virson



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Virson

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

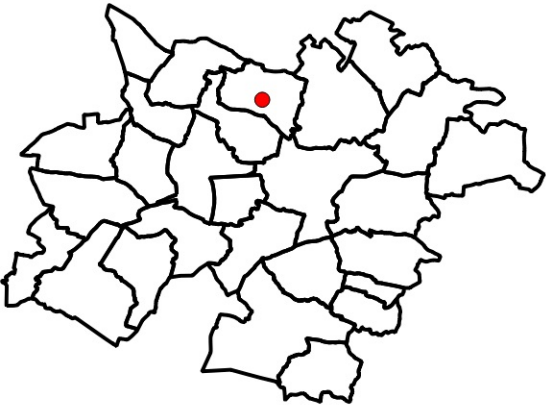
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Vouhé



**ORIGINE DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Surfaces Naturelles
- Surfaces Agricoles
- Surfaces Forestières
- Densification des espaces bâtis

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Origine de la consommation des
espaces NAF**



Vouhé

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



PLUi-14

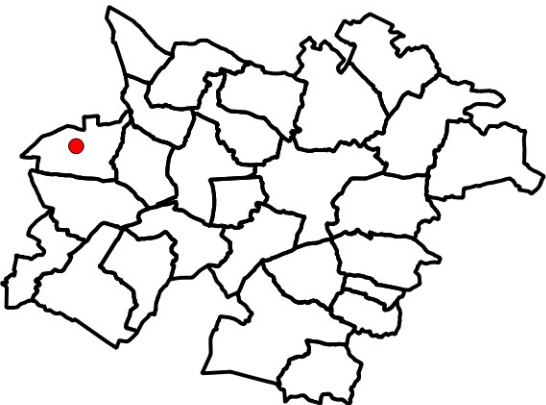
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.3

Atlas de la destination de la consommation des espaces NAF



Aigrefeuille-d'Aunis



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Aigrefeuille-d'Aunis

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

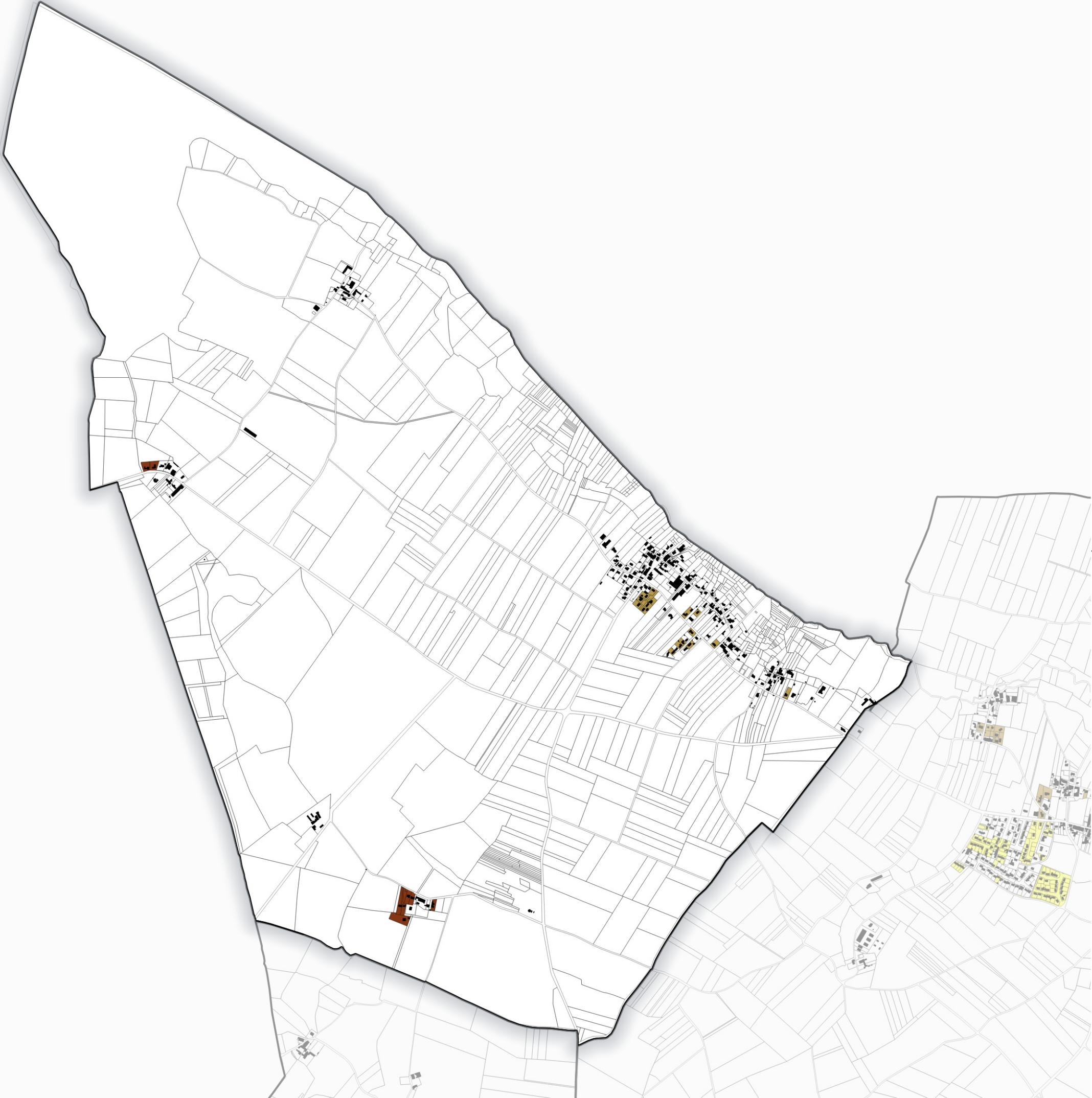
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

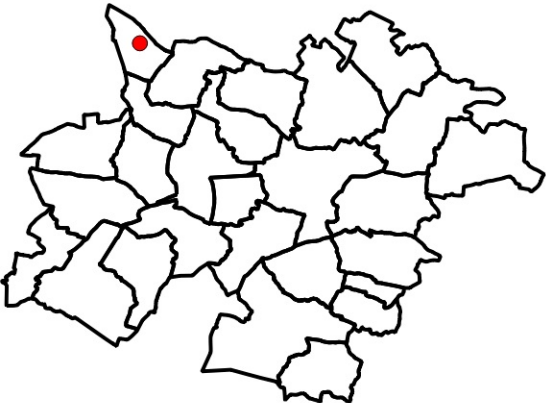
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Anais



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Anais

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

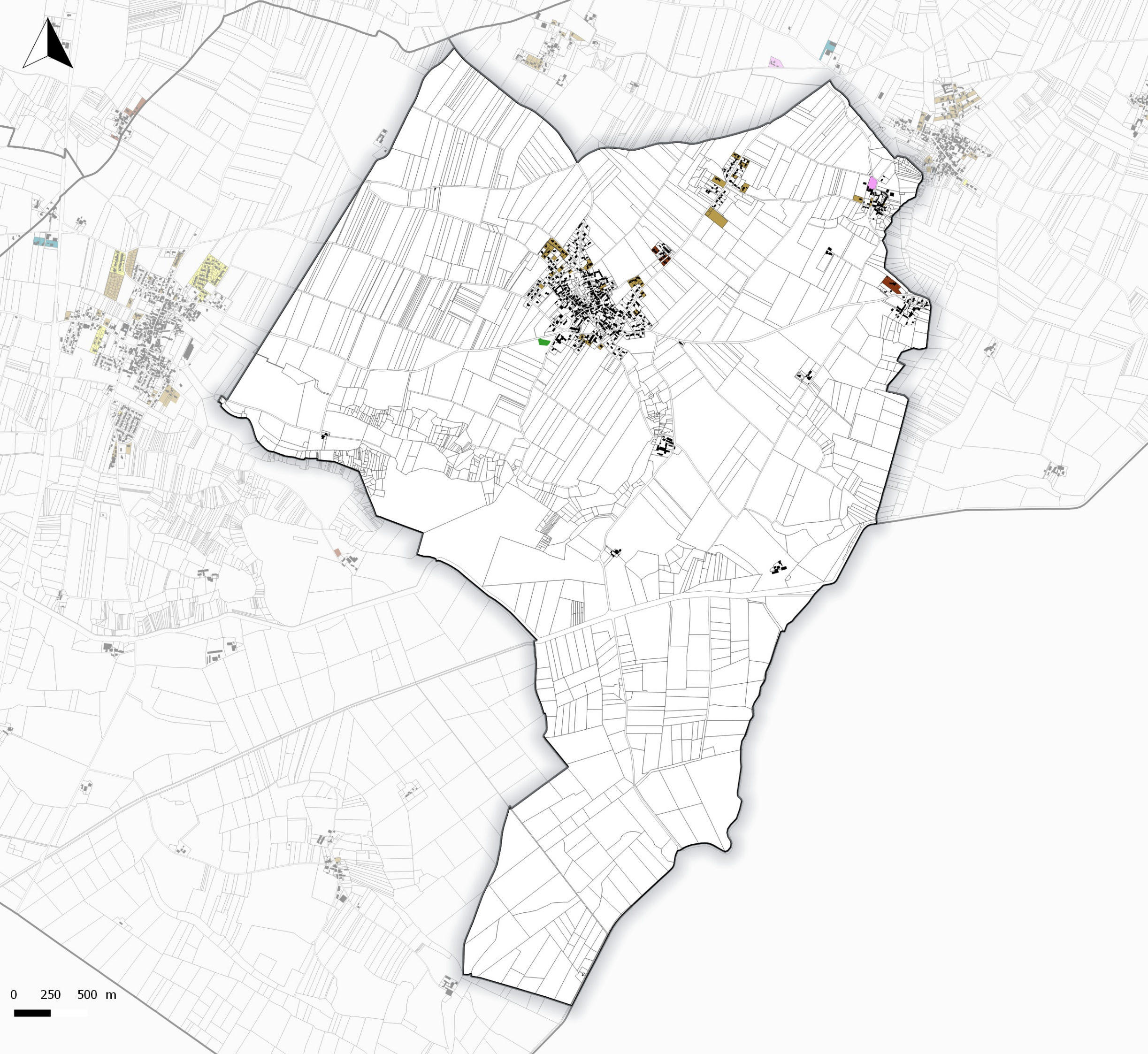
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Ardillières



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Ardillières

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Ballon



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Ballon

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Bouhet



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Bouhet

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

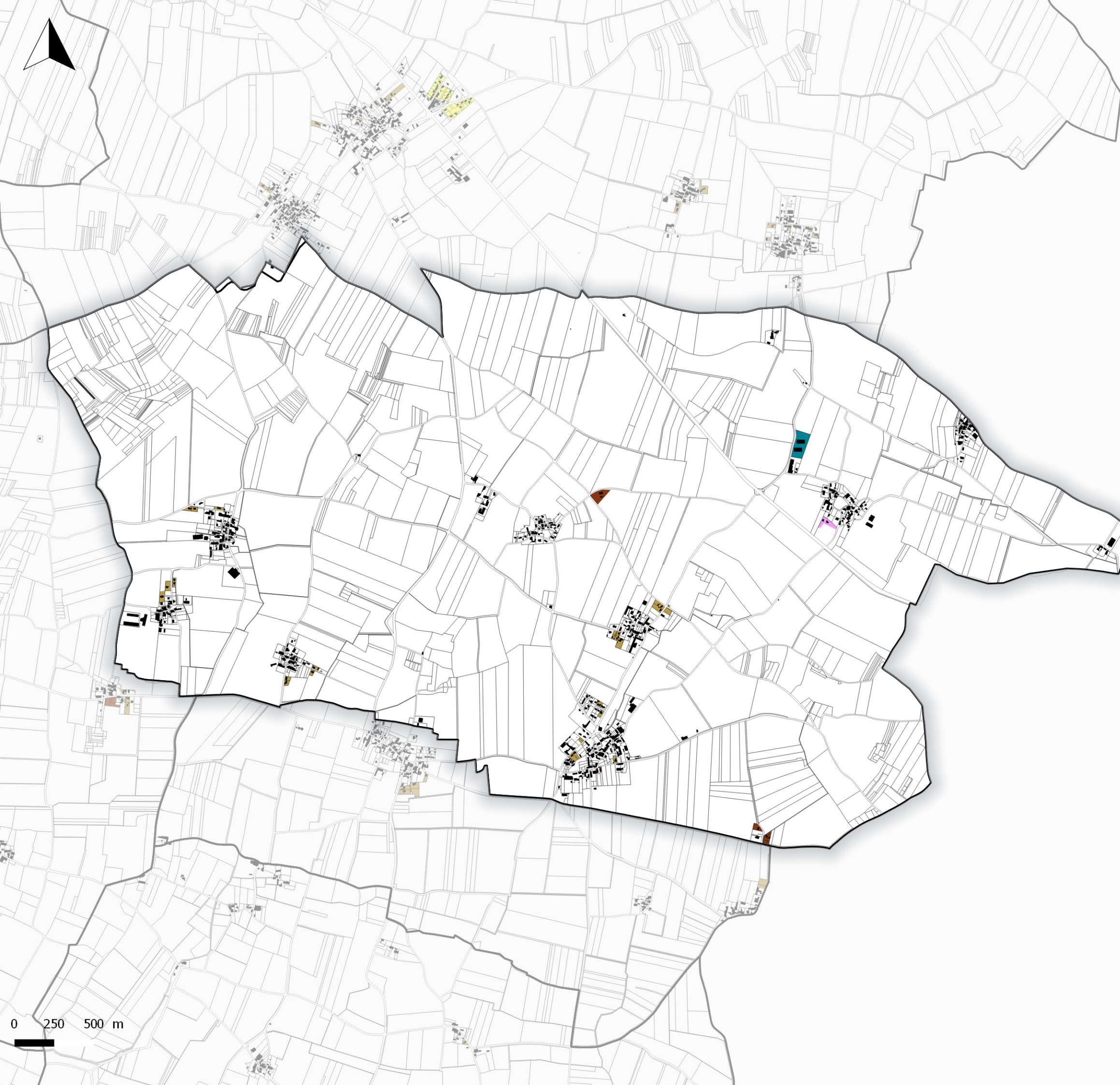
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Breuil-la-Réorte



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Breuil-la-Réorte

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Chambon



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Chambon

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

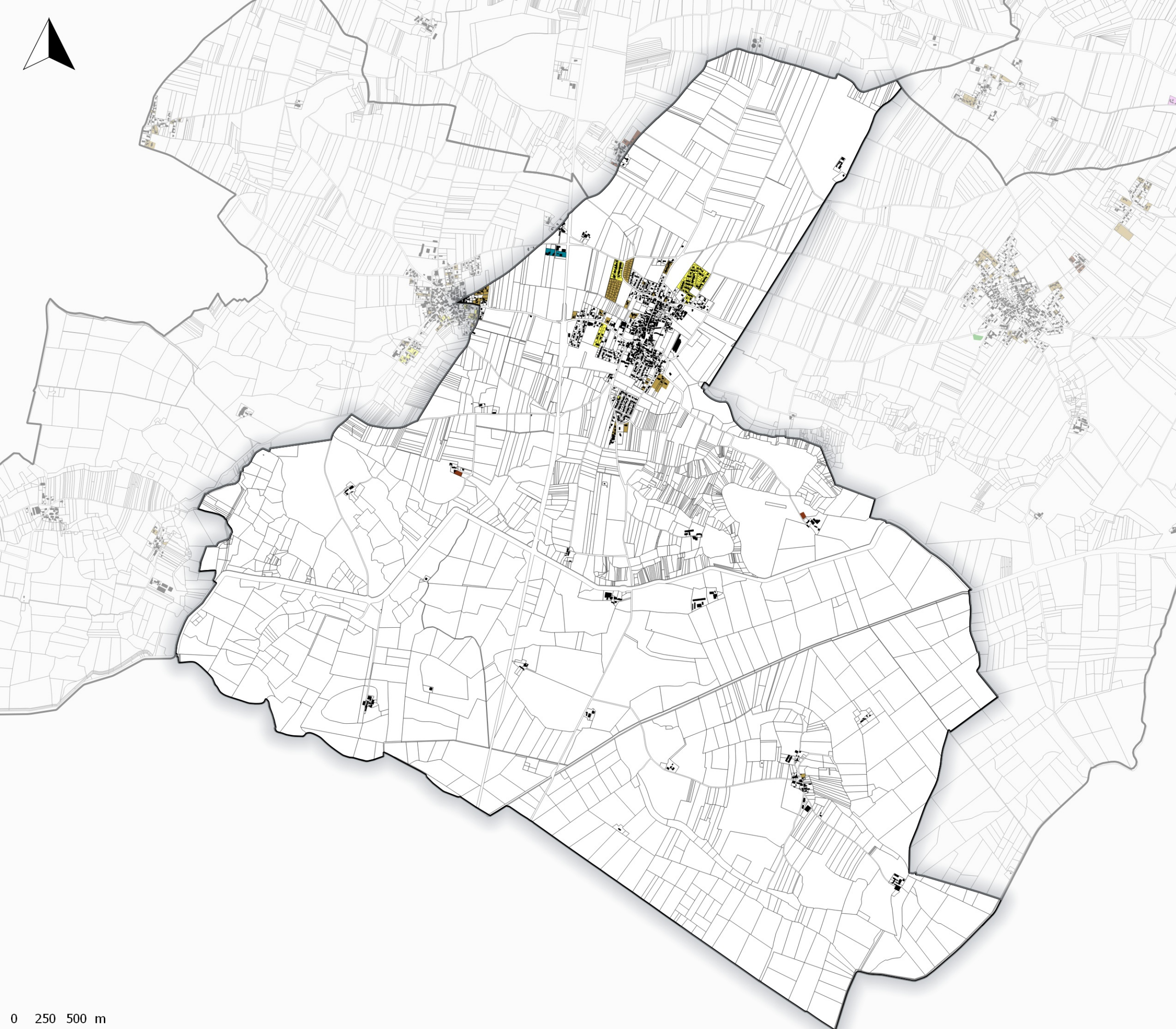
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Ciré-d'Aunis



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Ciré-d'Aunis

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

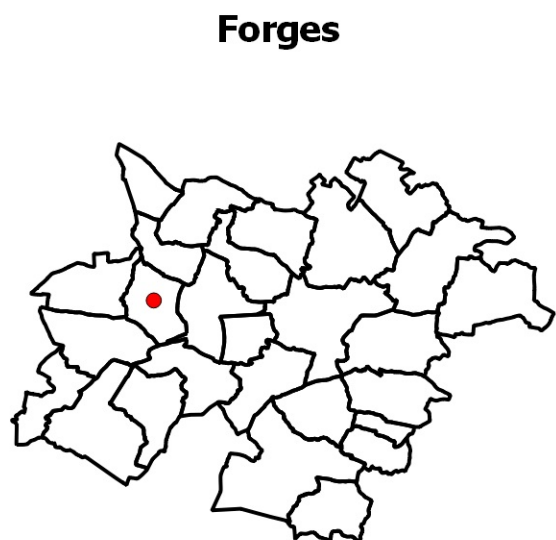
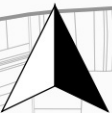
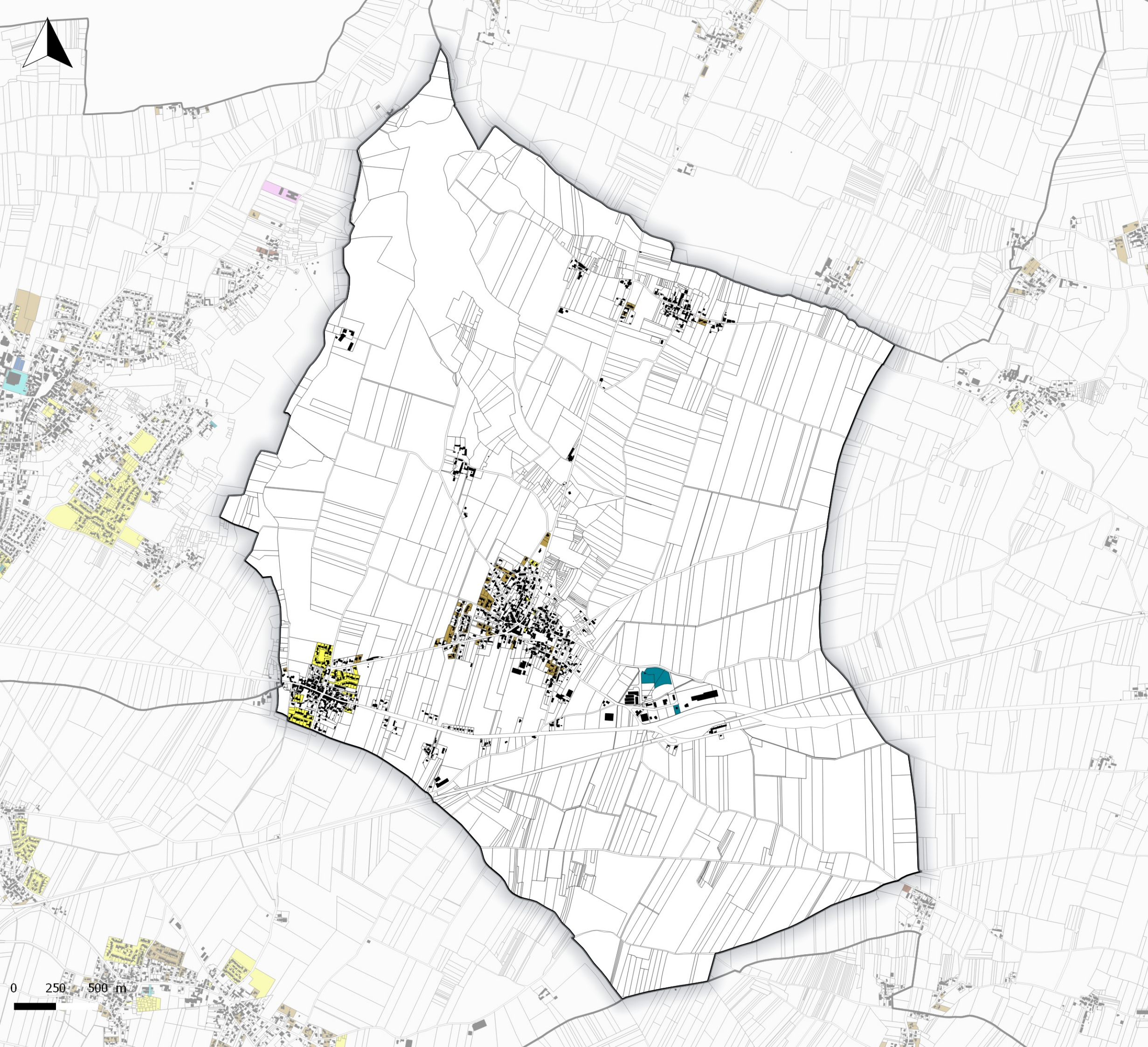
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m





**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Forges

Département de la Charente-Maritime

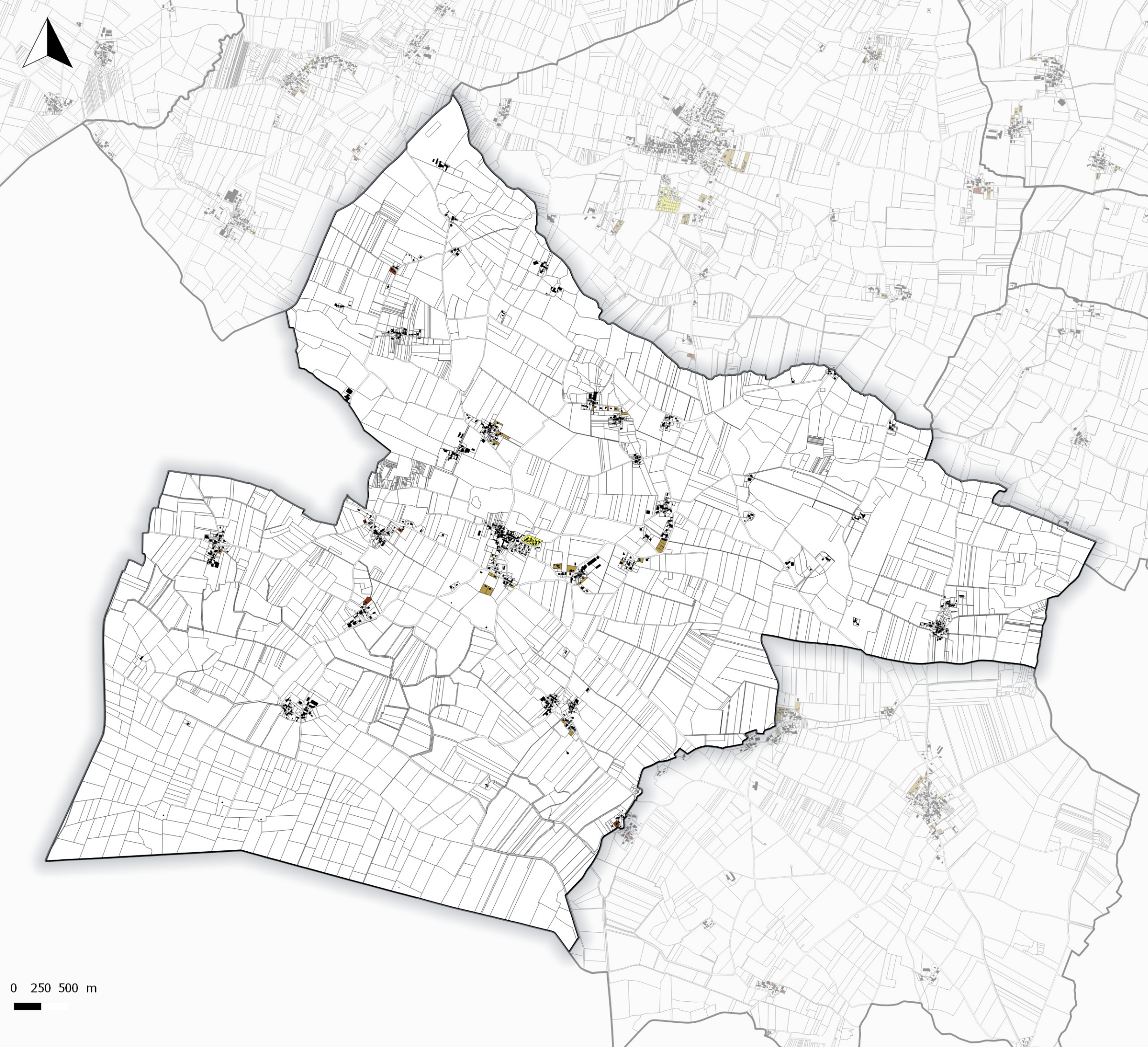
**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis Sud
Mission : Elaboration du PLUi-H
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil
Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Genouillé



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Genouillé

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

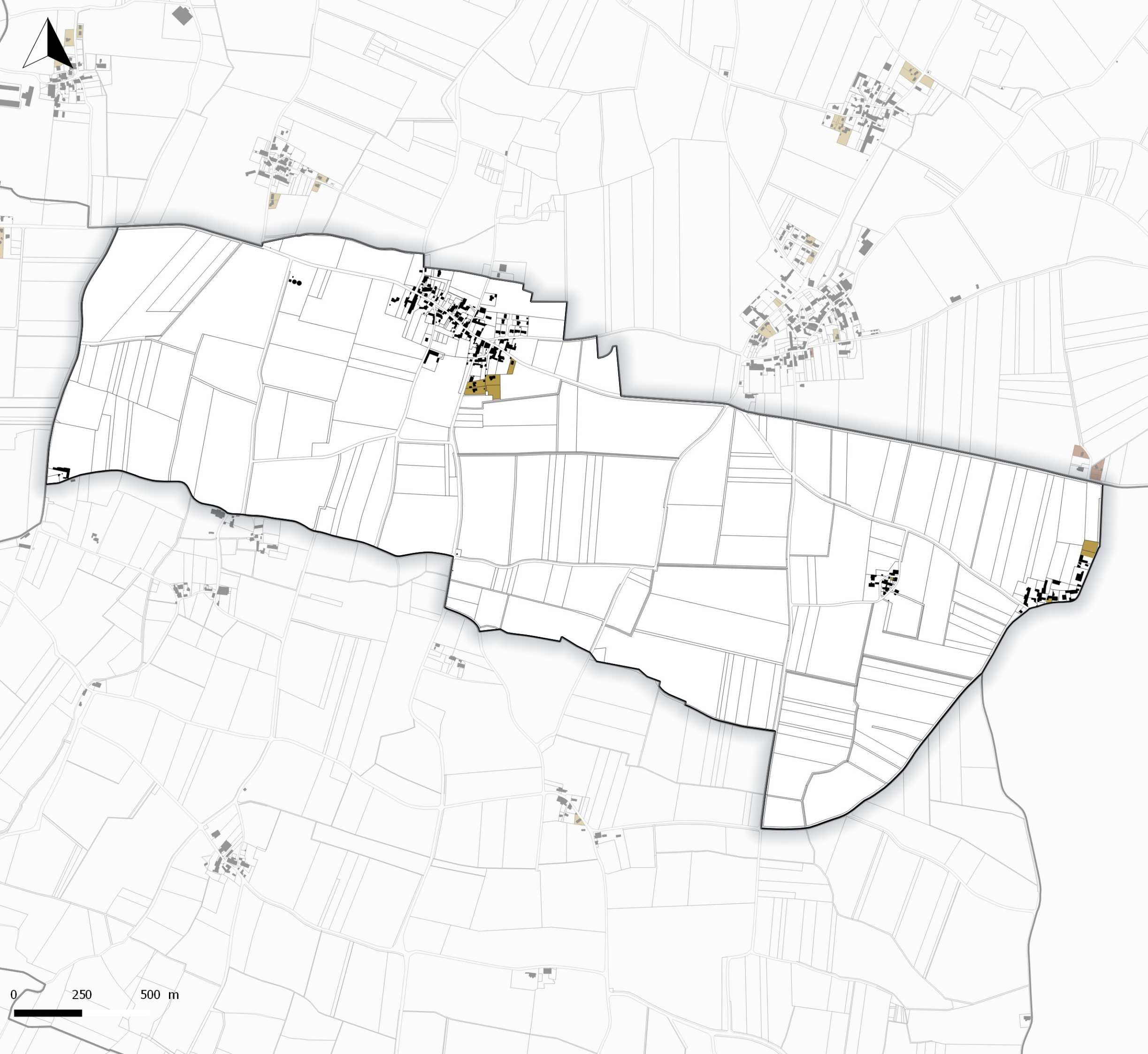
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



La Devise (Chervettes)



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Chervettes)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



even
CONSEIL

CITADIA
CONSEIL

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

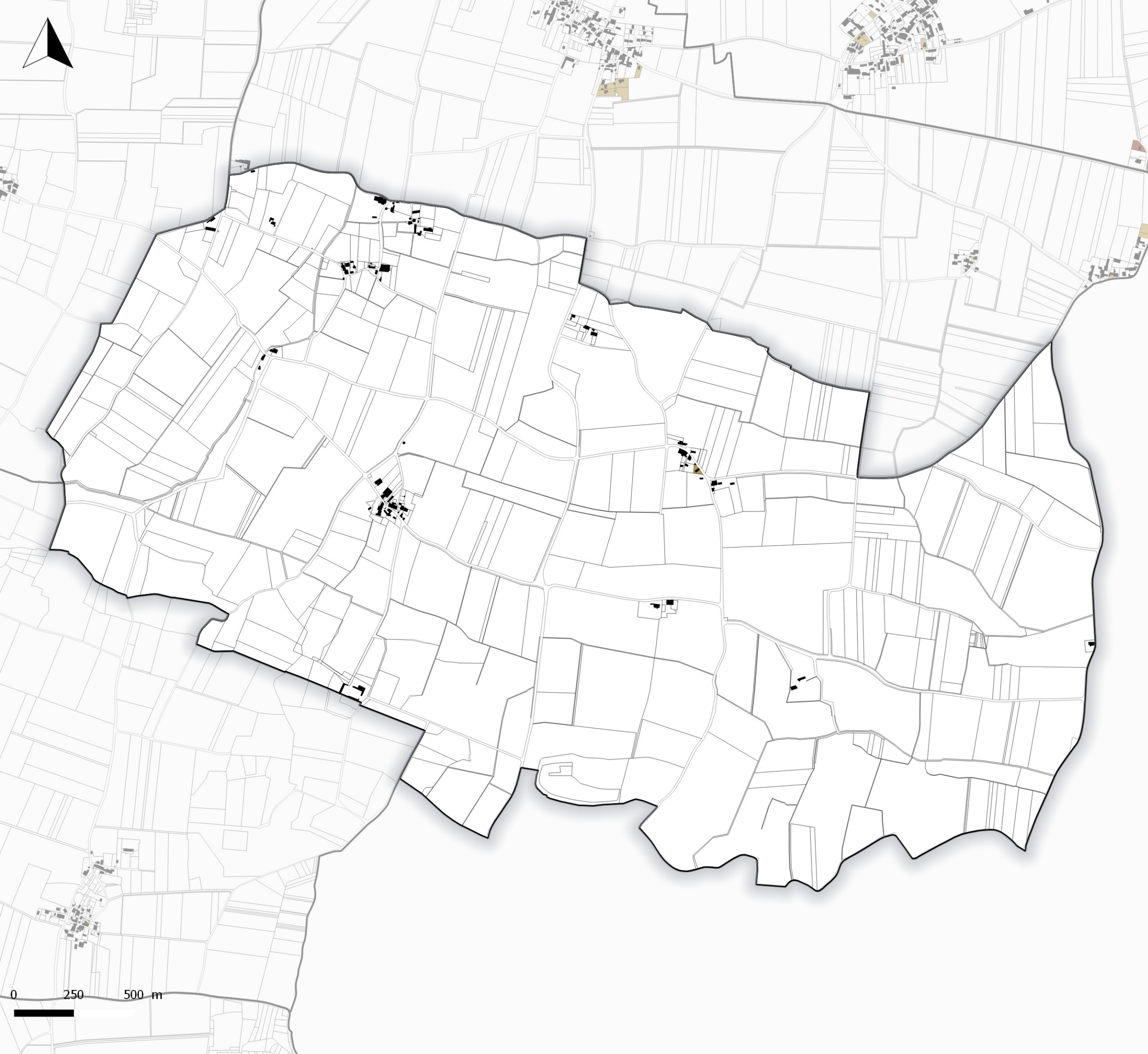
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Saint-Laurent-de-la-Barrière)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

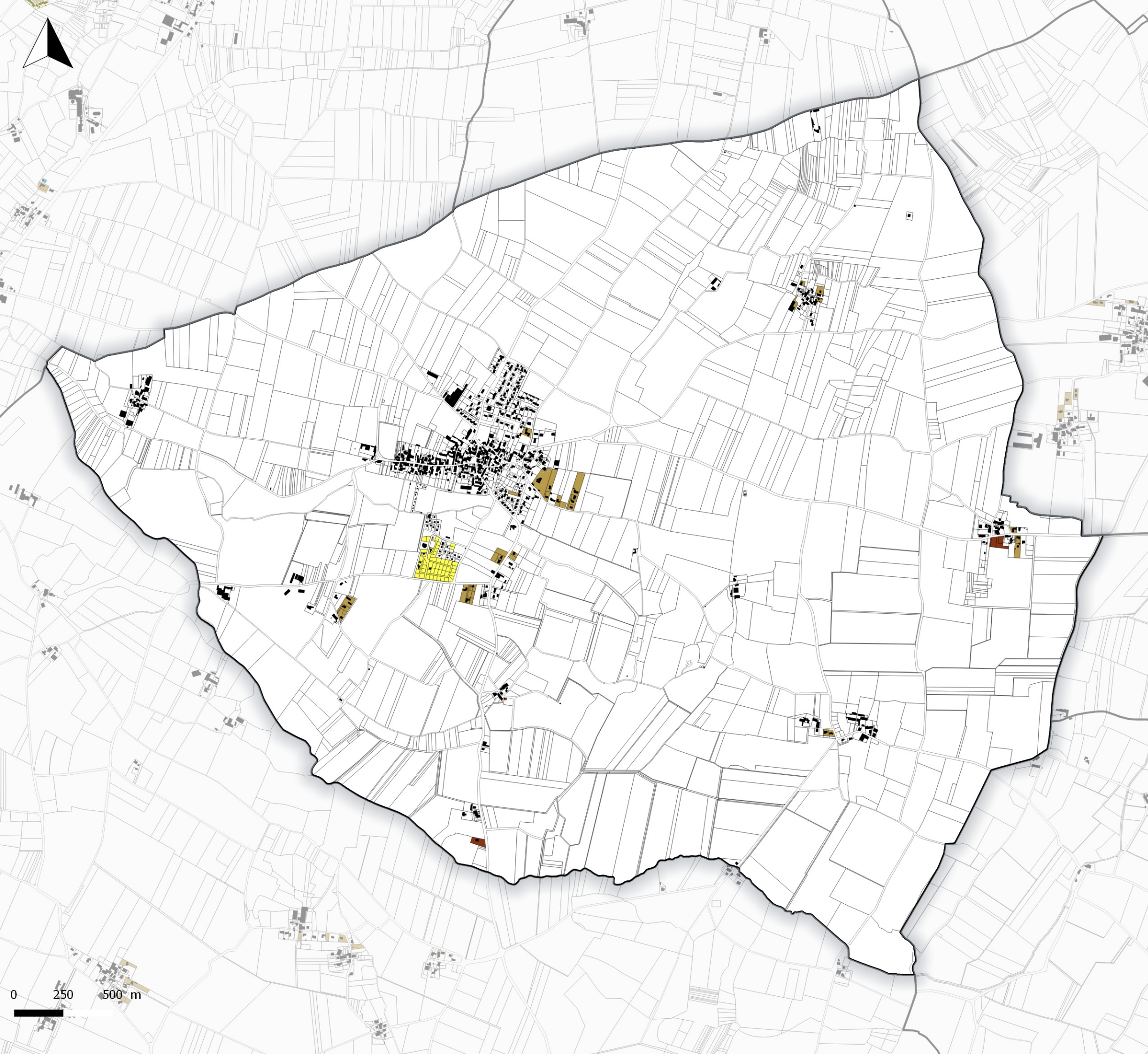
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



La Devise (Vandré)



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

La Devise (Vandré)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

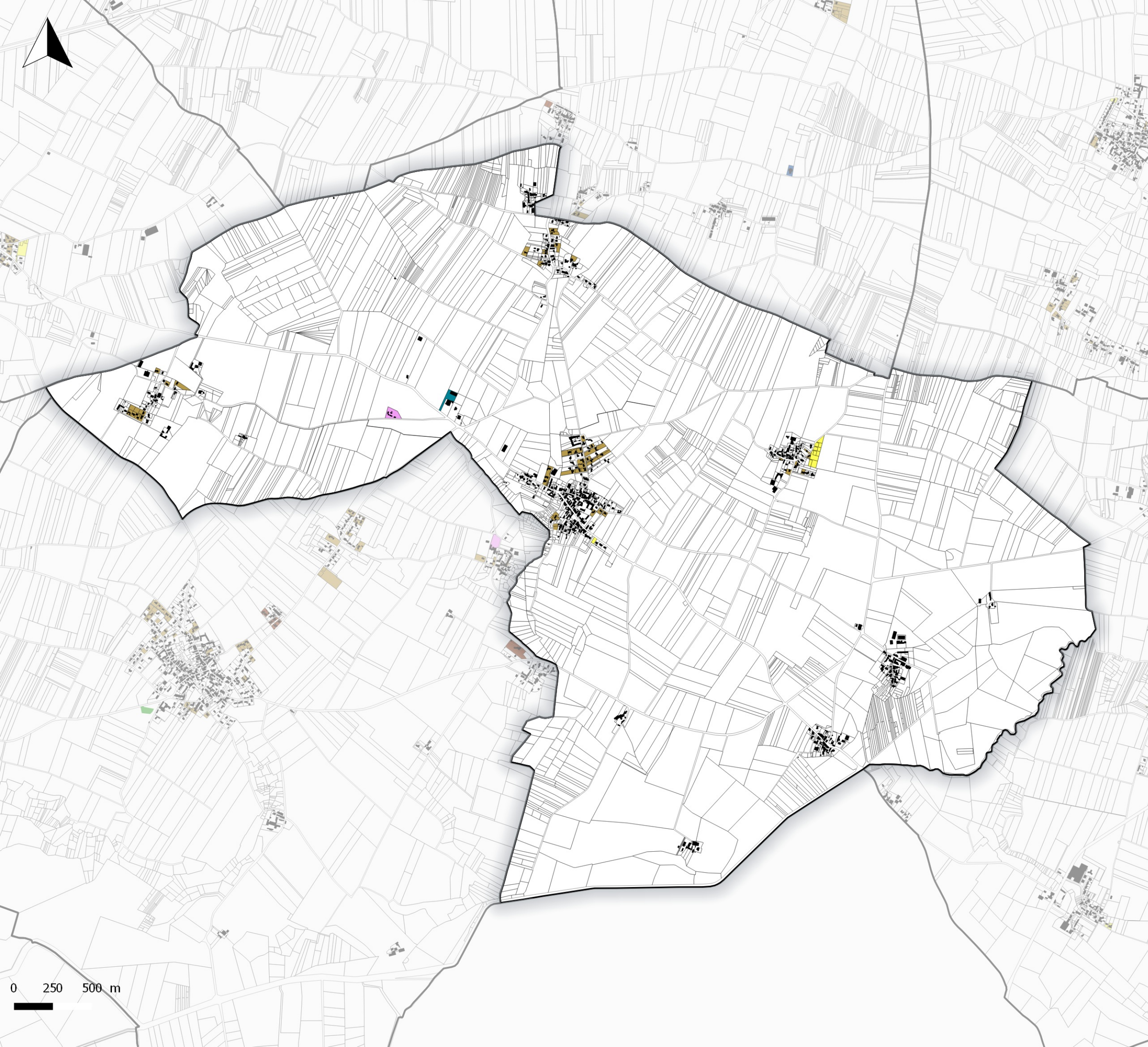
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Landrais



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Landrais

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

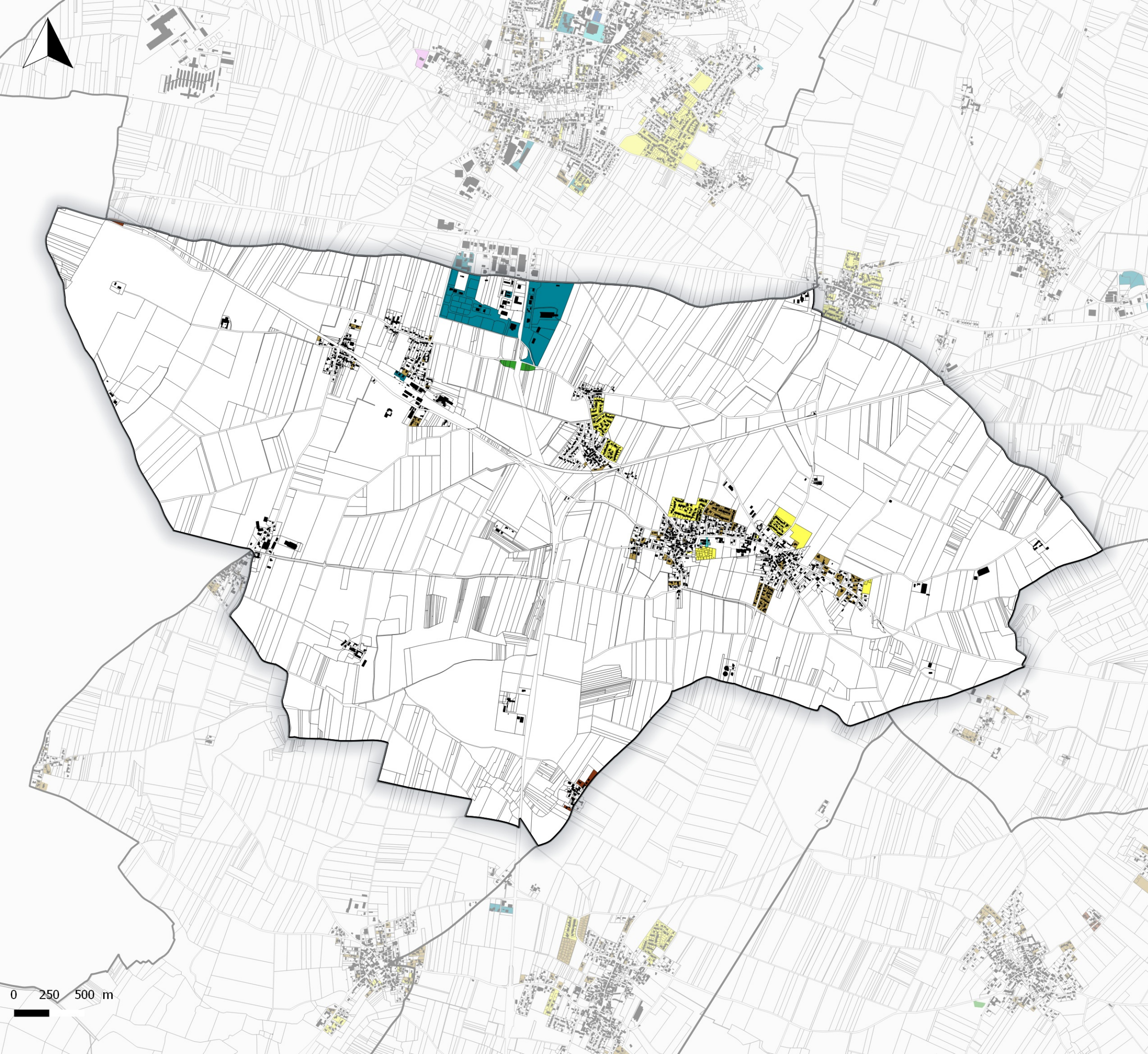
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Le Thou



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Le Thou

Département de la Charente-Maritime

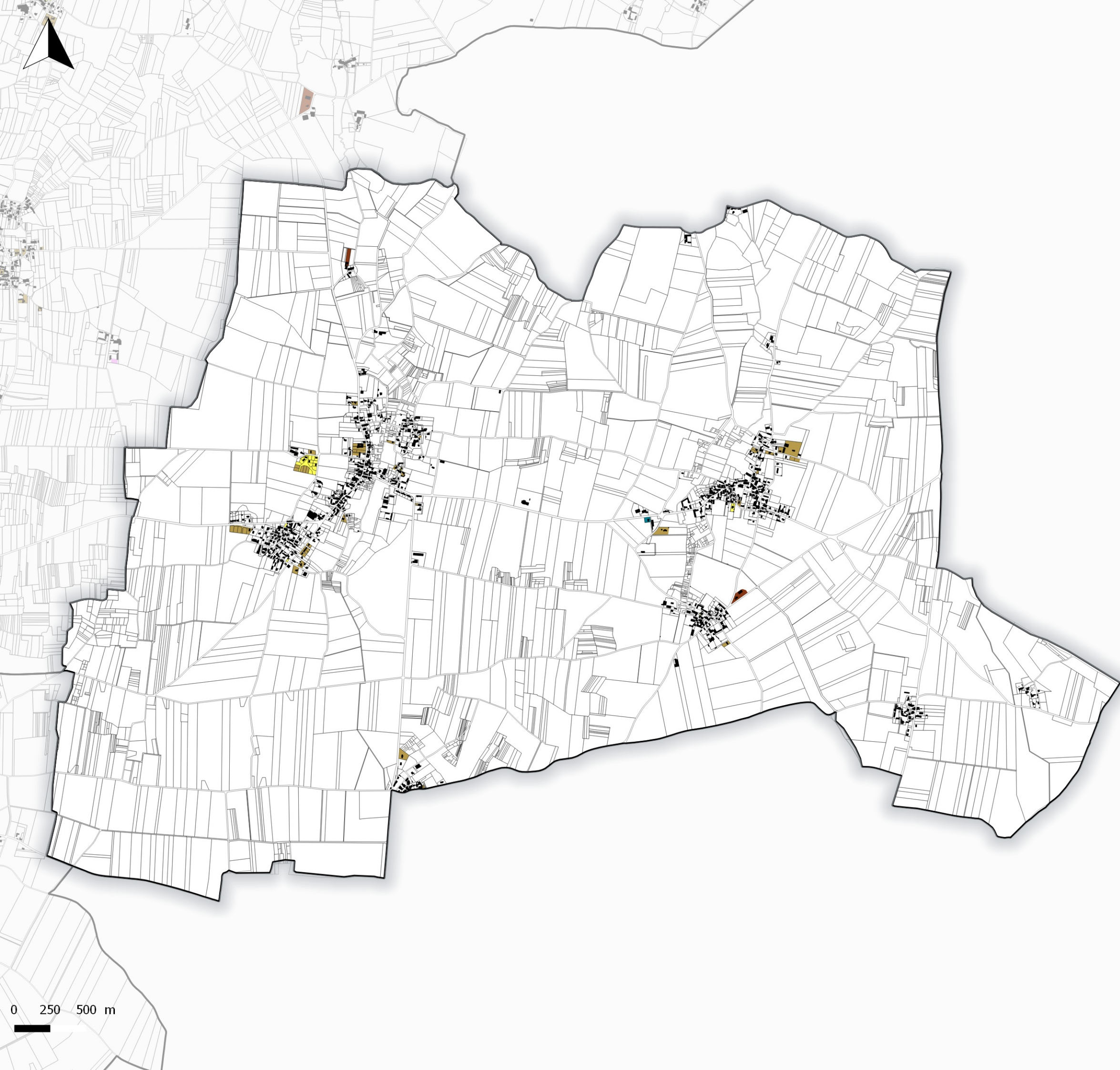
PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud
Mission : Elaboration du PLUi-H
Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil
Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Marsais



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Marsais

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

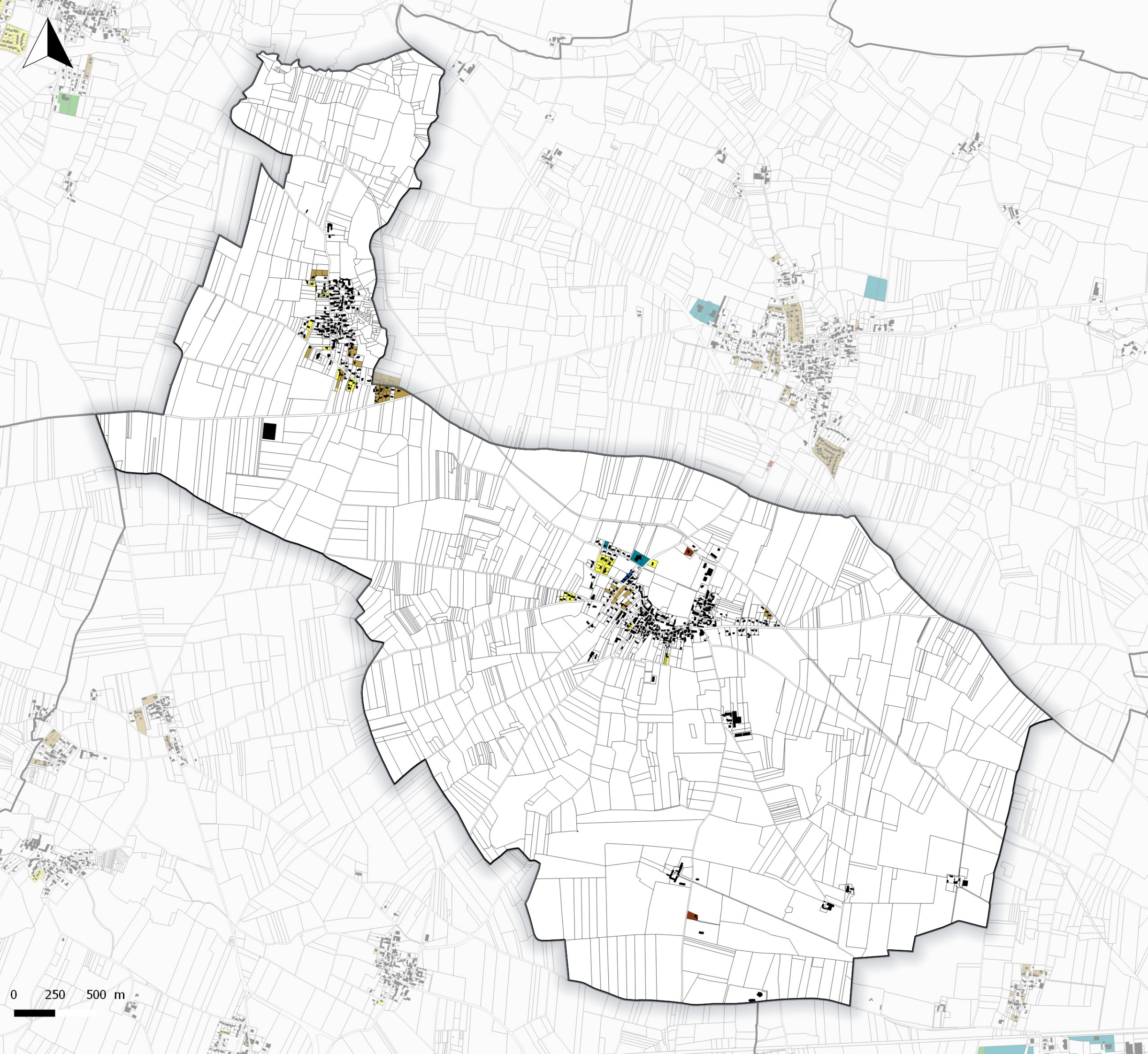
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Puyravault



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

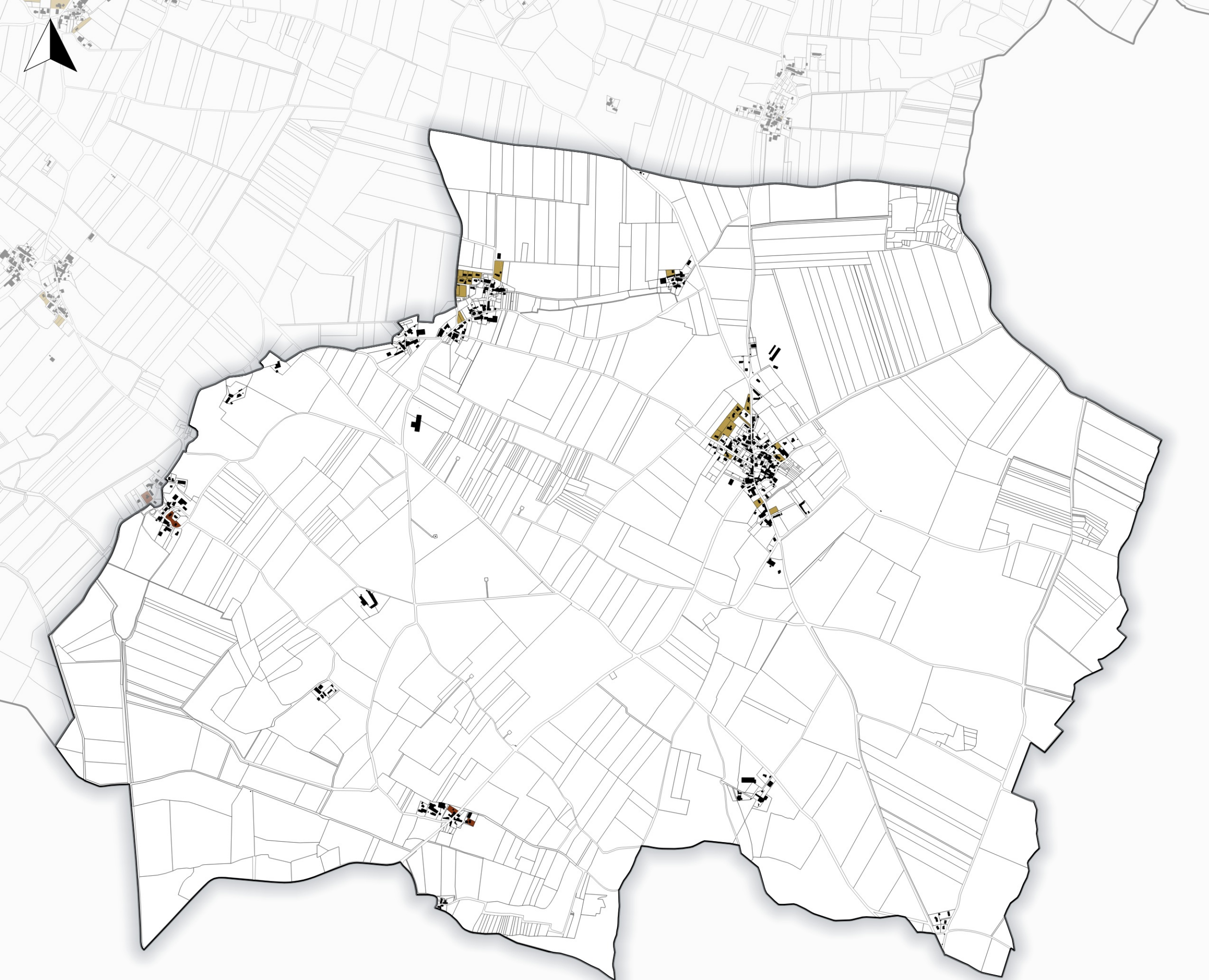
Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Saint-Crépin



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Crépin

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Saint-Georges-du-Bois



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Georges-du-Bois

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

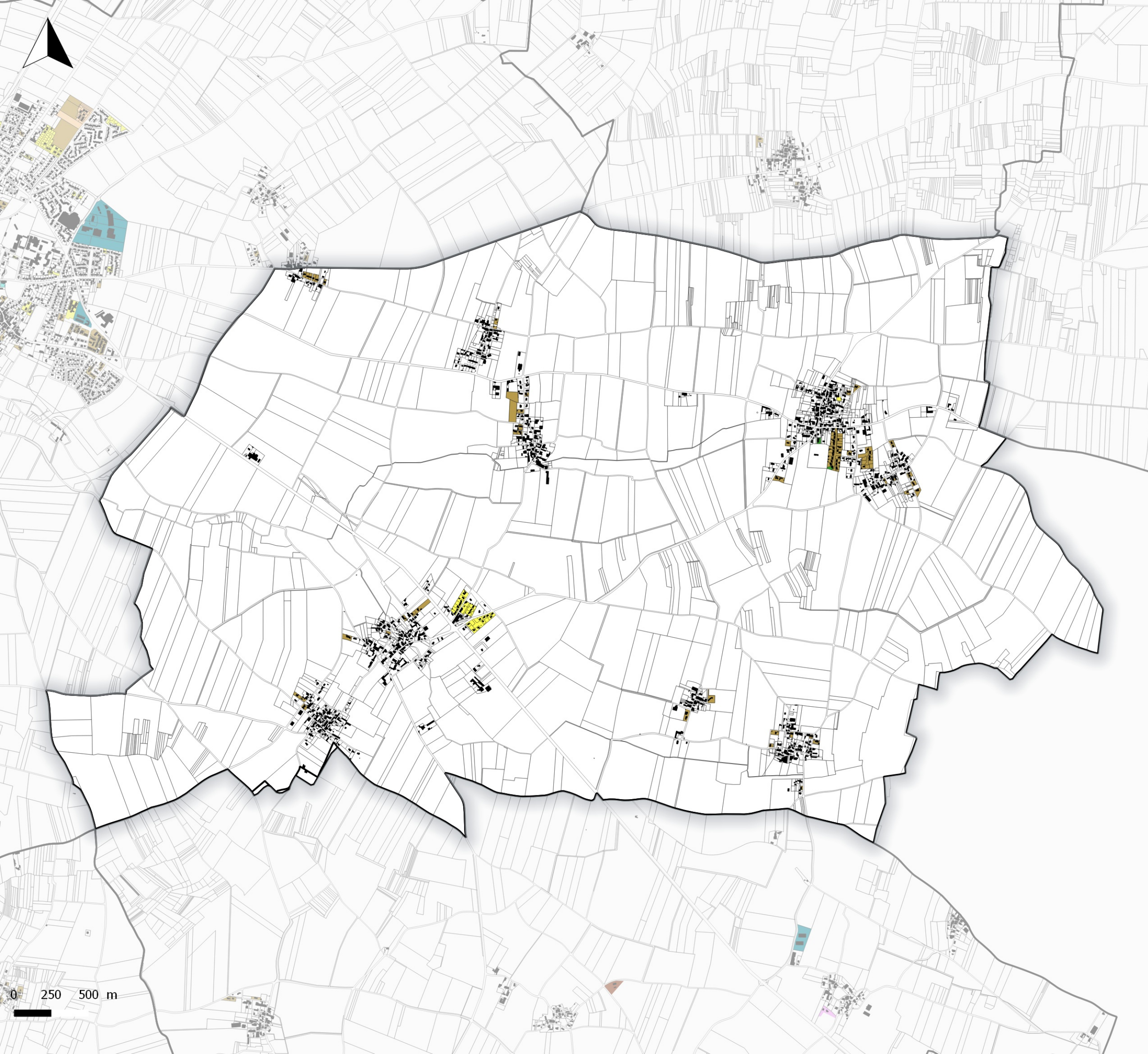
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Saint-Mard



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Saint-Mard

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Saint-Pierre-d'Amilly

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

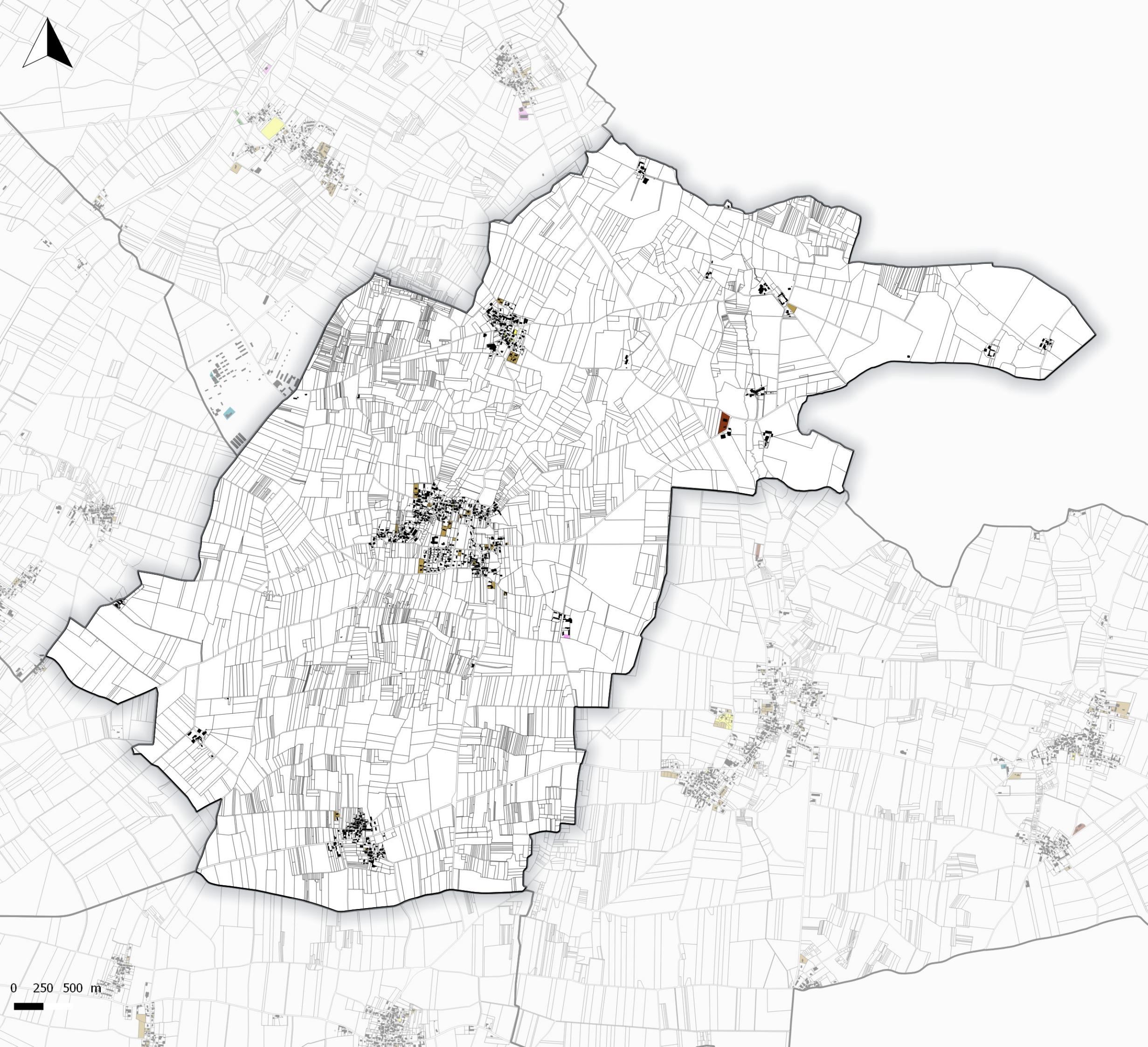
Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m





Saint-Saturnin-du-Bois



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Saint-Saturnin-du-Bois

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

St-Pierre-la-Noue (Péré)



DESTINATION DE LA CONSOMMATION DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007 ET LE 31/12/2018

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

St-Pierre-la-Noue (Péré)

Département de la Charente-Maritime

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

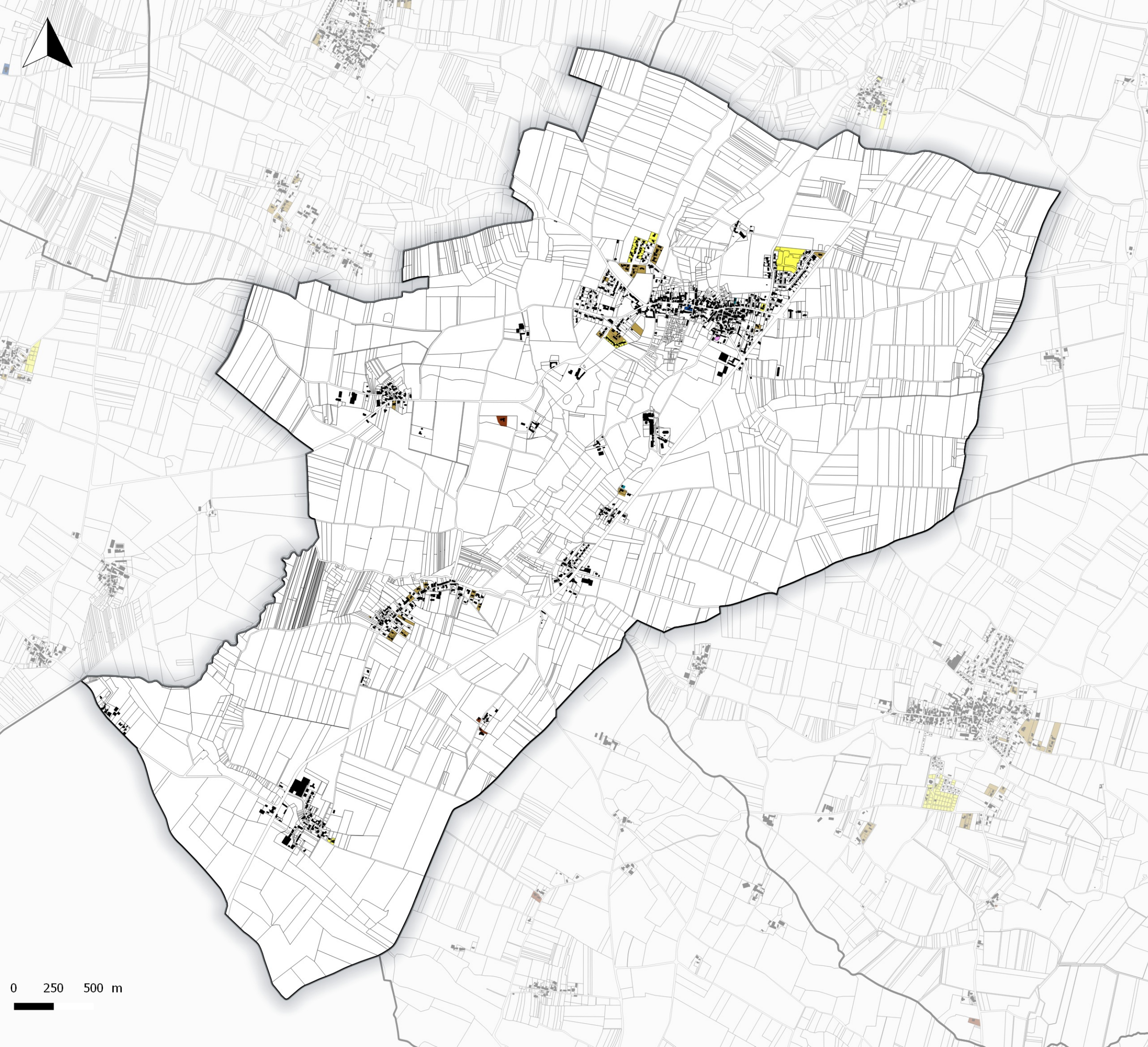
Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources : Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation : Citadia Conseil © le 01/04/19

0 250 500 m



St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

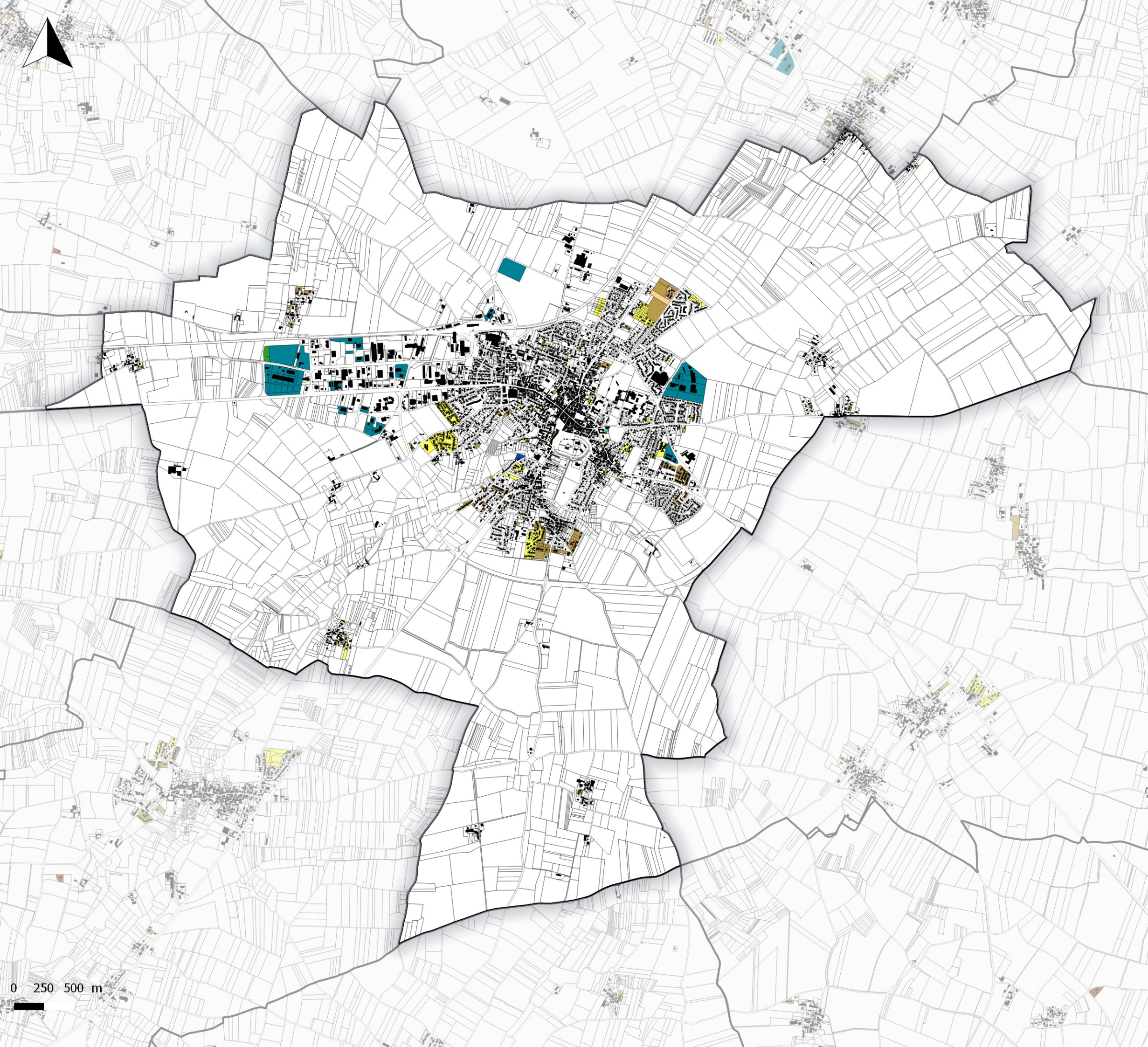
St-Pierre-la-Noue (St-Germain-de-Marencennes)

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF





Surgères



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Surgères

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19



Virson



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Virson

Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

0 250 500 m



Vouhé



**DESTINATION DE LA CONSOMMATION
DES ESPACES NAF ENTRE LE 01/01/2007
ET LE 31/12/2018**

- Centre ville
- Ensembles collectifs
- Secteur résidentiel individuel dense
- Secteur résidentiel individuel moyennement dense
- Secteur résidentiel individuel peu dense
- Habitat diffus (linéaire, non organisé, excentré,...)
- Habitat isolé
- Bâtiment agricole isolé
- Bâtiments commerciaux
- Bâtiments artisanaux ou industriels
- Zone d'équipement pas ou peu bâtie
- Autres équipements
- Zone touristique ex: camping
- Carrière

DONNEES DE CONTEXTE

- Bâti
- Parcelle cadastrale
- Limite administrative

Vouhé

Département de la Charente-Maritime

**PLAN LOCAL
D'URBANISME
intercommunal**

**Livre 1.12 Annexes Rapport de
Présentation
Destination de la consommation
des espaces NAF**



Citadia Conseil
45 rue Sainte-Colombe
33000 BORDEAUX

Tel : 05.57.99.69.28
Mail :
atlantique@citadia.com

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Aunis
Sud

Mission : Elaboration du PLUi-H

Sources: Cadastre DGFIP 2018 et 2019, Citadia Conseil

Réalisation: Citadia Conseil© le 01/04/19

HABITAT



ÉCONOMIE



DÉPLACEMENTS



ENVIRONNEMENT



AGRICULTURE



PLUi-14

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL & D'HABITAT

12.4

Inventaire du patrimoine bâti à protéger

Patrimoine bâti

Article L151-19 :

Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les quartiers, îlots, immeubles, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation.

L'ensemble des bâtiments inventoriés ci-après participent, par leur caractère architectural, à la mise en valeur du patrimoine de la collectivité.

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Anais	A 23	Eglise Saint-Pierre	
Anais	A 600	Château	
Anais	00 A 601	Château	
Ardillières	AB 3		
Ardillières	AB 156		
Ardillières	AB 26		
Ardillières	AB 209		
Ardillières	AA 173		
Ardillières	AA 170	Puits	
Ardillières	AB 99		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ardillières	AB 124		
Ardillières	AA 160		
Ardillières	AA 67		
Ardillières	AA 142		
Ardillières	AA 147		
Ardillières	AA 317		
Ardillières	Rue	Puits	
Ardillières	AA 78		
Ardillières	AA 81		
Ardillières	AA 83		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ardillières	AA 99, AA 100	Puits	
Ardillières	AA 119	Puits	
Ardillières	AA 213	Puits	
Ardillières	AA 215	Puits	
Ardillières	Rue	Puits	
Ardillières	AA 247, AA 294	Puits	
Ardillières	AA 191	Puits	
Ardillières	ZA 89		
Ardillières	AB 20	Puits	
Ardillières	AB 52		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ardillières	AB 38		
Ardillières	AB 154, AB 155	Puits	
Ardillières	AB 90, AB 147	Eglise	
Ardillières	AB 81, AB 82, AB 83		
Ardillières	AB 63		
Ardillières	AB 71		
Ardillières	AB 69		
Ardillières	AB 135		
Ardillières	ZI 113		
Ardillières	ZI 126		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ardillières	B 816		
Ardillières	B 757		
Ardillières	B 820		
Ardillières	B 681		
Ardillières	Rue		
Ardillières	B 499		
Ardillières	B 819		
Ardillières	B 522		
Ardillières	Route	Pont	
Ardillières	D 580		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ballon	AA 134	Puits	
Ballon	AA 52		
Ballon	AA 144		
Ballon	AA 220		
Ballon	AA 149		
Ballon	Rue		
Ballon	AA 306		
Ballon	AA 173		
Ballon	AA 62		
Ballon	Rue		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Ballon	AA 55		
Ballon	Rue	Puits	
Ballon	A 317		
Ballon	Rue		
Bouhet	B 513		
Bouhet	B 434		
Bouhet	B 762		
Bouhet	B 765		
Bouhet	A 220		
Bouhet	B 750		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Bouhet	B 468, B 469		
Bouhet	B 740		
Bouhet	B 603		
Bouhet	B 769		
Bouhet	B 646		
Bouhet	B 731		
Bouhet	A 260		
Bouhet	A 287		
Bouhet	C 504		
Bouhet	D 324		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Bouhet	D 283		
Bouhet	B 556		
Breuil-La-Réorte	D 326		
Breuil-La-Réorte	ZI 96		
Breuil-La-Réorte	A 334		
Chambon	B 980, B 1115	Château de Marlonges et dépendances	
Chambon	A 733	Maison de maître	
Chambon	A 147, A 149	Eglise Chambon-bourg	
Chambon	C 194	Maison de maitre	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Chambon	C 196	Maison de maître	
Chambon	D 1006, D 1008, D 168, D 940, D 32, D 758, D 932, D 934	Maisons de maître le Chers	
Chambon	E 368, D 459, D 964, E 365, D 456, D 960, D 471, E 367, D 1041, D 469, D 819, D 1043, D 463, D 468, D 470, D 817, D 474	Hameau typique Vandon	
Chambon	B 1251, B 1222	Gare et ancien hôtel	
Ciré d'Aunis	AB 144		
Ciré d'Aunis	AA 374		
Ciré d'Aunis	AA 310		
Genouillé	A 1013, A 521, A 886	Château du Fief	
Genouillé	G 1196, G 1197	Maison de marais	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Genouillé	ZT 27	Puits	
Genouillé	Route	Pont	
Genouillé	Route	Pont	
Genouillé	AB 87	Fontaine	
Genouillé	ZL 114	Lavoir	
Genouillé	ZI 13	Puits	
Genouillé	ZH 35	Lavoir	
Genouillé	C 163	Puits	
Genouillé	D 867	Pigeonnier	
Genouillé	Route	Pont	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Genouillé	Route	Pont	
Genouillé	D 998	Puits	
Genouillé	G 1121	Maison de marais	
Landrais	B 636	Eglise Saint-Béatrice	
Landrais	C 567	Château de Chaban	
Landrais	C 551	Maison de maître et dépendances	
Landrais	C 542	Pigeonnier	
Landrais	B 653	Ecole	
Landrais	B 1688		
Landrais	ZK 106		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Landrais	B 1552		
Landrais	B 1552		
Landrais	B 1553		
Landrais	B 26		
Landrais	D 444		
Landrais	B 30		
Landrais	B 1643		
Landrais	D 755		
Landrais	D 285		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Landrais	ZC 100		
Landrais	A 352		
Le Thou	AA 175		
Marsais	AB 97	Eglise Saint-Vivien	
Marsais	AB 313		
Marsais	AB 203		
Marsais	ZK 120		
Marsais	ZK 118		
Marsais	ZR 28		
Marsais	AM 203		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Marsais	AM 98		
Puyravault	C 523	Chambres d'hôtes	
Puyravault	C 826	Chambres d'hôtes	
Puyravault	C 158	Eglise Sainte-Trinité	
Puyravault	C 152	Ancien prieuré	
Puyravault	C 156	Cours du prieuré	
Puyravault	A 358, A 560	Chapelle Saint-Eutrope	
Puyravault	A 256		
Puyravault	A 543		
Puyravault	C 560		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Puyravault	C 561		
Puyravault	C 212		
Puyravault	C 693		
Puyravault	C 898		
Puyravault	C 510		
Saint-Crépin	A 796	Pigeonnier	
Saint-Crépin	C 70	Pigeonnier	
Saint-Crépin	A 506	Ancienne ferme	
Saint-Crépin	A 731	Maison de maître	
Saint-Crépin	A 1095	Maison de maître	

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Saint-Crépin	A 1181	Lavoir	
Saint-Pierre-La-Noue	D 564	Four	
Saint-Pierre-La-Noue	A 271	Moulin	
Saint-Pierre-La-Noue	F 127	Moulin	
La Devise	352 ZK 23		
La Devise	352 B 404		
La Devise	352 A 810		
La Devise	352 ZI 7		
La Devise	352 ZI 99		
La Devise	352 A 45		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Saint-Mard	C 380	Eglise Saint-Médard	
Saint-Mard	C 354		
Saint-Mard	C 927		
Saint-Mard	B 368	Pierre tombale	
Saint-Mard	ZK 135	Pigeonnier	
Saint-Mard	ZK 73	Ancien moulin	
Saint-Mard	A 524, A 1087		
Saint-Mard	A 489		
Saint-Mard	D 403		
Saint-Mard	B 129		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Saint-Mard	A 51		
Saint-Pierre d'Amilly	AB 11		
Saint-Pierre d'Amilly	ZR 100		
Saint-Saturnin-du-Bois	Rue	Lavoir et de la fontaine	
Saint-Saturnin-du-Bois	E 221		
Saint-Saturnin-du-Bois	Rue	Lavoir et abreuvoir	
Saint-Saturnin-du-Bois	E 371		
Saint-Saturnin-du-Bois	E 800		
Saint-Saturnin-du-Bois	A 1352		
Saint-Saturnin-du-Bois	A 1322		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Saint-Saturnin-du-Bois	C 161		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 1079		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 1039		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 125		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 1060		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 23		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 66		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 61		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 92		
Saint-Saturnin-du-Bois	C 89		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Saint-Saturnin-du-Bois	C 44		
Virson	A 996		
Virson	B 838		
Virson	A 608		
Virson	A 589		
Virson	A 984		
Virson	A 984		
Virson	A 111		
Vouhé	C 721		
Vouhé	C 106		

Tableau des bâtiments protégés au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme sur la CdC Aunis Sud :

Commune	Référence cadastrale	Description	Commentaire
Vouhé	C 48		
Vouhé	C 217		
Vouhé	Rue		
Vouhé	Rue		

Anais

Eglise Saint-Pierre

Château

Château



A 23

A 600

A 601

Ardillières

Puit



AB 3



AB 156



AB 26

Ardillières

Puit



AB 209



AA 173



AA 170

Ardillières



AB 99



AB 124



AA 160

Ardillières



AA 67



AA 142



AA 147

Ardillières

Puit

Château



AA 317

Rue

AA 78

Ardillières

Tour



AA 81

Puit



AA 83

Puit



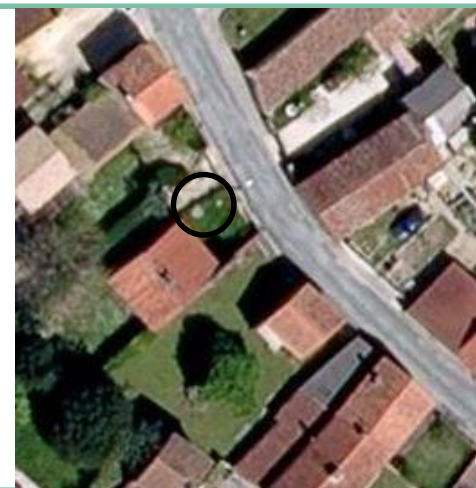
AA 99, AA 100

Ardillières

Puit

Puit

Puit



AA 119

AA 213

AA 215

Ardillières

Puit



Rue

Puit



AA 247, AA 294

Puit



AA 191

Ardillières

Ensemble de maison



ZA 89

Puit



AB 20

Ensemble de maison



AB 52

Ardillières

Puit



AB 38

AB 154, AB 155

AB 99

Ardillières

Eglise



AB 90, AB 147



AB 81, AB 82, AB 83



AB 63

Ardillières



AB 71



AB 69



AB 135

Ardillières



ZI 113



ZI 126



B 816

Ardillières



B 757



B 820



B 681

Ardillières



Rue



B 499



B 819

Ardillières

Pont



B 522

Route

D 580



Ballon

Puit



AA 134



AA 52



000 AA 144

Ballon

Puit



AA 220

AA 149

Rue

Ballon

Puit



AA 306

AA 173

AA 62

Ballon

Puit



Rue



AA 55



Rue

Ballon

Puits



A 317

Puits



Rue

Bouhet

Foyer de vie



B 513



B 434

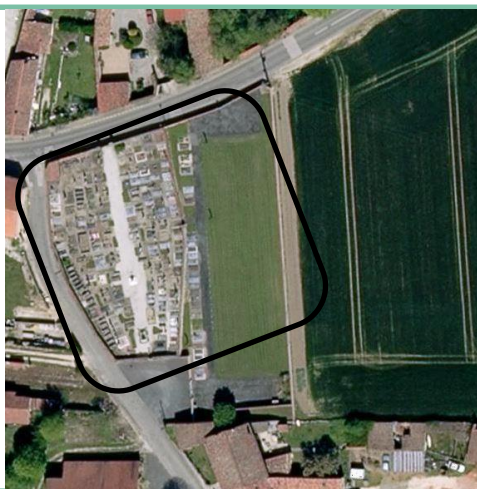


B 762

Bouhet



B 765

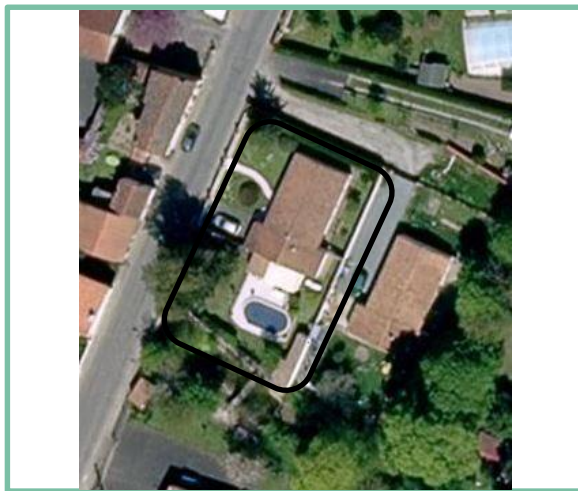


A 220



B 750

Bouhet



B 468, B 469

A 740

B 731

Bouhet

Moulin Besson



B 769



A 646



B 603

Bouhet

Le péré



C 504



A 260



A 287

Bouhet



B 556



D 324



D 283

Breuil-La-Réorte



D 326



ZI 96



A 334

Chambon

Château de Marlonges et dépendances



B 980, B 1115

Maison de maître



A 733

Eglise Chambon-bourg



A 147, A 149

Chambon

Maison de maître Savarit



C 194, C 196

Maison de maître le Cher



D 1006, D 1008,
D 168, D 940,
D 32, D 758,
D 932, D 934

Hameau typique de Vandon



E 368, D 459, D 964, E 365,
000 D 456, D 960, D 471, E
367, D 1041, D 469, D 819, D
1043, D 463, D 468, D 470, D
817, D 474

Chambon

Gare et ancien hôtel



B 1251, B 1222



D 32

Ciré d'Aunis

Eglise



AB 144



AA 374



AA 310

Genouillé

Château du Fief



A 1013, A 521, A 886

Maison du marais



G 1196, 1197

Puit



ZT 27

Genouillé

Pont



Pont



Fontaine



Rue



Rue

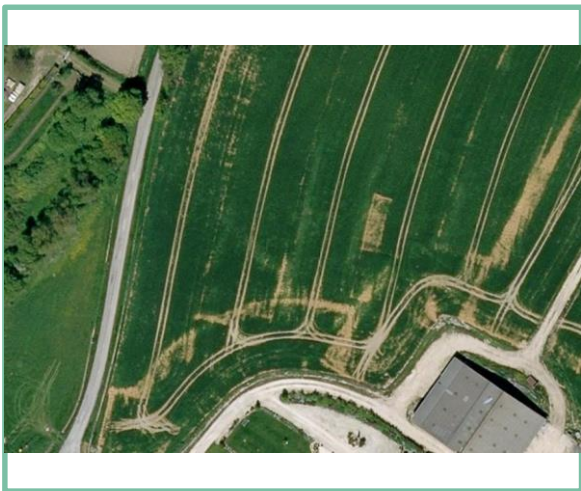


AB 87



Genouillé

Lavoir



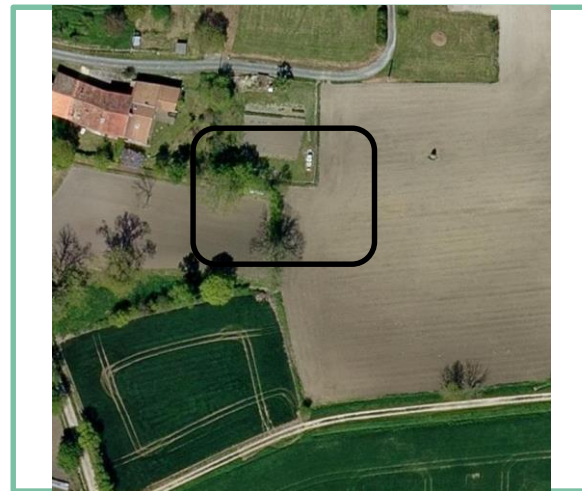
ZL 114

Puit



ZI 13

Lavoir



AH 35

Genouillé

Puit



C 163

Pigeonnier



D 867

Pont



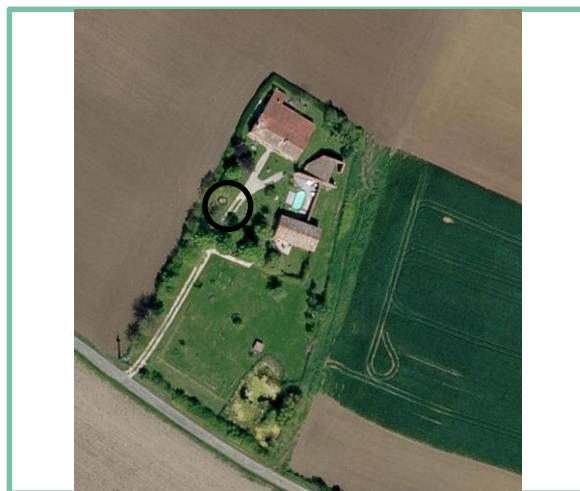
Rue

Genouillé

Pont



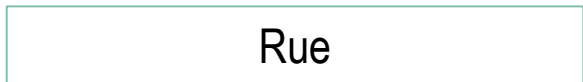
Puit



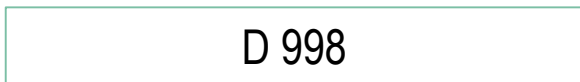
Maison de marais



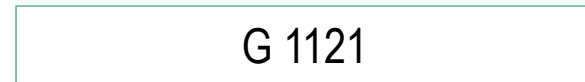
Rue



D 998



G 1121



Genouillé



C 998, C 1003

Landrais

Eglise Sainte-Béatrice



B 636

Château de Chaban



C 567

Maison de maître



C 551

Landrais

Pigeonnier



C 542

Ecole



B 653



B 1688

Landrais



ZK 106

B 1552

B 1552

Landrais



B 1553



B 26, B 30



D 444

Landrais



B 1643



D 755



D 285

Landrais

Lieu-dit le Fief de la pointe



ZC 100

Lieu-dit des Egaux



A 352

Le Thou



AA 175

Marsais

Eglise-Saint-Vivien



AB 97



AB 313



AB 203

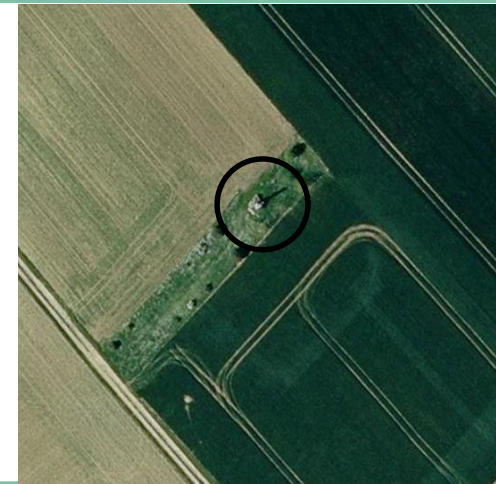
Marsais



ZK 118



ZK 120



ZR 28

Marsais



AM 203



AM 98

Puyravault

Chambres d'hôte



C 523

Chambres d'hôte



C 826

Eglise Sainte-Trinité



C 158

Puyravault

Ancien prieuré



C 152

Cours du prieuré



C 156

Chapelle Saint-Eutrope



A 358, A 560

Puyravault



A 256



A 543



C 560

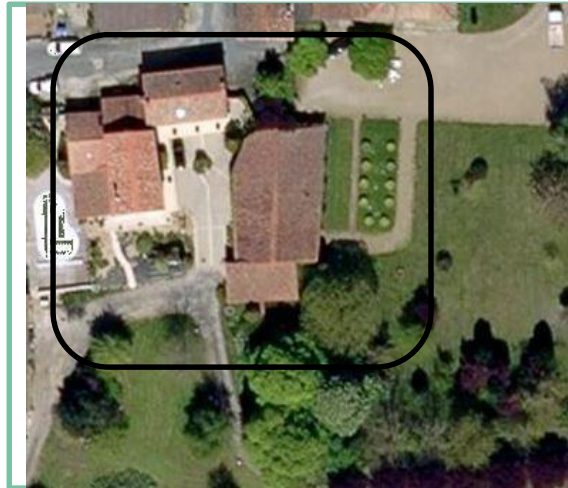
Puyravault



C 561



C 212



C 693

Puyravault



C 898

C 510

Saint-Crépin

Pigeonnier



A 796

Pigeonnier



C 70

Ancienne ferme



A 506

Saint-Crépin

Maison de maîtres



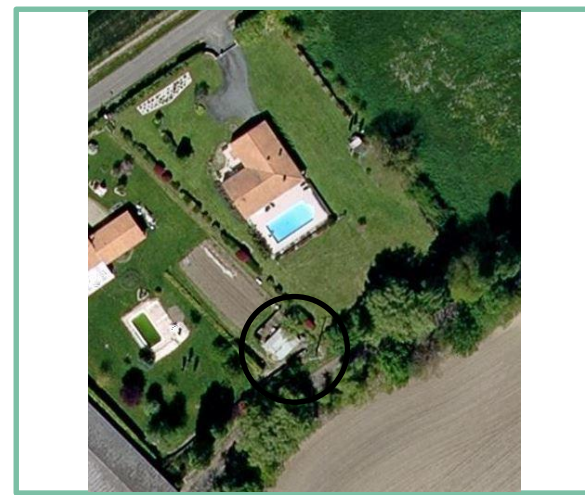
A 731

Maison de maîtres



A 1095

Lavoir



A 1181

Saint-Pierre-La-Noue

Four



D 564

Moulin



A 271

Moulin



F 127

La Devise



352 ZK 23



352 B 404



352 A 810

La Devise



352 ZI 7



352 ZI 99



352 A 45

Saint-Mard

Eglise Saint-Médard



C 380

Ancienne forge



C 354



C 927

Saint-Mard

Pierre tombale



B 368

Pigeonnier



ZK 135

Ancien moulin



ZK 73

Saint-Mard



A 524, A 1087

A 489

A 403

Saint-Mard



B 129



A 51

Saint-Pierre d'Amilly



AB 11



ZR 100

Saint-Saturnin-du-Bois

Lavoir de la fontaine

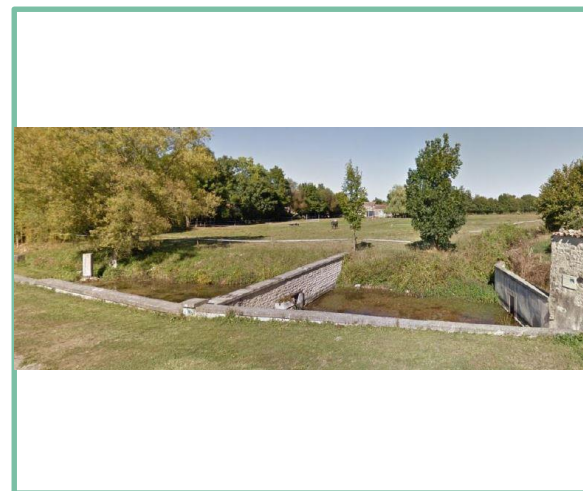


Rue



E 221

Lavoir et abreuvoir



Rue

Saint-Saturnin-du-Bois



E 372

E 800

A 1352

Saint-Saturnin-du-Bois



A 1322



C 161



C 1079

Saint-Saturnin-du-Bois



C 1039

C 125

C 1060

Saint-Saturnin-du-Bois



C 23



C 66



C 61

Saint-Saturnin-du-Bois



C 92



C 89



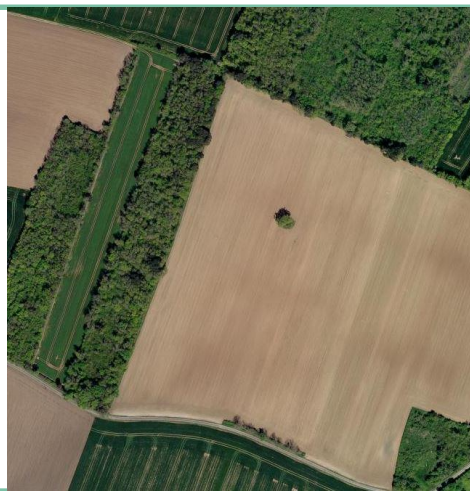
C 44

Virson

Le moulin des haies



A 996



B 838

Pont



A 608

Virson

Château



A 589



A 984



A 111

Vouhé



C 72



C 106



C 48

Vouhé



C 217

Rue

Rue